Programme Focal
sur la reponse aux crises et la reconstruction

Réponse aux crises:

Manuel d'évaluation rapide des besoins

Département du Redressement et de la Reconstruction
Bureau international du Travail
Genève, octobre 2001
(Première édition)

Copyright © Organisation internationale du Travail 2002

Tous droits réservés.

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole 2 de la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et Licences), Bureau international du Travail, CH-1211, Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Les bibliothèques, institutions et autres utilisateurs agréés au Royaume-Uni par le Copyright Licensing Agency, 90 Tottenham Court Road, London W1P 9HE (Fax: +44171 436 3986) et aux Etats-Unis par le Copyright Clearance Center, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 (Fax: +1 508 750 4470) ainsi que les organisations de droits de reproduction d'autres pays peuvent faire des photocopies conformément aux licences qui leur sont accordées à cet effet.

Première édition 2002

ISBN 92-2-212639-4

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone, ou territoire ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du BIT peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail CH-1211, Genève 22, Suisse. Des catalogues et listes de nouvelles publications peuvent être obtenus gratuitement à la même adresse.

Conception graphique et impression: Centre international de formation du BIT, Turin (Italie).

Remerciements

Le présent document est l'œuvre du Programme focal du BIT sur la réponse aux crises et la reconstruction (IFP/CRISIS). Il a été élaboré par l'équipe centrale du programme, en collaboration avec l'ensemble des points focaux de réponse aux crises, du BIT. D'autres structures techniques et de terrain du BIT et les participants aux ateliers internationaux et sous-régionaux de renforcement des capacités en matière de crise organisés à Turin (Italie) en octobre 2000 et à Kribi (Cameroun) en avril 2001, ont apporté leur concours appréciable. Le document a été conçu comme un outil indispensable à une intervention rapide du BIT dans les situations de crise.

Table des matières

Remerciements iii

Table des matières v

Acronymes ix

Glossaire xii

Introduction 1

Pourquoi le BIT est impliqué dans la réponse aux crises 1
Buts et portée du Manuel 4
Le départ de la réponse du BIT aux crises 7

1ère partie: Approche du BIT à la réponse aux crises 9

1.1 Contextes de crise 9
Considérations générales sur les crises 9
Causes structurelles et immédiates des crises 9
Différents types de situations de crise 10

1.2 Questions clés 11

1.3 Stratégie d'évaluation du BIT 13

1.4 Elaboration de la réponse du BIT 15

2ème partie: Evaluation d'une crise: planification, méthodologie et informations 17

2.1 Nature des évaluations 17

2.2 Evaluation théorique initiale 18

2.3 Méthodologie de l'Evaluation rapide des besoins sur le terrain (ERB) 21
Indications pour la collecte d'informations sur le terrain 24

2.4 Organisation de l'évaluation 26
Termes de référence de l'ERB 27

3ème partie: Mission du BIT d'évaluation de crise – Thèmes et questions 29

3.1 Situation générale 31
A Causes de la crise 31
B Zones/communautés affectées 33
C Populations affectées 35
D Questions de genre 37
E Dégâts structurels 40
F Situation économique 44
G Droits de l'homme et climat politique 52
H Système éducatif 54
I Cadre juridique et administratif, et systèmes judiciaires 56
J Programmes d'aide internationaux 57
K Partenaires potentiels du BIT 59

3.2 Evaluation des capacités des mandants, des partenaires potentiels et des autres acteurs 60
Capacités institutionnelles 60
Mandants du BIT 60
Institutions et organisations de la société civile 61

3.3 Evaluations sectorielles pour la planification des programmes du BIT 64
A Marché du travail et perspectives en matière d'emploi 66
B Services de l'emploi 67
C Protection sociale 70
D Formation professionnelle (FP) 72
E Dialogue social 74
F PME et services de développement des entreprises (SDE) 75
G Micro-finance 80

H Développement économique local (DEL) 83
I Programmes d'investissements à forte intensité d'emplois 85
J Les normes 89

3.4 Groupes vulnérables spéciaux 92
A Evaluation des besoins des groupes cibles spéciaux 92
B Evaluation de la vulnérabilité et des capacités – Questions génériques 94
C Questions pour des groupes spécifiques 96
a) Ex-combattants (y compris les enfants soldats) 96
b) Ménages dirigés par des femmes 97
c) Personnes handicapées 97
d) Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays 98
e) Migrants économiques de retour 99
f) Réfugiés récemment de retour 100
g) Chômeurs 100
h) Jeunes 100
i) Personnes non déplacées 101

4ème partie: Etablissement du rapport et suivi 103

4.1 Rapport des conclusions de l'évaluation 103
Indications sur la structure du rapport 104

4.2 Formulation des recommandations et des programmes d'action 105

4.3 Options de programmes du BIT pour différents types de réponses aux crises 107

4.4 Activités de plaidoyer 120

Annexes

Annexe 1: Contacts clés, sites web et informations sur les principaux bailleurs de fonds 123

Annexe 2: Indications pour l'élaboration des termes de référence pour les missions d'évaluation des besoins 141
Annexe 3: Description d'un projet-type, utilisant le format du Processus d'appels consolidés (PAC) 147

Acronymes

ACI	Alliance coopérative internationale
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
ADEL	Agence de développement économique local
AOLDEC	Association des organismes locaux de développement économique du Cambodge
APE	Agences privées de l'emploi
AT	Administration du travail
BCA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
BIT	Bureau international du Travail (Secrétariat permanent de l'OIT)
BM	Banque mondiale
BR	Bureau régional
BRI	Banque des règlements internationaux
BZ	Bureau de zone
CAC	Comité administratif de coordination
CEAH	Comité exécutif des affaires humanitaires
CEPS	Comité exécutif sur la paix et la sécurité
CISL	Confédération internationale des syndicats libres
CIT	Convention internationale du travail
DAP	Division des affaires politiques
DOMP	Division des opérations de maintien de la paix
DPS	Description de projet sommaire
DT	Droit du travail
EECC	Equipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophes
EFMO	Equipements fondés sur la main-d'œuvre
EFP	Education et formation professionelle

EGC	Equipe de gestion des catastrophes
EMD	Evaluation multidisciplinaire
ERB	Evaluation rapide des besoins
ERBT	Evaluation rapide des besoins sur le terrain
ET	Evaluation technique
FAC	Formation à assise communautaire
FAO	Organisation des Nations Unie pour l'alimentation et l'agriculture
FBC	Formation à base communautaire
FFOMM	Forces, faiblesses, opportunité, menaces
FMI	Fonds monétaire international
FP	Formation professionnelle
FS	Finance sociale
GD-ONU	Groupe de développement de l'ONU
IMT	Informations sur le marché du travail
LT	Législation du travail
MEB	Mission d'évaluation des besoins
MF	Micro-finance
NU	Nations Unies
OAA	Organisation d'auto-assistance
OAC	Organisation à assise communautaire
OCDE-CAD	Organisation de coopération et de développement économique – Comité d'aide au développement
OIE	Organisation internationale des employeurs
OIT	Organisation internationale du Travail
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OPAS	Organisation pan-américaine de santé
OSN	Oscillation sud d'El Niño

PAC	Processus d'appels consolidés
PAM	Programme alimentaire mondial
PCE	Programme de création d'emplois
PDIPP	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PF	Programme focal
PFCD	Personne focale de crise désignée
PIFIE	Programmes d'investissement à forte intensité d'emplois
PIR	Projet à impact rapide
PME	Petite et micro-entreprise
PNL	Planification au niveau local
PNUCD	Programme des Nations Unies pour le controle des drogues
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDM	Rapport sur le développement dans le monde – BM
REH	Rapport épidémiologique hebdomadaire
RP	Relations professionnelles
RP	Réadaptation professionnelle
RSSG	Représentant spécial du Secrétaire général
SDE	Services de développement des entreprises
SE	Services de l'emploi
SIRD	Stratégie internationale pour le réduction des désastres
SOLEP	Stratégies et outils des Nations Unies de lutte contre l'exclusion et la pauvreté
SPE	Services publics de l'emploi
STEP	Programme de stratégies et d'instruments de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté
TR	Termes de référénce
TFMO	Techniques fondées sur la main-d'œuvre
TIMESE	Travaux à haute intensité de main-d'œuvre avec le support d'équipements
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Glossaire

Action/Entreprise coopérative – Coopérative rendue officielle, organisée en vue de réaliser des résultats/bénéfices socio-économiques définis pour les membres du groupe concerné, et généralement enregistrée dans le cadre de toute législation pertinente existante.

Activités de plaidoyer – Promotion et appui à divers niveaux aux principes, causes, approches et interventions pertinentes, tels que le travail décent; le dialogue social d'avant la crise et lors des étapes ultérieures; le recours aux normes internationales du travail lors des négociations et des autres étapes; l'intégration des considérations liées à l'emploi et au travail décent pendant la phase de réhabilitation et de reconstruction.

Analyse de genre – Effort systématique visant à identifier et à comprendre les rôles et les besoins des femmes et des hommes dans un contexte socio-économique donné. Cette analyse de genre implique la collecte de statistiques désagrégées par sexe, l'identification des différences liées au genre dans la division du travail, l'accès aux ressources et leur contrôle, l'identification des besoins pratiques et stratégiques en matière de genre des femmes et des hommes, l'identification des contraintes et opportunités que connaissent les femmes et les hommes ainsi que l'évaluation des capacités institutionnelles à promouvoir l'égalité des genres.

Atténuation – Terme générique servant à désigner toutes les activités menées en prévision de la survenue d'une crise. Il renvoie à la planification prévisionnelle et à la mise en œuvre d'un ensemble de mesures complémentaires et préventives dans les domaines social, économique, scientifique ou technique, y compris les mesures de réduction des risques.

Bénéficiaires cible – Membres d'une population affectée qui reçoivent une certaine assistance ou sont ciblés par une intervention. Les bénéficiaires sont choisis en fonction de critères anthropométriques ou socio-économiques.

Bénéficiaires indirects – Membres d'une population touchée par une crise qui ne reçoivent pas d'assistance directe mais qui bénéficient indirectement de l'assistance qui est apportée à leurs parents, voisins, amis ou communauté.

Catastrophe/Catastrophe naturelle – Survenue d'un événement contingent ou majeur ou d'une série d'événements qui entraînent des pertes en vies humaines ou des destructions de biens, d'infrastructures, de ser-

vices essentiels ou de moyens d'existence à une échelle dépassant la capacité normale de la communauté/société touchée par la crise à y faire face sans aide. Dans ces cas, des interventions extraordinaires ou d'urgence sont nécessaires pour sauver des vies, préserver les moyens de subsistance ou sauvegarder l'environnement, en mettant en œuvre des mesures de réhabilitation et de redressement.

Causes immédiates d'une crise – Causes qui remontent à une période récente. Elles sont considérées comme des facteurs « proches » et sont constituées, en règle générale, d'une ou de plusieurs séries d'événements ou processus interagissant avec des causes structurelles et induisant des situations de crise. Dans cette optique, des facteurs tels que « les fermetures soudaines de banques », « l'augmentation du nombre de licenciements », « les tremblements de terre » et « les élections entachées de fraude», peuvent tous être considérés comme des causes immédiates de crise.

Causes structurelles d'une crise – Causes de longue durée, systémiques ou endémiques dans une société. Elles sont souvent synonymes de « causes profondes », vu qu'elles sont profondément ancrées dans la société, et qu'elles existent depuis des années, voire des décennies ou des siècles. Des facteurs tels que « la répartition inéquitable des revenus », « l'accès inégal aux opportunités économiques et politiques », « l'exclusion sociale ou ethnique des opportunités », « les populations vivant sur des terres marginales à haut risque », peuvent être considérés comme des causes structurelles.

Chronogramme – Ensemble des actions envisagées du début à la fin de la période d'intervention, qui intègrent également la planification préparatoire et ultérieure au programme et l'évaluation.

Consolidation de la paix – Actions visant à identifier et à appuyer des structures qui renforcent et consolident la paix en vue d'éviter un retour au conflit. Au demeurant, la promotion d'une paix durable est un processus complexe qui exige des efforts collectifs et la participation active de tous les acteurs de la société civile.

Coopérative – Une coopérative est une organisation autonome de personnes qui se regroupent volontairement afin de subvenir à leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs et répondre à leurs aspirations, par le biais d'une entreprise. Les membres en ont la propriété et en assurent un contrôle démocratique. En outre, une coopérative est essentiellement un instrument d'auto-assistance et d'assistance mutuelle. De nombreuses coopératives à travers le monde partagent un engagement en faveur d'une identité particulière, formulée par l'Alliance coopérative internationale (ACI).

Cycle de réponse aux catastrophes – Il est constitué de cinq étapes: la préparation aux catastrophes, la prévention et l'atténuation des catastrophes, les opérations de secours et d'assistance, la réhabilitation et la reconstruction.

Danger – Phénomène ayant une durée, une ampleur et une intensité susceptibles de causer un préjudice et qui induit un certain risque pour les populations en raison de l'éventualité de sa survenue.

Démobilisation – Dispersion des combattants d'un conflit, qui passe notamment par leur cantonnement dans des centres préétablis, leur debriefing et leur désarmement, leur prise en charge et l'établissement de documents, leur orientation et la délivrance d'un certificat ou d'une carte de démobilisation.

Egalité des genres – Visibilité, émancipation et participation égales des femmes et des hommes dans tous les domaines de l'activité publique et privée. En effet, l'égalité des genres ne renvoie pas simplement aux « questions féminines » mais intègre également les préoccupations des hommes. Le concept d'égalité n'est nullement synonyme de situation identique pour les femmes et les hommes, mais il suppose que les droits des femmes et des hommes, leurs responsabilités et opportunités ne sont pas fondés sur le fait de naître homme ou femme. L' égalité de genre n'est nullement synonyme de traitement similaire ou égal; ce qui importe, c'est d'abord l'égalité des résultats entre les femmes et les hommes.

Evaluation – (postérieure à la crise et notamment l'évaluation des dégâts et l'évaluation des besoins) Le processus d'évaluation utilisé dans le présent Manuel ne porte que sur le processus permettant de déterminer l'impact d'une crise sur une société ou une communauté et ses besoins d'assistance. Aussi, une évaluation rapide des besoins est immédiatement faite après une crise pour définir des mesures spécifiques pour sauver et préserver des vies, procéder à l'estimation à court, moyen et long terme des besoins de réintégration, de réhabilitation et de développement ainsi que des perspectives d'une reconstruction et d'un retour au développement. Elle vise également à évaluer les capacités des populations et des institutions locales à faire face à la crise. Il importe donc de mener le plus tôt possible une évaluation globale ou sectorielle en vue de planter les jalons de la reconstruction et du développement.

Ex-combattants – Soldats d'une armée régulière, combattants ou miliciens d'une guérilla, y compris les femmes et les enfants soldats/combattants. Les soldats ou combattants non impliqués dans le processus de démobilisation devraient être compris dans le recensement des ex-combattants.

Filet de sécurité sociale – Mesures prises par les pouvoirs publics afin d'apporter aux populations un appui financier et social de base, qui est financé par les recettes publiques plutôt que par les contributions de la sécurité sociale.

Formation en milieu professionnel – Ce processus permet d'assurer une formation supplémentaire à ceux qui travaillent déjà, afin d'améliorer leurs capacités à s'adapter aux changements technologiques et organisationnels en milieu professionnel ou de progresser dans une entreprise ou un métier. Ce type de formation peut être appuyé par un volet hors emploi comme c'est le cas dans diverses formes d'apprentissage.

Formation professionnelle (FP) – Cette expression désigne les programmes qui servent à doter les individus de capacités ou de compétences élargies directement associées aux exigences du monde du travail, de l'entreprise ou de l'industrie. Les programmes visant à renforcer les compétences (à l'instar de l'alphabétisation) qui sont utiles dans tous les métiers sont considérés comme théoriques ou comme relevant de l'enseignement général. La FP antérieure à l'emploi prépare l'individu à une première insertion dans le monde de l'emploi. La FP de rattrapage assure un enseignement et une formation à des individus qui sont d'une certaine façon marginalisés ou se trouvent en dehors de la main-d'œuvre conventionnelle, comme les chômeurs.

Gestion des catastrophes – Terme générique recouvrant tous les aspects de la planification et des interventions en cas de catastrophe, y compris les activités antérieures et postérieures aux catastrophes, afin de gérer à la fois les risque liés aux catastrophes et leurs conséquences. Ainsi, des équipes de gestion des catastrophes (EGC) ont été créées dans de nombreux pays, avec des responsabilités bien définies.

Groupes affectés par la crise – Cette expression désigne les travailleurs licenciés, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les personnes non déplacées pendant les conflits, les personnes de retour, les ex-combattants, les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées. Ce terme peut également désigner des groupes ethniques particuliers et des populations autochtones, ainsi que des communautés qui subissent les effets négatifs de la crise.

Indicateurs – Caractéristiques ou variables utilisées pour évaluer les changements envisagés, observer les progrès accomplis et évaluer les résultats obtenus en les comparant aux résultats attendus.

Micro-crédit – Ce terme désigne les petits prêts octroyés aux personnes démunies qui ne remplissent pas les conditions leur permettant de bénéficier de prêts bancaires classiques.

Micro-finance – Fourniture de services financiers à des personnes à faibles revenus et notamment à des personnes qui s'auto-emploient. La notion de micro-finance est plus étendue que celle de micro-crédit. En effet, elle renvoie à d'autres services comme la micro-épargne, la micro-assurance, le micro-leasing, les services de paiement et de transfert de fonds.

Mutuelle – Forme de coopérative ou d'entreprise d'auto-assistance dans laquelle les membres détiennent une part importante des avoirs en copropriété.

Opérations de secours et d'assistance – Elles consistent essentiellement à sauver des vies et à satisfaire les besoins essentiels immédiats des populations affectées par des catastrophes, comme les besoins alimentaires, vestimentaires, l'hébergement, les soins médicaux et l'assistance psychologique

Organisations d'auto-assistance (OAA) – Ce sont des associations qui partagent un certain nombre de caractéristiques communes: elles ont toutes un objectif économique (certaines d'entre elles ont également un objectif social direct) et elles sont sous le contrôle des personnes qui tirent principalement profit de leurs activités. Ces organisations sont gérées pour le bénéfice de leurs membres. Parmi les exemples d'OAA, on peut citer: les coopératives de tous types, les caisses populaires, les sociétés de mutualité, les groupes de femmes, les sociétés de crédit immobilier, les sociétés de secours mutuel, les associations économiques et les groupes informels. Toutes ces organisations peuvent ainsi avoir des objectifs très différents. Les OAA ne sont ni des institutions caritatives, ni des organisations étatiques.

Partenaires – Tous les acteurs associés aux programmes d'intervention du BIT pendant les phases de planification, de conception, de mise en œuvre et de surveillance. Il s'agit notamment de ses mandants (gouvernement national, autorités régionales/provinciales et locales, organisations de travailleurs et d'employeurs), des organisations communautaires (OC), des groupes compétents *ad hoc*, des institutions fournissant une certaine assistance et autres structures, des autorités locales (les conseils municipaux, conseils de villages), des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que des groupes de femmes, des organisations traditionnelles et religieuses, etc.

Pays vulnérables aux catastrophes – Pays qui sont victimes de catastrophes à répétition ou cycliques du fait de leur situation géographique et de leurs conditions climatiques, environnementales ou socio-économiques.

Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIPP) – Personnes ayant fuit de leurs domiciles ou ayant été contraintes d'en partir du fait de guerres, de conflits civils, de catastrophes naturelles ou de toute forme de crise, mais qui demeurent sur le territoire de leur propre pays.

Planification (antérieure aux catastrophes) – Elaboration des stratégies organisant les efforts et les actions à mettre en œuvre pour réduire l'impact des catastrophes, avant leur survenue.

Planification (postérieure aux catastrophes) – Définition des stratégies permettant de faire face aux dégâts survenus et de concevoir des actions visant à prévenir les catastrophes futures ou à en atténuer les effets.

Planification de l'atténuation des catastrophes – Cela comprend la planification prévisionnelle et la mise en œuvre d'un ensemble de mesures complémentaires et préventives dans les domaines social, économique, scientifique et technique afin de réduire les pertes en vies humaines, des moyens d'existence et des biens causées par les catastrophes naturelles.

Politiques et programmes n'intégrant pas la dimension genre et neutres au plan du genre – Les politiques et programmes « n'intégrant pas la dimension genre » qui ne font pas de distinction fondée sur le sexe et le genre des cibles, des participants ou des bénéficiaires ne sont pas nécessairement «neutres au plan du genre» de par leur impact; ce qui signifie qu'ils n'affectent nécessairement pas les hommes et les femmes de la même façon.

Populations les plus affectées – Populations en situation d'urgence ayant besoin d'une assistance immédiate (en nourriture, eau, hébergement, aide médicale, etc.). Il faut préciser que ce terme est surtout utilisé dans le contexte d'une catastrophe naturelle. Il importe cependant de faire la différence entre « populations les plus affectées » et d'autres expressions comme:

- « populations exposées » – l'ensemble de la population susceptible d'être exposée à une crise;
- « populations à risque » – les personnes dont la vie, les biens et les moyens de subsistance sont directement menacés par une crise;
- « populations cibles » – les personnes pour lesquelles un service (secours, réhabilitation) ou une assistance est fourni et qui en sont les principaux bénéficiaires.

Préparation – Prévision et adoption de mesures de précaution face à l'imminence d'une menace. La préparation prévisionnelle permet d'améliorer la réponse aux effets d'une catastrophe en organisant la fourniture

d'une assistance rapide et efficace. Le terme peut être étendu pour désigner les mesures de précaution liées à d'autres types de crises.

Préparation aux catastrophes – Mesures prises en vue (i) d'assurer la réaction rapide et la capacité d'une société donnée à prévoir une catastrophe et à adopter longtemps à l'avance des mesures prévisionnelles pour en réduire les effets négatifs et (ii) d'aider à contrer ces effets grâce à une organisation et une fourniture rapide, appropriée et efficace des secours et de l'assistance à la réhabilitation.

Prévention – Ensemble de mesures destinées à empêcher la survenue ou la répétition d'un événement contingent et/ou prévenir tout préjudice causé par cet événement.

Profil de crise – Description et analyse sommaire de l'origine, de l'historique et de l'évolution d'une crise afin de faciliter la compréhension de ses différents aspects et concevoir des options et des stratégies pour y faire face.

Profil de catastrophe – Description de l'historique de l'incidence et de l'ampleur de types particuliers de catastrophes survenant dans le pays, de leur impact dans la zone touchée, sur les populations et l'économie, ainsi que des types de besoins qui peuvent être prévus et des formes d'assistance ultérieure à la catastrophe qui pourraient s'avérer nécessaires.

Projets à impact rapide (PIR) – Projets conçus afin de répondre aux besoins à court terme en matière d'emploi et de réhabilitation, et qui ciblent les zones et les groupes les plus vulnérables.

Projet ou programme à forte intensité de main-d'œuvre – Projet ou programme dans le quel les travaux sont effectués en ayant recours à autant de main-d'œuvre que techniquement possible, tout en assurant des coût raisonnables et compétitifs et la réalisation d'un travail de qualité.

Protection sociale – Elle prend en compte les mêmes situations et permet de subvenir aux mêmes besoins que la « sécurité sociale », mais intègre également des mesures volontaires prises à travers des mécanismes privés ou non statutaires ayant le même objectif, telles que les sociétés de secours mutuel, les systèmes de caisse de retraite et les mécanismes communautaires.

Réadaptation professionnelle – Processus qui permet aux personnes handicapées d'obtenir un emploi convenable, de le garder et d'y progresser, consolidant ainsi leur intégration ou réintégration dans la société et leur autonomie.

Recyclage – Il assure une formation permettant aux individus ayant perdu leur emploi de pouvoir en trouver de nouveaux, ou aux personnes à

la recherche de nouvelles carrières de se doter des compétences nécessaires.

Redressement/Reconstruction – Interventions en matière de développement qui visent non seulement à construire ou à réparer les dégâts, ou à retourner au *statu quo ante*, mais également à satisfaire les besoins à moyen et long terme ainsi qu'à améliorer les politiques, programmes, systèmes et capacités, afin d'éviter la répétition des crises, d'atteindre des niveaux plus élevés d'emploi et de conditions de vie.

Réfugié – Personne vivant hors de son pays d'origine à cause de craintes justifiées de persécution fondée sur sa race, religion, nationalité, appartenance à un groupe social déterminé ou sur ses opinions politiques, et qui est incapable ou ne désire pas bénéficier de la protection de ce pays ou y retourner par crainte de persécution.

Réhabilitation – Actions qui permettent aux populations affectées de reprendre plus ou moins le cours normal de leur existence. Ces actions représentent une phase de transition et peuvent être menées simultanément avec des opérations de secours ainsi qu'avec des activités supplémentaires de redressement et de reconstruction.

Réintégration – Terme générique utilisé pour toutes les activités destinées à aider des populations directement affectées par une crise, à l'exemple des survivants d'une catastrophe, des communautés affectées par une catastrophe, des groupes de personnes affectées par des conflits et déplacées au plan intérieur, des réfugiés, des combattants démobilisés, etc., à reprendre une vie « normale ». Il s'agit en fait d'activités à court et à moyen terme formant un processus complet de réintégration de l'individu, du ménage et de la communauté, dans le système social, économique et politique qui connaît lui-même des mutations du fait de la crise.

Renforcement des capacités – Par renforcement des capacités, il faut entendre les moyens par lesquels les compétences, l'expérience, les aptitudes techniques et de gestion sont développées, souvent par le biais de l'assistance technique, de la formation à court ou à moyen terme et des contributions de spécialistes. Ce processus implique également la mise en valeur des ressources humaines, matérielles et financières.

Réponse d'urgence – Actions prises en réponse à un signal de catastrophe pour en minimiser ou en limiter les éventuels effets négatifs, sauver des vies humaines et fournir des services de base immédiatement après la survenue d'une catastrophe. Un programme d'emplois en situation d'urgence devrait faire partie intégrante de la réponse d'urgence, étant donné que les catastrophes font disparaître de nombreux emplois.

Risque – Il comporte trois aspects: la probabilité de la survenue d'un danger (événement contingent) d'une ampleur déterminée, l'identification des éléments qui seraient affectés si l'événement contingent survenait et la vulnérabilité de ces éléments au danger.

Sécurité sociale – Il s'agit de la protection assurée par la société à travers une série de mesures publiques destinées à compenser l'interruption ou la cessation des revenus du travail à cause d'un certain nombre de contingences (telles que la maladie, le chômage, les accidents de travail, les incapacités, le vieillissement et la mort du soutien de la famille), à assurer une couverture médicale à la population ou un appui financier aux familles ayant des enfants.

Situation d'urgence complexe – Il s'agit d'une crise aux origines multiples et ayant de nombreux facteurs aggravants, caractérisée par une faillite totale ou partielle de l'autorité résultant d'un conflit interne ou externe. Elle appelle à une intervention internationale allant au-delà du mandat ou de la capacité d'une seule institution des Nations Unies ou du système d'assistance en cours.

Stratégies d'adaptation et de survie – Terme générique désignant toutes les actions qui visent à assurer la sécurité des ménages, des individus et des groupes affectés par une crise. Conçu au départ pour être utilisé dans le contexte de la sécurité alimentaire, le terme est de plus en plus usité dans le contexte des situations de crise de toute nature. Les indicateurs de changement des mécanismes de survie comprennent:

- les changements des sources d'approvisionnement alimentaire;
- la nouvelle répartition des produits alimentaires entre membres du ménage;
- les actions entreprises pour trouver du travail/avoir un travail supplémentaire ou travailler plus longuement;
- la participation accrue des membres du ménage au marché du travail;
- le travail des enfants (et notamment le recrutement d'enfants soldats et le trafic d'enfants);
- les migrations à la recherche d'un emploi (du secteur formel à l'informel, des grandes villes vers les petites localités, du milieu urbain aux zones rurales);
- la recherche d'assistance auprès des parents ou de la communauté;
- la vente des avoirs du ménage;

- la réduction ou la suppression des dépenses compressibles (arrêt de la scolarisation des enfants, réduction des dépenses liées à la santé, à l'habillement et au logement).

En raison de la durée de certaines crises et de l'incertitude qui y est relative, les mécanismes de survie tendent à devenir un volet permanent des stratégies d'adaptation au niveau des ménages même dans les situations ultérieures à la crise.

Système d'alerte rapide (et de surveillance) – Il s'agit d'un système composé de quatre volets interdépendants:

- collecte et analyse prévisionnelle régulière périodique et systématique des données;
- interprétation des données et conversion de celles-ci en informations opérationnelles pertinentes pour une crise (système de prévention);
- examen des données par l'organisation concernée, évaluation de l'imminence/éventualité d'une crise et surveillance du processus de reconstruction;
- dispositions ou mécanismes pour une diffusion rapide des données aux autorités compétentes, aux institutions et aux populations susceptibles d'être touchées par les catastrophes.

Il existe un certain nombre de systèmes nationaux et internationaux d'alerte précoce en activité tels que le système de surveillance météorologique mondiale de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le système de prévisions alimentaires et agricoles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité sur la disponibilité des réserves et de l'approvisionnement alimentaires du Programme alimentaire mondial (PAM), et le système de surveillance sanitaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) fondé sur la compilation de données épidémiologiques de chaque pays. Des informations sur la situation de l'emploi, des salaires, de la pauvreté, des conflits sociaux, etc. devraient également faire partie du système d'alerte précoce.

Techniques fondées sur la main-d'oeuvre (TFMO) – Les techniques fondées sur la main-d'œuvre sont une méthode structurée permettant de mettre en place ou d'entretenir des infrastructures répondant à des normes précises, tout en optimisant l'utilisation de la main-d'œuvre et en appliquant aux travailleurs des conditions de travail justes. L' utilisation de la main-d'œuvre est complétée, le cas échéant, par des équipements appropriés, pour des soucis de qualité ou de coût. Il s'agit d'un système qui met l'accent sur la supervision. Ainsi, les techniques fondées sur l'utilisa-

tion de la main-d'œuvre renvoient à l'optimisation de la combinaison de la main-d'œuvre et des équipements pour une plus grande rentabilité.

Travaux communautaires – Ce terme désigne tout travail entrepris par un groupe de personnes clairement identifiables (souvent grâce à l'aide d'un organisme de facilitation) au profit de l'ensemble du groupe. Les biens qui sont le produit de ce travail sont exploités, utilisés et conservés par les bénéficiaires eux-mêmes, qui en ont la propriété.

Travaux publics – Travaux effectués par des organismes relevant d'un gouvernement central ou d'autorités locales pour le bénéfice de l'ensemble de la population. Les infrastructures ainsi construites restent la propriété des organismes concernés, qui sont responsables de leur gestion.

Vulnérabilité – Propension d'une société à subir d'importants dégâts, perturbations et pertes en vies humaines à la suite d'un événement contingent. Au demeurant, la vulnérabilité peut aussi être associée à des groupes spécifiques de la société qui sont susceptibles d'être plus durement frappés par une crise que d'autres, en raison de leur condition économique et sociale.

Introduction

Pourquoi le BIT est impliqué dans la réponse aux crises

Dans notre monde contemporain, les crises résultant des catastrophes naturelles, des conflits armés, des crises économiques et financières et des transitions sociales et politiques difficiles, sont des obstacles majeurs à la réalisation des objectifs du BIT pour un travail décent, un développement durable et la réduction de la pauvreté. Ainsi, les crises peuvent ruiner des progrès accomplis pendant des décennies et faire reculer les perspectives de développement pendant des années. Au demeurant, les crises bouleversent la vie des populations et leurs moyens d'existence, détruisent les sociétés et les économies, réduisent l'accès des populations aux services de base. Elles peuvent également entraîner des déplacements de populations à grande échelle et des violations des droits de l'homme. Ces crises peuvent aussi laisser à des générations entières un héritage négatif de divisions sociales et ethniques. Invariablement, les crises sont de nature complexe.

Les effets et les conséquences des crises pour les populations sont d'autant plus importants quand celles-ci vivent dans la pauvreté, sont victimes de marginalisation économique, n'ont pas accès aux services de base, ne peuvent pas subvenir de façon satisfaisante aux besoins de leurs familles, ainsi que lorsque le fossé entre riches et pauvres s'agrandit. Les risques liés aux crises sont également élevés lorsque les citoyens ont le sentiment de ne pas avoir voix au chapitre sur le plan politique, sont socialement exclus, ou encore dans les cas de déni ou de violation des droits de l'homme. Du reste, les populations les plus vulnérables aux crises restent celles qui disposent de peu de ressources sociales et autres ressources pour y faire face.

L' emploi et les autres aspects liés au travail décent dans la réponse aux crises

Vu la nécessité de protéger les groupes et les individus vulnérables des effets de la crise et de réduire leur vulnérabilité aux crises futures, les objectifs institutionnels du BIT ont récemment été élargis afin d'inclure une capacité de réponse rapide et durable aux situations de crise, mettant

l'accent sur le point souvent négligé de « l'emploi et autres aspects liés au travail décent » ainsi que sur les préoccupations socio-économiques en situation de crise. La réponse du BIT se fonde sur son mandat de base et son avantage comparatif dans la promotion de l'emploi, du dialogue social, de la protection sociale et des normes internationales du travail. Il importe ici de souligner que l'objectif à long terme du BIT est d'étendre et d'enrichir ses relations de travail avec les gouvernements et la société civile, de même qu'avec les bailleurs de fonds et autres organismes intéressés.

Le Programme focal du BIT sur la réponse aux crises et la reconstruction (IFP/CRISIS) a été mis en place afin de relever le défi de l'emploi et du travail décent dans les situations de crise, de promouvoir la réintégration socio-économique des groupes affectés par les crises et la reconstruction de leurs communautés, et de renforcer les capacités de l'Organisation et de ses mandants à répondre rapidement, globalement et efficacement aux crises. IFP/CRISIS vise à concevoir des solutions durables aux crises en accordant une attention particulière à la promotion de l'emploi, à la lutte contre la pauvreté, au dialogue social, ainsi qu'à la promotion des principes et des droits fondamentaux, à la protection sociale et autres aspects socio-économiques.

L' avantage comparatif du BIT

Dans les domaines précités, le BIT a un avantage comparatif évident sur d'autres organisations impliquées dans la réponse aux crises.

De par son statut d'institution spécialisée la plus ancienne de l'ONU, l'OIT (dont le BIT est le secrétariat) dispose d'une très riche expérience de réponse aux crises, accumulée depuis la période suivant la Première guerre mondiale jusqu'à nos jours, en passant par la Grande Dépression des années 30 et les périodes antérieure et postérieure à la Deuxième guerre mondiale. Les contributions régulières de l'OIT à la paix à travers la promotion de l'emploi et de la justice sociale ont été reconnues par l'attribution du Prix Nobel de la paix en 1969.

Depuis lors, le BIT est par exemple intervenu dans les famines qui ont frappé l'Ethiopie et le Soudan, et a apporté son assistance aux pays d'Amérique centrale suite à l'ouragan Mitch. Il est également intervenu en Amérique Centrale, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Cambodge et ailleurs, afin de promouvoir une approche de développement économique local visant à stimuler les économies locales et à créer des emplois dans les pays touchés par les crises. A la demande du Secrétaire Général de l'ONU et des parties locales concernées, le BIT a participé directement aux négo-

ciations de paix guatémaltèques. Il y a acquis l'expérience unique d'être la seule institution spécialisée des Nations Unies à avoir joué un rôle clé dans la conclusion de l'Accord sur l'identité et les droits des populations autochtones ainsi que l'Accord sur les questions socio-économiques et la situation agraire. Ces accords ont intégré plusieurs normes de l'OIT et ont constitué les principaux éléments du règlement de paix final signé en décembre 1996.

Le BIT a aussi pu tirer des enseignements des projets de coopératives réalisés après des situations de crise. On peut ainsi évoquer le programme ACOPAM, qui a permis une intervention lors de la sécheresse des années 70 au Sahel, le volet lié aux coopératives du Programme PRODERE en Amérique Centrale, et les projets de développement de coopératives communautaires élaborés par le programme INDISCO dans les communautés affectées par les conflits et parmi les populations « indigènes ». En collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, le BIT a en outre participé à des missions conjointes dans le cadre de la réponse globale de l'ensemble du système des Nations Unies aux différentes crises.

En raison de cette longue expérience, le BIT a mis sur pied un vaste réseau d'experts au niveau du siège, des régions, de ses bureaux et projets dans les pays. Il est ainsi en mesure de recourir rapidement à cette expertise et a tiré d'importantes leçons de la surveillance et de l'évaluation de ses opérations récentes et actuelles.

Concernant les domaines d'intervention, le BIT poursuit, dans plusieurs pays frappés par les crises, un travail de coopération technique et de soutien aux politiques dans des domaines clés, tels que la formation professionnelle, la création de petites et micro-entreprises et les activités opérationnelles de longue durée et de vaste envergure d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre. Il est aussi doté d'une expertise éprouvée dans la réintégration des ex-combattants, y compris dans la préparation des outils et du matériel à cet effet, ainsi que dans la micro-finance, un domaine vital en situation de crise si l'on veut atteindre et donner leur autonomie aux groupes affectés par les crises et constituer un point de départ pour le renforcement des institutions de la base au sommet. Par ailleurs, le BIT a été mandaté par le Sommet sur le micro-crédit pour organiser (conjointement avec le HCR) une conférence en septembre 1999 sur le rôle de la micro-finance après les crises. Le suivi de cette conférence a été intégré dans le Programme focal actuel.

Le BIT dispose également de données, d'instruments et d'informations émanant de travaux de recherche, qui servent de socle à une action efficace d'appui aux pays en crise et aux groupes affectés par des crises. Il peut également s'appuyer sur un travail conséquent – y compris dans le

cadre des recherches en cours, de la coopération technique et d'autres activités de promotion – sur les femmes, l'analyse de genre et les questions d'égalité de genre, les personnes handicapées, les migrants, ainsi que l'intégration sociale et économique de ces groupes marginalisés.

L' autre facteur clé de l'avantage comparatif de l'OIT a trait à sa structure tripartite et à l'accent mis sur le dialogue social, qui lui permettent de jouer un rôle unique et direct auprès de la société civile et d'avoir accès à tous les acteurs clés, en situation de crise. Au demeurant, le BIT est perçu comme un interlocuteur respecté et neutre, capable de saisir et d'intégrer tous les points de vue. En outre, les normes internationales du travail fondamentales de l'OIT offrent également un cadre pour la prévention et la résolution des crises (comme dans le cas des dernières négociations de paix au Guatemala).

Dans la sous-région de l'Amérique Centrale, le BIT a organisé une série de séminaires sur le dialogue social et mené d'autres activités impliquant les mandants tripartites. Au terme de ces actions, son rôle a été reconnu et salué pour son impact positif et profond. De toutes les structures dont la promotion a été assurée dans le cadre des différents accords de paix dans les pays d'Amérique Centrale, celles appuyées par le BIT (notamment la Fundación del Trabajo au Panama, el Consejo Tripartito au Salvador, et la Comisión Tripartita au Guatemala) se sont révélées les plus viables et les plus actives. Enfin, les capacités du BIT à élaborer des mécanismes de protection sociale – de sécurité sociale et de prestations sociales non statutaires – en situations de crise, ont été déterminantes dans la prévention des crises et pour faire face à leurs conséquences.

Buts et portée du Manuel

Le présent Manuel sur l'évaluation rapide des besoins pendant et après les crises constitue un cadre d'orientation pour l'évaluation à mener. Il est conçu à l'intention du personnel du Programme focal sur la réponse aux crises et la reconstruction, des point, focaux sur les crises et autres fonctionnaires du BIT, des consultants et des mandants du BIT qui pourraient être amenés à organiser ou à participer à ces missions d'évaluation des besoins.[1] L' utilisation du Manuel permettra de s'assurer que les informations collectées sont cohérentes, aussi complètes que possible et pertinentes pour la conception d'éventuels programmes du BIT de réponse aux crises.

[1] Les utilisateurs de ce Manuel seront désignés sous le vocable d'évaluateurs.

Buts du Manuel

Le présent Manuel est conçu pour faciliter le processus d'évaluation en fournissant des listes de points à aborder, des questions sectorielles et des suggestions sur la préparation, la réalisation et le compte rendu de l'évaluation. Ainsi, *en adoptant les indications présentées dans ce Manuel, l'évaluateur devrait être plus à même*:

- de déterminer les causes profondes probables (structurelles et immédiates) de la crise et les niveaux probables de vulnérabilité et de risque, afin que ceux-ci soient également pris en compte dans la formulation de la réponse du BIT;
- d'identifier l'impact de la crise sur le pays et sa population;
- de prendre en compte l'impact persistant des crises antérieures et la probabilité que plus d'un type de crise survienne;
- d'évaluer les dégâts causés à l'infrastructure physique et sociale ainsi que les effets négatifs sur les avoirs productifs, les perspectives économiques et le progrès social;
- d'identifier les populations affectées par les crises et notamment les groupes cibles spéciaux (les personnes handicapées, les jeunes, les minorités, les femmes) ainsi que les effets de la crise sur les aspects de genre;
- de s'appuyer sur les normes pertinentes de l'OIT, les droits de l'homme et autres droits socio-économiques et d'évaluer la capacité des institutions et des groupes nationaux à les soutenir, y compris celle des systèmes d'appui de la société civile;
- d'identifier la capacité du pays affecté par la crise et de son secteur public et privé à appuyer la société civile et les populations affectées à faire face à la situation;
- d'évaluer la capacité des communautés affectées par la crise et des services locaux à mettre en œuvre les activités de réhabilitation et de reconstruction;
- d'évaluer les besoins en assistance technique extérieure;
- d'identifier le niveau de réponse des autres organismes des Nations Unies, des organisations internationales, des banques de développement, des pays bailleurs de fonds, des organisations non gouvernementales et des organisations privées ainsi que des mandants de l'OIT dans le domaine de l'emploi et autres aspects liés au travail décent;
- de déterminer l'efficacité des programmes de réponse du BIT et d'autres activités à subvenir aux besoins immédiats, et de

moyen et long terme, celle des mécanismes de mise en œuvre et celle des partenaires potentiels et des mécanismes de coordination;

- d'aider à l'élaboration de programmes pouvant faire partie du Processus d'appels consolidés (PAC) et d'autres propositions similaires à l'intention des bailleurs de fonds, pour leur appui à la réponse du BIT à la crise;
- de préparer les premiers documents des propositions de réponse du BIT, suivant les modèles standards.

Esquisse de la structure du Manuel

Le contenu du présent Manuel est suffisamment souple pour être utilisé dans toute phase de la crise.

La mission d'évaluation doit identifier les informations de base nécessaires et, à cet effet, devrait s'inspirer de la mission préliminaire de IFP/CRISIS et des indications qui correspondent à la situation. En plus, les évaluations doivent être planifiées et mises en œuvre en gardant à l'esprit les résultats attendus – en règle générale, un programme de réponse ou autre intervention – et demeurer dans les limites du mandat et des objectifs du BIT.

Ce Manuel se présente comme suit:

1ère partie – Approche du BIT dans la réponse aux crises

2ème partie – Evaluation des crises – Planification, méthodologie et informations

3ème partie – Mission d'évaluation des crises par le BIT – Thèmes et questions

4ème partie – Etablissement du rapport et suivi

Le présent Manuel fait partie de l'arsenal des réponses du BIT aux différents types de crises. Le personnel du BIT doit également se référer au document complémentaire « *Modules génériques du BIT de réponse aux crises* », qui comporte quatre modules autonomes, sur les quatre principaux types de crises auxquels répond IFP/CRISIS:

- les catastrophes naturelles;
- les crises économiques et financières;
- les conflits armés; et
- les transitions sociales et politiques difficiles.

Chaque crise est étudiée sous l'angle des causes, des effets et des facteurs contribuant à la vulnérabilité. Les réponses sont décrites en termes de la coordination entre le BIT, les Nations Unies et autres organismes d'assistance; ainsi que de la préparation du BIT aux crises; et de ses interventions pour les atténuer visant l'immédiat et le court terme, et le moyen/long terme. Il convient aussi de garder présent à l'esprit que chaque situation de crise peut être une combinaison d'au moins deux types différents de crises.

Le présent Manuel contient également des annexes très utiles:

Annexe 1:	liste des sites Web traitant des crises
Annexe 2:	indications pour la planification des termes de référence pour une mission d'évaluation des besoins
Annexe 3:	description d'un projet type dans le format des Processus d'appels consolidés (PAC)

Le départ de la réponse du BIT aux crises

Le point de départ qui détermine la réponse du BIT dans un pays affecté par une crise est la mission d'évaluation des besoins. Ladite mission peut avoir lieu à n'importe quelle phase de la crise: avant la crise, pendant la crise et après celle-ci. La mise en route de cette mission dépendra dans une grande mesure du système d'alerte précoce de la crise en place et des données disponibles. La mission d'évaluation est essentielle pour la collecte de données pertinentes sur la nature et l'impact de la crise et pour déterminer l'ampleur et l'orientation probables de toute intervention du BIT.

La décision d'effectuer une mission d'évaluation nécessite un processus de consultation au sein du BIT (IFP/CRISIS, Bureau régional, EMD, Bureau de zone et partenaires sociaux) ainsi qu'un consensus sur les rôles et les responsabilités dans le cadre de la mission.

Les principaux objectifs des missions d'évaluation sont: de permettre une bonne compréhension de l'ensemble des facteurs – sociaux, politiques, économiques et environnementaux – contribuant à la vulnérabilité; de formuler des programmes permettant d'aider les populations et les communautés à reconstruire leurs moyens d'existence et à trouver des solutions durables pour la promotion de leurs droits et de leur dignité.

Des informations sur la situation générale sont collectées et analysées. Elles portent notamment sur les causes et l'impact de la crise, les

aspects sectoriels, les capacités et les vulnérabilités de groupes cibles spéciaux. Par la suite, la mission devra identifier, en tenant compte des priorités nationales et locales et conformément aux préoccupations et au mandat du BIT, les interventions les plus réalistes et susceptibles de faire la différence. Par ailleurs, la responsabilité de la mobilisation de la réponse du BIT sera partagée entre IFP/CRISIS, les structures du BIT sur le terrain et les départements techniques du siège du BIT. Ce travail se fera sous la coordination de IFP/CRISIS.

1ère partie: Approche du BIT à la réponse aux crises

1.1 Contextes de crise

Considérations générales sur les crises

Les crises englobent les catastrophes et les situations d'urgence complexes qui perturbent gravement le fonctionnement d'une société, causant de nombreuses pertes en vies humaines et provoquant des dégâts matériels et environnementaux généralisés ainsi que des problèmes institutionnels qui parfois dépassent la capacité de la société affectée à y faire face en utilisant ses propres ressources. En situation de crise, l'on observe souvent une détérioration grave et prononcée des capacités de réponse d'un groupe ou d'une communauté, et des activités exceptionnelles ou une intervention externe sont souvent nécessaires afin d'appuyer leur capacité de réponse Au demeurant, la communauté n'aimerait vraisemblablement pas retourner à la situation « antérieure à la crise », qui pourrait avoir déclenché celle-ci. Toutefois, si la reconstruction postérieure à la crise et les efforts de réintégration tiennent compte des causes profondes de la crise, elles peuvent non seulement améliorer la situation socio-économique mais également éviter le retour de la situation antérieure à la crise.

Causes structurelles et immédiates des crises

Les crises tiennent rarement à une cause unique. En réalité, elles sont plus souvent la résultante d'une interaction complexe de facteurs structurels sous-jacents, qui peuvent atteindre le stade de crise sous l'impulsion d'un facteur de déclenchement ou d'un événement déclencheur qui est perçu comme la cause immédiate de la crise. S'agissant de certaines crises, les effets du facteur causal dominant peuvent être aggravés par des effets en aval ou par les conséquences de la crise, en particulier lorsque le système social, politique ou économique présente un certain nombre de faiblesses. Ces conséquences peuvent en effet découler d'une répartition inégale du fardeau de la crise entre les divers groupes sociaux, de pertes d'emplois massives ou de déplacements internes de la population. En

outre, une réponse inadéquate ou inappropriée à la crise immédiate peut précipiter la survenue d'autres types de crises.

Différents types de situations de crise

Dans la réponse aux crises, il importe de comprendre l'origine, l'histoire, la nature et le type de crise, en vue de concevoir les approches et stratégies adaptées pour y faire face. Nous allons examiner de façon schématique dans les lignes qui suivent l'ensemble des causes probables des situations de crise.

Les catastrophes naturelles sont souvent provoquées par le déclenchement soudain d'une force naturelle destructrice comme les tremblements de terre, les inondations, les cyclones tropicaux ou les sécheresses, qui a un impact sur les êtres humains et leur environnement, entraînant des pertes en vies humaines, infrastructures et opportunités d'emploi. Le potentiel d'une crise peut se développer du fait d'une dégradation de l'environnement causée par des établissements humains, de l'absence de mesures d'atténuation suffisantes et de la pauvreté. Par ailleurs, les catastrophes à développement lent telles que celles qui dégradent lenvironnement – sécheresse, déforestation et désertification – sont insidieuses mais dévastatrices étant donné que leurs effets s'accumulent dans le temps et entraînent une dégradation de la qualité de la vie, réduisent les moyens d'existence et peuvent contribuer au déclenchement d'autres types de crises.

Les crises économiques et financières sont souvent caractérisées par une diminution importante de la croissance du PIB réel, une chute des cours de la bourse et de la production, des taux d'inflation très élevés et une baisse importante des revenus et de la consommation. Parmi les autres symptômes de ce type de crise, on peut citer une dépendance excessive des exportations, la vulnérabilité aux tendances du marché international des capitaux, des produits et des matières premières, le lourd fardeau de la dette extérieure, et les options limitées dont dispose l'état pour corriger les déséquilibres de la machine économique. Si l'on y ajoute les conséquences des transitions sociales et politiques qui seront décrites par la suite, les tensions qui se font jour peuvent même conduire à des conflits sociaux ou armés. Si les conditions de pauvreté et d'inégalité ne peuvent pas en elles-mêmes provoquer une crise, elles peuvent cependant constituer un terrain fertile pour les facteurs de déclenchement. Aussi, une crise peut être déclenchée par la perception d'un risque accru par les investisseurs étrangers entraînant une sortie subite et massive de capitaux.

Les conflits armés résultent souvent d'une combinaison de tensions politiques, culturelles, socio-économiques et de facteurs de déclenchement. Les conflits armés peuvent être la conséquence d'une lutte pour l'indépendance, de la quête de liberté, d'égalité, de développement ou de la volonté de contrôler les rares ressources naturelles qui auraient été compromises par la mauvaise gestion de l'environnement naturel ou la surpopulation. Ces conflits peuvent être alimentés par un certain égoïsme qui pousse à avoir la main haute sur les ressources rares et précieuses ou par les griefs d'un ou plusieurs groupes de la société. La mauvaise gouvernance peut également contribuer à l'apparition d'une crise. Aussi, peut-on définir les conflits armés comme des situations d'urgence politique complexes.

Les transitions sociales et politiques difficiles peuvent survenir à la suite de la transition d'une économie planifiée à une économie de marché ou du passage d'un type de régime politique à un autre. Les tensions accompagnant ces changements peuvent être aggravées par l'absence de cadres juridiques et d'institutions adaptés, par la réticence à accepter les Conventions de l'OIT sur les droits de l'homme fondamentaux, par la récession, l'inefficacité, la banqueroute, l'absence d'investissements étrangers et le chômage. Au rang des facteurs contribuant aux crises, on peut citer les tensions avec ou entre les groupes religieux, ethniques, syndicaux ou politiques, ou les faiblesses des partis politiques dominants. Bien plus, la lenteur des avancées sociales, politiques et économiques peut causer des troubles sociaux ainsi qu'une montée de la criminalité et d'une insécurité généralisée. Les pays en phase de transition socio-politique ne plongeront pas forcément dans la crise mais pourraient plutôt connaître une situation prolongée d'instabilité politique. Un facteur de déclenchement comme des menaces réelles ou supposées aux groupes minoritaires peut entraîner des violences et même un conflit civil.

1.2 Questions clés

La préoccupation majeure du BIT est de promouvoir les opportunités pour les femmes et les hommes d'obtenir un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine. Le programme travail décent élaboré par le BIT est une approche fondée sur les droits à promouvoir et l'objectif général du développement. Il intègre des préoccupations économiques et sociales et représente la synthèse de quatre objectifs stratégiques: les principes et droits fondamentaux au travail; la création d'emplois et d'opportunités de revenus pour les femmes et les hommes; la protection sociale et le dialogue social. La reconstruction d'après crise et les processus de réhabilitation et de réintégration offrent des possibilités d'instaurer la justice sociale, de s'attaquer aux iné-

galités liées au genre, de réduire la vulnérabilité et d'assurer une sécurité durable. Afin de restaurer la dignité dans la vie des populations affectées par les crises, le travail décent est essentiel.

Préoccupations majeures

L' approche du BIT par rapport au cadre de la réponse est de permettre une compréhension globale et d'examiner les six sujets de préoccupation majeurs qui s'inscrivent en droite ligne du mandat du BIT, soit:

- Les Droits de l'homme (principes fondamentaux de l'OIT, justice sociale, droit et approche tripartite)
- La situation macroéconomique et microéconomique (économie en recul ou en expansion, tendances des prix, niveaux de pauvreté, tendances du commerce international, flux de capitaux étrangers et paiements)
- La situation du marché de l'emploi (chômage et sous-emploi ainsi que la demande et l'offre des différents types d'emplois, capacités et besoins de formation, politiques et informations sur le marché de l'emploi)
- Le contexte socio-culturel et politique (surtout la sécurité, les préoccupations liées au genre, la vulnérabilité, l'exclusion sociale et les groupes cibles clés)
- Les mécanismes du dialogue social (surtout le rôle des partenaires sociaux du BIT et la portée de la réconciliation et de la paix, la création d'emplois)
- La protection sociale (les systèmes moderne et traditionnel, national et communautaire, leur sécurité et leur potentialité)

Au départ, il est judicieux que l'évaluateur prenne note de tous les faits pertinents et informations disponibles dans ces six domaines de préoccupation majeurs, car cette démarche permettra d'avoir une image plus exacte de la situation de crise et d'élaborer un cadre dans lequel le programme du BIT pourra être esquissé et par la suite développé.

Collaboration et partenariat au plan local et international

Les gouvernements et les autres mandants de l'OIT – les travailleurs et les employeurs – confrontés à des situations de crise, peuvent transmettre ou soumettre des demandes d'assistance pour organiser et appuyer une réponse aux crises. Pour répondre à ces demandes, le BIT travaille en

étroite collaboration avec la famille de l'ONU, les banques de développement, de nombreux organismes des secteurs public et privé et avec ses mandants. Les décisions relatives au programme de réponse doivent être prises rapidement, en tirant avantage des opportunités concrètes de s'appuyer aux capacités et aux institutions locales pour la réalisation des objectifs fixés.

Les crises constituent un défi pour ceux qui sont chargés d'en atténuer les conséquences. En effet, la plupart des crises s'inscrivent dans la durée, ont de nombreux effets secondaires et leur évolution n'est pas toujours prévisible. Au demeurant, une réponse appropriée n'est possible que si elle se fonde sur une compréhension des relations complexes de la crise au sein d'une société et des changements qui en sont le corollaire. En tout état de cause, l'objectif de l'assistance du BIT en situation de crise est d'alléger les souffrances, de consolider l'auto-suffisance et d'accélérer la reconstruction. Les interventions du BIT visent à venir en appui aux efforts des bénéficiaires pour faire face à la situation et renforcer leurs propres capacités à maintenir leurs conditions de vie. Le but poursuivi par le BIT est de coupler ses interventions avec les ressources des bénéficiaires et leurs capacités d'ajustement, en renforçant en même temps ces dernières.

1.3 Stratégie d'évaluation du BIT

L'évaluation étant la première étape dans la conception des programmes et des réponses du BIT, l'évaluateur gardera présent à l'esprit les considérations suivantes:

- Faire de l'emploi une préoccupation centrale – Il faut s'attacher à préserver les emplois existants de même qu'à en créer de nouveaux. Le BIT a également un rôle majeur à jouer dans la promotion de la redynamisation des activités économiques, dans le renforcement des services de l'emploi, dans la promotion de techniques à haute intensité de main-d'œuvre, du développement économique local, des petites entreprises et des programmes de micro-finance.
- Assurer une réponse rapide – Les stratégies et les activités sélectionnées pour la première phase de mise en œuvre devraient l'être rapidement. La Mission d'évaluation des besoins (MEB) doit identifier ce qui peut être inclus dans la première phase, en se fondant sur la nécessité de répondre rapidement et au départ avec les ressources limitées disponibles, et planifier les interventions à moyen et long terme. L' activation ou la réactivation des services de l'emploi doit également figurer au premier rang des actions de réponse à mener.

- Etablir le lien entre secours et développement – Pendant toutes les phases de la réponse aux crises, le BIT applique des principes qui font le lien entre secours et développement, évitant ainsi le « fossé » entre ces deux concepts qui s'est avéré problématique dans le passé. Dans ce contexte, l'emploi et les préoccupations sociales et économiques qui lui sont associées sont pertinents à toutes les phases de la crise et du processus de reconstruction. Leur mise en œuvre doit donc démarrer dès la phase de secours.
- Renforcer les communautés locales – Les stratégies d'adaptation des communautés doivent être appuyées par la participation communautaire, la planification, l'établissement de priorités et le renforcement des capacités des institutions et entreprises locales, afin de permettre le développement économique local.
- Intégrer les groupes cibles spéciaux – L' expérience du BIT a démontré que les programmes doivent être ouverts afin de faciliter la réintégration sociale, au lieu de mettre uniquement l'accent sur les groupes individuels comme les femmes, les personnes handicapées, les réfugiés et les soldats démobilisés. Cependant, dans certains cas, des composantes spécifiques des projets pourraient être nécessaires afin de s'assurer de la satisfaction en priorité des besoins spéciaux de groupes spécifiques.
- Intégrer les composantes du programme – Il est essentiel par exemple d'établir des liens entre la formation, la micro-finance et les opportunités d'emplois productifs qui se créent. Les services de l'emploi doivent ainsi être pleinement intégrés dans les demandes du marché de l'emploi et de la formation.
- Protéger les fonds de la sécurité sociale – Les fonds de la sécurité sociale et des pensions peuvent souvent être l'objet de détournements en situation de crise prolongée. L' évaluation du BIT devra faire rapport et formuler des suggestions sur la « sécurité » de ces fonds ainsi que sur les documents afférants.
- S'inspirer de programmes du BIT réussis – Le BIT a un bilan important de mise en œuvre réussie de programmes globaux pour ces vingt dernières années. Il convient de mentionner particulièrement ici le travail du BIT au Guatemala et au Salvador (Amérique Centrale), aux Philippines et au Cambodge (Asie), en République démocratique du Congo, en Ouganda et en Sierra Leone (Afrique).

1.4 Elaboration de la réponse du BIT

Le programme de réponse du BIT aux crises doit être élaboré dans le cadre des questions et approches clés énoncées dans les Sections 1.2 et 1.3 ainsi que des principes du programme travail décent.

L' emploi et les activités génératrices de revenus devraient être autant que possible l'élément central de la réponse aux crises. A cette fin, en règle générale, il est indiqué de commencer par la réactivation des services de l'emploi, permettant de jeter des passerelles entre l'offre et la demande d'emplois. Les types d'emplois et de programmes d'activités génératrices de revenus découleront ensuite logiquement de l'évaluation des besoins et des informations recueillies sur le marché de l'emploi. Le ciblage de l'emploi à travers l'élaboration d'une cartographie de l'emploi, fondée sur des données géographiques, démographiques et de la pauvreté, est très utile.

Les programmes pour l'emploi et les activités génératrices de revenus du BIT sont également susceptibles d'inclure des programmes ciblant une gamme de profils de qualifications. Ces profils vont des travailleurs non-qualifiés analphabètes qui ne peuvent trouver du travail que dans les programmes de réhabilitation à forte intensité de main-d'œuvre, aux travailleurs semi-qualifiés qui souhaitent améliorer leurs qualifications pour de meilleures opportunités d'emploi, sans oublier les travailleurs qualifiés ou semi-qualifiés qui ont besoin d'une formation en entreprenariat et l'accès à la micro-finance pour pouvoir créer des petites entreprises.

S'agissant de l'appui aux activités génératrices de revenus ciblant les communautés, l'approche de Développement économique local (DEL) est particulièrement efficace étant donné que sa formation va au-delà des divisions entre les factions et permet de commencer à reconstruire une communauté véritablement stable. Un « menu » d'options de réponses possibles est exposé dans la Section 4.3. Un programme de réponse typique du BIT peut être composé d'un document SPROUT (schéma préliminaire de projet) ou d'une série de composantes indépendantes mais corrélées telles que les services de l'emploi, les accords de jumelage avec les partenaires sociaux dans un pays « d'appui », l'appui à l'administration du travail, la législation du travail et le développement des relations professionnelles, les travaux d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre, l'acquisition de qualifications pour un avenir meilleur, l'élaboration d'une approche de DEL, les activités financières communautaires ou l'appui à la réadaptation professionnelle.

Dans certaines situations de crise, il est important de « faire le lien » entre les composantes sur l'emploi et les activités génératrices de revenus, et des actions parallèles visant à assurer la promotion des droits fondamentaux de l'homme, à renforcer le code du travail, à faciliter l'adoption des Conventions de l'OIT, à reconnaître les droits des organisations de travailleurs et d'employeurs et à lancer un programme plus réaliste de protection sociale.

2ème partie: Evaluation d'une crise: planification, méthodologie et informations

Cette partie du Manuel traite de certains aspects fondamentaux de l'évaluation: les types d'évaluation, la méthode d'évaluation rapide, les sources d'informations et les suggestions pour l'organisation de l'évaluation.

2.1 Nature des évaluations

Les évaluations doivent être perçues comme des « instantanés dans le temps » s'appuyant sur les données historiques pertinentes disponibles. En fait, les informations collectées sont susceptibles de changer rapidement, ou bien c'est leur importance qui peut changer; rendant ainsi très vite les conclusions et les recommandations obsolètes. L' évaluation initiale s'emploiera par conséquent à mettre en place un système de collecte de données et d'analyse continue pouvant faire l'objet d'ajouts et être surveillé lors des évaluations ultérieures. L' évaluation initiale s'attachera également à collecter les informations qui alimentent efficacement et directement le processus de planification du programme. Pendant l'évaluation, il est essentiel de nouer des contacts clés et d'établir ou de renforcer les réseaux.

Les évaluations des crises (qu'elles soient rapides ou non) peuvent être à la fois générales et sectorielles. S'agissant précisément des évaluations du BIT, on combine les deux types selon les besoins.

L' évaluation rapide des besoins (ERB) vise à:

- évaluer l'impact global de la crise sur l'emploi, les droits de l'homme, les conditions sociales et de travail ainsi que les autres préoccupations du BIT;
- examiner les secteurs, régions et groupes les plus touchés par la crise;
- analyser les implications socio-économiques et de toute autre nature de la crise, l'impact de celle-ci sur tous les groupes vulnérables et notamment la dimension genre de cet impact;

- déterminer si oui ou non le moment est approprié pour une réponse du BIT;
- formuler des recommandations appropriées, définir les interventions prioritaires et préparer des propositions de programmes pour la réponse du BIT;
- faciliter l'intégration d'une « dimension emploi » dans les programmes de réponse aux crises, au double plan international et local;
- apporter la contribution du BIT dans l'élaboration des Processus d'appels consolidés (PAC) des Nations Unies et, le cas échéant, dans le cadre des appels d'autres bailleurs de fonds.

Les conclusions de l'ERB peuvent servir soit à préparer le terrain pour de futures recherches plus approfondies ou encore conduire directement à la formulation de projets. Ces conclusions peuvent influer sur l'allocation des ressources en les orientant dans les domaines où les besoins sont les plus pressants.

En préparant l'évaluation, il est important d'avoir connaissance des limites et des insuffisances des données. Il convient aussi de noter que les crises entraînent des opinions et des positions différentes des différents groupes sociaux et économiques (les pauvres, les travailleurs/employeurs, les paysans, etc.) de même que des différents groupes ethniques. Il est de ce fait essentiel d'avoir un large spectre d'opinions. De même, les positions et les opinions des acteurs externes, y compris ceux de la diaspora, devraient faire l'objet d'une évaluation minutieuse.

2.2 Evaluation théorique initiale

Avant d'entreprendre la mission d'évaluation rapide des besoins sur le terrain proprement dite, on s'emploiera à collecter les informations concernant le pays, sa population, la situation antérieure à la crise et les causes probables ainsi que les effets de la crise actuelle. Il existe probablement une foule d'informations ayant été publiées sur la région et sur les populations concernées, qui peuvent être collectées et rassemblées dans un dossier ou une disquette « d'information » à l'intention des évaluateurs avant leur départ pour la mission d'évaluation sur le terrain. Outre les sources ci-après, des recherches rapides sur Internet permettront à coup sûr de recueillir des informations encore plus utiles (Voir l'Annexe 1 pour une liste de sites Web sur la surveillance, l'alerte précoce et l'analyse des crises). Il est aussi indiqué d'entrer en contact avec la diaspora du pays, étant donné qu'elle a souvent accès à une foule d'informations actualisées sur le pays.

En exploitant des données secondaires, il est important de prendre note des méthodes de collecte, de la date de collecte des données et de ceux qui l'ont effectuée. Particulièrement dans les pays qui sont la proie d'un long conflit, les informations démographiques n'ont peut-être pas été collectées depuis le déclenchement du conflit et auraient pu perdre leur fiabilité au cours des années ayant précédé la crise. A cause de la crise, les caractéristiques de la population ont pu changer considérablement. A titre d'exemple, le nombre de ménages dirigés par une femme a pu s'accroître de façon substantielle si de nombreux hommes ont été tués pendant le conflit. Si les données du gouvernement ne sont pas à jour, la mission s'efforcera de collecter les données auprès des organisations du système des Nations Unies ou des ONG qui ont travaillé dans la région pendant ou après la crise. Des séances d'information doivent être organisées avant la mission afin de permettre aux membres de l'équipe d'avoir une compréhension générale de la situation, y compris des facteurs politiques et économiques, des conditions de la crise, du type d'assistance que les autres organisations apportent, des ressources inexploitées, des perspectives des organisations, des attitudes envers les divers groupes/factions politiques et des possibilités de maintenir ou d'accroître l'assistance à l'avenir.

Principales sources des données de l'évaluation théorique

- Départements, programmes et collègues du BIT
- Institutions des Nations Unies (ex. HCR, UNESCO, UNICEF, PNUD, PAM, Banque mondiale, OIT, Commissions économiques régionales des Nations Unies)
- Organisations internationales (ex. l'Organisation internationale des migrations (OIM), le Comité international de la Croix Rouge (CICR), la Fédération internationale des Croix rouges et des Croissants rouges (FICRCR))
- Recensements/enquêtes du gouvernement et autres données des organismes chargés des statistiques
- Ministères compétents (Ministère de la Santé, Ministère du Travail, Ministère de l'Education, Ministère de la Planification), organisations de travailleurs et d'employeurs
- ONG locales, universités et institutions de recherche, spécialistes
- Organisation internationale des Employeurs (OIE)
- Syndicats internationaux
- ONG travaillant sur les droits de l'homme ciblant des thèmes spécifiques (ex. Human Rights Watch, Coalition pour l'interdiction des mines terrestres)
- Rapports sur les pays, tels que ceux établis par:
  - Transparency International
  - HCR
  - Banque mondiale
  - Relief-Web (Informations de base du pays)
  - CIA World Factbook
  - The Economist Intelligence Unit
  - Searchenginecolossus.com
- Ambassades et bailleurs de fonds éventuels
- Recherche générale sur le Web (Voir l'Annexe 1)

2.3 Méthodologie de l'Evaluation rapide des besoins sur le terrain

Les évaluations rapides des besoins sur le terrain (ERBT) constituent la deuxième étape dans la conception de programmes et réponses appropriées du BIT aux crises. Les ERBT doivent être menées après la réalisation par le BIT d'une évaluation théorique de la situation générale de crise, qui identifie les documents clés, les sites Web clés, les contacts clés ainsi que tous les programmes du BIT récents ou en cours dans le pays, et qui inclue une compréhension préliminaire de la crise. Les évaluations rapides des besoins peuvent utiliser concurremment plusieurs méthodes pour parvenir à une compréhension préliminaire d'une situation de crise et de son contexte. Dans l'idéal, elles sont menées pendant une étape critique ou une période appropriée d'une crise ou encore immédiatement après une crise, et doivent être achevées dans un délai bref qui est en règle générale de deux à trois semaines.

La méthodologie de l'ERBT doit être souple et adaptable à chaque type de situation. Ainsi, les méthodes d'ERBT sont à mi-chemin entre les méthodes qualitatives purement informelles et les méthodes quantitatives formelles. L'ERBT est généralement axée sur l'observation et les entretiens avec des groupes restreints d'individus ainsi que sur la collecte d'informations et de données de seconde main fiables. Il n'est souvent pas possible d'utiliser des méthodes scientifiques d'échantillonnage, d'utiliser des groupes témoins ou d'engager l'observation à long terme des participants, qui caractérisent le travail sur le terrain dans les contextes stables. Ainsi par exemple, dans certaines crises il serait difficile, voire impossible, d'avoir des entretiens à deux reprises avec les mêmes individus. Toutefois, là où il en existe, les chercheurs présents localement qui font ce travail de terrain devraient être consultés.

Parmi les méthodes et sources d'ERBT communément utilisées, on peut citer: les entretiens avec des informateurs clés, les discussions, les consultations, les entretiens individuels et de groupe, l'observation directe, les entretiens approfondis, les enquêtes ou les questionnaires et les informations secondaires. Chaque méthode est adaptée à des situations particulières et présente des avantages et des limites spécifiques.

- Entretiens avec des informateurs clés – Les entretiens sont menés avec des individus choisis pour leur connaissance des causes et des effets de la crise et afin de refléter des opinions diverses. En règle générale, les entretiens sont qualitatifs, approfondis et semi-structurés. Des guides d'entretien peuvent également être utilisés, mais généralement les questions sont

conçues pendant les entretiens en utilisant des techniques de sondage subtiles. Ces entretiens permettent d'orienter l'évaluation par rapport aux localités et aux thèmes devant faire l'objet d'un examen supplémentaire. Il reste évidemment entendu que le choix des informateurs influe sur les résultats de l'évaluation.

- Discussions et consultations – Les individus et les organisations qui connaissent des détails de la crise dans la région peuvent être recrutés par le biais d'entretiens personnels ou de groupe dans des cadres formels ou informels. Ainsi, les participants aux entretiens pourront être des organismes gouvernementaux, institutions des Nations Unies, organisations internationales, ONG, organisations de la société civile, syndicats, Chambres de commerce locales, groupes religieux, associations caritatives, politiciens, employeurs, travailleurs, consultants, administrateurs et gestionnaires nommés. Par ailleurs, les informations collectées peuvent inclure des perspectives sur les besoins, les conditions de vie, les salaires, les horaires de travail et les expériences de travail ainsi que d'autres activités impliquant la population affectée par la crise. Des efforts particuliers devront être déployés pour recueillir les opinions des mandants du BIT dans le pays.
- Entretiens avec les groupes focaux – Des entretiens avec des groupes spécifiques tels que les femmes, les travailleurs licenciés, les personnes déplacées aux plans interne et externe, les personnes handicapées, les enfants et les jeunes peuvent s'avérer utiles. La méthode des groupes focaux est utile dans le cas où l'on a 8 à 12 personnes qui discutent de questions et d'expériences avec l'aide d'un modérateur qui stimule et oriente la discussion tout en s'assurant que tout le monde apporte sa contribution. Des entretiens communautaires peuvent avoir lieu au cours de réunions publiques ouvertes à tous les membres de la communauté. La personne chargée de mener l'entretien peut présider la réunion en se référant à un protocole d'entretien qui lui sert de guide. Tant dans les entretiens avec les groupes focaux que dans le cas d'entretiens communautaires, les points clés des discussions peuvent être enregistrés pendant l'entretien si nécessaire. Une attention particulière devrait être accordée au rôle et à la neutralité du modérateur. Certains participants pourraient ne pas prendre la parole en raison du contexte culturel/politique.
- Entretiens approfondis – Ils peuvent être menés avec des personnes appartenant aux groupes cibles probables en vue d'ap-

profondir notre compréhension des causes profondes de la crise et des besoins à pourvoir. En outre, les idées initiales sur les formes possibles d'assistance peuvent être enrichies en les discutant de cette façon. Ces entretiens peuvent avoir lieu dans le cadre du suivi des entretiens de groupe ou de façon séparée. Cette méthode est essentielle dans des situations politiques délicates, ou afin d'entendre la voix des groupes affectés par la crise qui ne sont pas en mesure de participer pour diverses raisons. Dans ce cas, l'anonymat de l'informateur doit être garanti et les « questions tendancieuses » évitées. Ces entretiens seront entièrement non structurés et se dérouleront de préférence dans des endroits connus de l'informateur et qu'il juge confortables.

- Cartographie et photographies – Des dessins approximatifs ou de préférence des cartes de la zone faisant l'objet de l'évaluation seront réalisés et ils représenteront les principales caractéristiques physiques, les infrastructures et les voies de communication (accès), ainsi que la localisation relative des populations affectées par la crise qui s'y trouvent. Si possible, il faudrait également noter la situation opérationnelle des infrastructures clés (énergie, eau et assainissement, écoles et dispensaires, habitations sommaires). Chaque fois que l'on en aura la possibilité, ces informations auront pour support des photographies ou des enregistrements vidéo.
- Observation directe – Des équipes d'observateurs ou des observateurs individuels consigneront par écrit ce qu'ils auront vu et entendu dans les localités affectées par les crises. Ainsi, la mission d'évaluation pourrait, par exemple, observer la situation dans les ateliers, les bureaux de l'emploi, les populations affectées par la crise, les populations hôtes, l'environnement physique et les activités en cours, les processus ou les discussions. Les évaluateurs sont aussi invités à rencontrer les groupes affectés par la crise pendant les « heures de socialisation ». Ces informations peuvent ensuite être analysées pour la préparation d'un rapport sur les conditions de vie, les besoins et les perspectives.
- Enquêtes et questionnaires – Des questionnaires brefs ou des mini-enquêtes peuvent être réalisés auprès de 25 à 50 individus, en utilisant, le cas échéant, des techniques d'échantillonnage brutes. Il s'agira à travers cet exercice de disposer de données pouvant être collectées et analysées rapidement. Ces outils sont utiles dans divers contextes pour obtenir des infor-

mations ou pour vérifier celles obtenues pendant les entretiens. Ils sont également utilisés pour collecter des informations à plus grande échelle, par exemple à travers des réseaux spécifiques ou lorsqu'elles sont gérées par des organisations plus grandes comme les associations d'employeurs, les organisations de travailleurs et les groupes communautaires.

- Informations secondaires – Des sources secondaires telles que les informations collectées par d'autres organismes, celles qui sont disponibles sur Internet, les documents sur les catastrophes ou les crises nationales, les journaux et les rapports, permettent d'avoir des connaissances de base et de donner une orientation à l'évaluation. Souvent, ces informations sont régulièrement mises à jour et l'évaluateur peut aussi demander à être placé sur des « listes d'adresses » existantes.

Indications pour la collecte d'informations sur le terrain

- Disposer d'un système d'organisation – En arrivant sur le terrain, l'évaluateur aura de très nombreuses sources d'informations et d'énormes quantités de données. Le volume considérable d'informations peut poser problème dans le cadre des évaluations, d'où la nécessité pour les évaluateurs de disposer d'un système d'organisation. L' évaluateur sera aussi responsable de la vérification des références et de consulter les experts et les autres organisations dans le cadre de l'analyse des informations.
- Etre prudent à l'égard des chiffres et des indicateurs – Les chiffres obtenus dans une situation postérieure à une crise sont souvent des estimations et leurs sources doivent toujours être vérifiées. Les indicateurs sont utiles pour suivre les changements mais ils peuvent être trompeurs, à cause par exemple du fait que les données peuvent être erronées. Il importe de toujours garder présent à l'esprit que certains impacts importants des crises tels que ceux sur le capital social (l'infrastructure sociale) – perte des structures sociales, de la cohésion sociale, des systèmes d'appui sociaux – ne peuvent pas être mesurés en termes numériques ou monétaires.
- Distinguer entre les besoins d'urgence et les besoins chroniques – Afin d'identifier l'impact de la crise, l'évaluateur doit faire la différence entre ce qui est normal pour une localité (avant la crise) et ce qui est le fait de la crise. Les deux types d'évaluation sont importants mais appellent à des approches prag-

matiques différentes. L' autre problème connexe qui se pose ici a trait à l'impact persistant des crises antérieures (comme dans le cas du Mozambique) qui devrait être pris en compte.

- Utiliser des données désagrégées – Les populations ont des besoins différents en fonction de leur genre, âge et situation de famille. C'est pourquoi une description des populations affectées par la crise doit indiquer si elles sont à majorité constituées de personnes âgées, de jeunes, de femmes, et si des facteurs culturels tels que l'ethnicité et la religion joueront un rôle important dans la fourniture de l'assistance.
- Identifier les solutions et les ressources locales – Afin d'apporter une contribution durable et d'éviter la dépendance de l'aide, il faut chercher des solutions locales. Il importe ainsi de savoir ce que les populations peuvent faire pour elles-mêmes ou fournir localement, ainsi que les solutions qu'elles envisagent. Il s'agit d'identifier quelles sont les structures nationales et communautaires qui existent et la couverture des ONG, afin de les utiliser pour apporter l'aide rapidement.
- Essayer de découvrir ce que l'on ne voit pas – Les groupes vulnérables peuvent ne pas être visibles en situation de crise et doivent être recherchés à travers des réseaux communautaires et en ayant recours aux méthodes participatives. En vue d'éviter que l'évaluation ne soit biaisée par l'accès difficile, il pourrait s'avérer nécessaire de s'écarter des principales voies de communication et zones d'habitation pour avoir une perspective plus large des problèmes.
- Ecouter la voix des « sans voix » comme les groupes minoritaires, les femmes, les enfants soldats, qui pourraient ne pas avoir voix au chapitre en raison de la situation politique, du contexte culturel, ou tout simplement parce que vous ne pourrez pas les rencontrer pendant les réunions prévues à cet effet. Il convient donc de déployer des efforts considérables pour les rechercher et écouter ce qu'ils ont à dire. Même dans les cas où l'on ne peut pas visiter la région pour des raisons de sécurité, il est presque toujours possible de rencontrer des personnes originaires de la région qui savent ce qui s'y passe. Les réunions et les contacts de cette nature sont certes avant tout informels mais extrêmement importants.

Sources clés d'informations dans les pays

- Structures gouvernementales nationales
- Autorités régionales ou locales
- Banques de développement internationales et régionales
- Coordinateur des NU pour l'assistance humanitaire
- Personnel du BIT, HCR, PNUD, UNICEF, BCAH, PAM, OIM et OMS dans le pays
- Autres organisations internationales
- Equipe de maintien de la paix des NU
- Groupes et organisations communautaires
- Associations d'employeurs
- Syndicats
- EECC (Equipe des NU pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophes)
- Organismes bilatéraux
- Ambassades
- Universités, instituts de recherche
- Populations affectées par la crise, représentants des groupes affectés et des minorités
- Média
- Bibliothèques
- ONG
- Organisations religieuses

2.4 Organisation de l'évaluation

Les demandes d'évaluation par le BIT peuvent venir de diverses sources: au plan local, des bureaux sur le terrain du BIT, y compris les EMD, des mandants ou d'autres structures; au siège du BIT, des hauts responsables du BIT, et également de IFP/CRISIS, qui évalue l'opportunité et la nécessité d'une telle évaluation.

Dans tous les types d'évaluation, la première action est la préparation de l'évaluation et l'identification des membres de l'équipe de la mission. Des termes de référence clairs, des sources d'informations et des ressources pour mener à bien l'évaluation doivent être disponibles.

La décision de procéder à l'évaluation doit être prise conjointement par l'équipe de IFP/CRISIS, le Bureau régional, l'EMD et le Bureau de zone. Une approche commune et un engagement conjoint sont en principe exigés au préalable de toutes les parties.

Aide-mémoire pour l'organisation de l'ERB

➢ Obtenir l'engagement du Bureau régional, de l'EMD et du Bureau de zone.	
➢ Planifier et préparer d'avance la stratégie et les méthodes d'évaluation.	
➢ S'assurer que les termes de référence (TR) reflètent la stratégie d'évaluation et définir tous les paramètres et activités.	
➢ Connaître l'expertise, l'expérience des crises et la sensibilité des membres de l'équipe qui vont entreprendre la mission.	
➢ Déterminer le calendrier du programme, les localités et les contacts clés dans le pays.	
➢ Préparer un contrat de collaboration externe pour les consultants externes à recruter.	
➢ Veiller à obtenir l'habilitation de sécurité pour la mission auprès du Coordinateur des activités de sécurité des NU.	
➢ Veiller à ce que l'équipe soit bien équipée de matériel de sécurité, d'une caméra numérique (d'une caméra vidéo également, si possible) et de téléphones.	
➢ Nommer le coordinateur du rapport, déterminer le modèle de présentation dudit rapport et fixer ses délais de soumission.	
➢ Faire preuve de sensibilité et de souplesse dans une situation de crise changeante, qui peut également s'avérer volatile.	

Termes de référence de l'ERB

Les termes de référence doivent contenir certaines informations générales de base sur la situation qui prévaut et les objectifs de l'évaluation. Ils doivent permettre d'informer ceux qui mènent l'évaluation de ce qui est attendu d'eux en termes de données à collecter, des structures administratives en place pour faciliter leur voyage et les procédures d'immigration (visas) nécessaires, de l'appui disponible pour le personnel local

ou les mandants et des relations avec les bureaux sur le terrain du BIT et des autres institutions des NU, d'autres missions et programmes. Les termes de référence fixeront les protocoles appropriés d'établissement des rapports et le calendrier des résultats attendus de la mission d'évaluation. Si l'évaluation est un travail d'équipe, le rôle des membres de l'équipe doit être défini dès le lancement de la mission (voir l'Annexe 2 pour les TR de l'ERB).

3ème partie: Mission du BIT d'évaluation de crise – Thèmes et questions

L'objet de cette section, la principale du Manuel, est d'aider la mission d'évaluation du BIT à collecter et à organiser les informations pertinentes et importantes pour l'évaluation. L' évaluateur est poussé à trouver des réponses aux questions clés considérées comme nécessaires à la compréhension de la situation locale et à l'évaluation des impacts d'une crise. Il est important que la mission utilise ce cadre général pour la collecte d'informations, que ce soit pour une évaluation, pour la conception ou la mise en œuvre de la réponse du BIT à la crise.

Le tableau de l'ERB suivant donne un aperçu général des sujets abordés dans cette section. Chaque thème ou section est précédé d'une brève note expliquant l'importance du sujet d'information pour l'évaluation et en particulier pour la planification du programme du BIT.

Tableau de l'évaluation rapide des besoins (ERB)

3.1	Evaluation de la situation générale	Notes
A	Détermination des causes de la crise	
B	Définition des zones/communautés affectées	
C	Identification de populations affectées	
D	Identification des questions de genre et socio-culturelles	
E	Evaluation des dégâts structurels	
F	Situation économique	
G	Droits de l'homme, contexte et climat politique	
H	Evaluation du système social et éducatif	
I	Description du cadre juridique et administratif	
J	Aperçu des programmes internationaux d'assistance	
K	Partenaires potentiels du BIT	
L	Autres caractéristiques spéciales/clés de la situation (non couvertes ci-dessus)	
3.2	Evaluation des capacités des mandants, des partenaires et d'autres acteurs	
A	Description des capacités institutionnelles	
3.3	Evaluations sectorielles pour planifier le programme du BIT	
A	Marché du travail et emploi	
B	Services de l'emploi	

C	Protection sociale	
D	Formation professionnelle	
E	Dialogue social	
F	PME et Services de développement des entreprises (SDE)	
G	Micro-finance	
H	Développement économique local	
I	Programmes d'investissement à forte intensité d'emplois	
J	Normes	
3.4	Groupes spéciaux vulnérables	
A	Ex-combattants, y compris les enfants soldats	
B	Ménages dirigés par des femmes	
C	Personnes handicapées	
D	Réfugiés et Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIPP)	
E	Migrants économiques de retour	
F	Réfugiés de retour	
G	Chômeurs	
H	Personnes non déplacées	
I	Autres catégories spéciales (non couvertes ci-dessus)	

3.1 Situation générale

A Causes de la crise

Une bonne compréhension des causes de la crise est nécessaire pour une réponse adaptée à la crise. Ces causes sont généralement

multiples et les facteurs politiques, sociaux, culturels et économiques sont déterminants. C'est pourquoi des actions menées sur un seul front sont susceptibles de ne pas être efficaces. A titre d'exemple, des solutions politiques peuvent ne pas mettre un terme à la violence dans un contexte où s'engager dans un conflit est plus profitable que travailler normalement dans un emploi légal. Par conséquent, le succès à long terme de la réponse dépend dans une large mesure de la façon dont les programmes sont conçus pour enrayer les causes profondes et les facteurs de déclenchement de la crise, d'où la nécessité d'une coordination entre les acteurs pour aborder les multiples causes.

Objectif: Analyser les causes profondes et les causes immédiates de la crise en vue de planifier une réponse efficace du BIT, en coordination avec les autres acteurs.

	Questions clés	Notes
(i)	Quelle est la nature et la complexité de la crise?	
(ii)	Quand la crise a-t-elle commencé?	
(iii)	Quelle est l'expérience du pays par rapport à des situations similaires antérieures?	
(iv)	Quelles sont les causes structurelles et historiques?[2]	
(v)	Quelles sont les causes immédiates et les facteurs de déclenchement?[3]	

[2] Par exemple, des différences économiques et politiques persistantes entre les groupes comme l'accès inégal des groupes aux processus politiques, sociaux et économiques (inégalité horizontale), les animosités historiques, l'érosion de la légitimité de l'Etat, l'absence d'institutions démocratiques, une pauvreté généralisée, un chômage prolongé, l'aggravation des conditions économiques, une stagnation économique prolongée, le manque de confiance dans les perspectives économiques, une dépendance extrêmement élevée de l'aide, des dépenses militaires élevées, le manque de préparation aux catastrophes naturelles au plan national et de prévention de la dégradation environnementale, etc.

[3] Par exemple, l'aggravation considérable des privations relatives d'un groupe particulier, l'augmentation du chômage, de très faibles opportunités de génération de revenus, la corruption, la chute de la confiance dans la monnaie et l'économie, la violence alimentée par l'Etat, la résistance aux coûts sociaux de l'ajustement structurel, les violations des droits de l'homme, la faiblesse ou le manque de sécurité et de protection par le gouvernement, la détérioration des biens et services de base, la sécheresse, la vulnérabilité accrue aux catastrophes naturelles, l'accroissement de l'approvisionnement en armes, l'appui extérieur aux groupes rebelles, les élections, les coups d'Etat, etc.

	Questions clés	Notes
(vi)	Dresser la liste des programmes élaborés par le gouvernement ou les organismes d'assistance afin de promouvoir: • la croissance économique • l'emploi • la bonne gouvernance • les services sociaux • l'accès égal des groupes • la résolution de la crise	
(vii)	Les programmes sont-ils efficaces et adaptés?	
(viii)	Est-ce qu'ils permettent de s'attaquer aux causes profondes de la crise?	

B Zones/communautés affectées

L' identification et le classement prioritaire des zones affectées en fonction de l'impact permettra une utilisation judicieuse des ressources et déterminera dans quels domaines le BIT devrait concentrer ses efforts. Il est possible que les mêmes zones soient touchées à répétition et que les populations ainsi que l'environnement pourraient ne pas se remettre d'une crise avant la survenue de la prochaine. Cette situation pourrait être due à une pauvreté généralisée, à une faible confiance du public dans l'économie, à des risques élevés de catastrophes naturelles, à la rareté des ressources naturelles ou à l'insécurité liée à un conflit en cours. En règle générale, le BIT promeut une approche ciblant une zone ou une communauté donnée pour la mise en œuvre du programme afin de subvenir aux besoins de toutes les personnes affectées sans discrimination.

Objectif: Identifier l'impact de la crise et les zones où le BIT pourrait se concentrer.

	Questions clés	Notes
(i)	Quelle est l'ampleur du problème au niveau national?	
(ii)	Quelles zones ou communautés ont subi le plus grand impact?	
(iii)	Quels termes décrivent l'impact? [4]	
(iv)	Quels sont les problèmes éventuels que pose l'utilisation de ces indicateurs?[5]	
(v)	Quel est l'impact aux niveaux régional, provincial et des villages?	
(vi)	Est-ce que les services de base fonctionnent?	
(vii)	L' impact est-il différent entre les zones urbaines et rurales?	
(viii)	Existe-t-il des différences importantes dans les régions?	
(ix)	Les zones affectées sont-elles particulièrement vulnérables à la crise? Si oui, pourquoi?	
(x)	Ces zones sont-elles accessibles?	
(xi)	Quels sont les obstacles et les risques liés à la programmation?[6]	
(xii)	Quelles sont les questions politiques, sociales et culturelles en terme de causes profondes?[7]	

4 Montants financiers, nombre de structures et de personnes affectées, etc.

5 Parti pris, inexactitude, etc.

6 Tels que l'insécurité, le manque de routes ou de voies d'accès aux ports.

7 Si l'on ne peut pas avoir accès à certaines régions en raison des problèmes de sécurité ou d'autres problèmes, ces régions sont-elles celles qui sont socialement et économiquement exclues au premier plan? Si elles ne reçoivent aucune assistance, cela accroît-il les inégalités socio-économiques qui devraient être prises en compte dans la réponse?

C Populations affectées

Après avoir déterminé les zones affectées, les équipes d'évaluation doivent évaluer le nombre de personnes qui ont été affectées et dans quelle mesure. Dans certains cas, les populations peuvent avoir migré des zones affectées et peuvent être classées comme personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIPP), réfugiés ou migrants économiques. S'agissant des crises économiques, elles peuvent entraîner des migrations de travailleurs licenciés vers les zones rurales et le secteur informel. Certaines personnes peuvent être cachées ou sur le point de migrer. Les membres de l'équipe d'évaluation doivent s'efforcer autant que possible de localiser et d'avoir des entretiens avec les groupes et les catégories clés de personnes affectées, afin de se faire une idée exacte de l'identité de ces personnes en termes de groupe social, sexe, âge et de leur situation familiale. Il convient également de noter leur condition physique, ce qu'elles ont perdu et les ressources dont elles disposent. Ces informations sont vitales pour permettre de déterminer leurs besoins relatifs, et faciliteront l'élaboration d'un appel d'assistance plus exact et coordonné.

Objectif: Identifier les populations affectées en fonction de leur groupe social, sexe, âge et situation familiale, de leur localisation, condition physique, de leurs pertes et ressources.

	Questions clés	Notes
(i)	Quel est le nombre estimé de personnes affectées?	
(ii)	Quelle est la population affectée en termes d'origines géographique ou historique, d'ethnie et/ou groupes identitaires?	
(iii)	Décrire chacun des groupes affectés.[8]	
(iv)	Quelles pertes ont-ils subi?[9]	

[8] Informations sur le genre, les âges, tailles et conditions des familles, langues, pratiques coutumières, répartitions des statuts socio-économiques, niveaux d'éducation, qualifications et emplois occupés avant la crise.

[9] Avoirs physiques tels que les produits alimentaires et les habitations, le commerce et les opportunités d'emploi, les chefs de familles, les systèmes d'appui sociaux et communautaires, etc.

	Questions clés	Notes
(v)	La population est-elle susceptible de subir des pertes supplémentaires?	
(vi)	Quelles sont les ressources que les populations ont conservées?[10]	
(vii)	Quels sont les taux de mortalité, de morbidité et de malnutrition, ainsi que les types de blessures et de maladies?	
(viii)	Y a-t-il eu des personnes déplacées à l'intérieur du pays?	
(ix)	Dans quelles localités se trouvent-elles et quel est leur nombre?	
(x)	Y a-t-il eu des réfugiés?	
(xi)	Si oui, dans quelles localités et quel est leur nombre?	
(xii)	Depuis combien de temps ces populations s'y sont installées?	
(xiii)	Quelles sont leurs activités actuelles?[11]	
(xiv)	Y a-t-il eu des déplacements de populations des zones urbaines vers les zones rurales ou vice versa?	
(xv)	Quel est le nombre de ces migrants?	
(xvi)	Ces déplacements sont-ils temporaires ou s'inscrivent-ils dans le long terme?	
(xvii)	Davantage de personnes sont-elles susceptibles de se déplacer?	

[10] Telles que l'aprovisionnement en produits ménagers et alimentaires, l'assistance des membres de la famille élargie, les qualifications, systèmes d'appui communautaires, mécanismes de survie, etc.

[11] Par exemple, inactives et dépendant de l'aide, engagées dans des activités sportives, scolaires, de formation professionnelle, recevant une assistance psychologique suite à des traumatismes, au chômage, engagées dans des emplois temporaires.

	Questions clés	Notes
(xviii)	Existe-t-il déjà une transition du secteur formel vers le secteur informel et/ou des zones urbaines vers les zones rurales à cause de la crise économique?	
(xix)	La situation des populations affectées est-elle pire que celle de l'ensemble de la population?	

D Questions de genre

L' analyse de genre est un instrument qui vise à comprendre les relations, les identités et les besoins en termes de genre de la communauté cible. L' analyse de genre tient compte de la division du travail, de l'accès aux ressources et de leur contrôle ainsi que de la composition des structures de décision. Les changements démographiques, les perturbations de l'économie et des marchés du travail de même que les autres changements induits par les crises, ont des implications pour les deux sexes et sur la structure de leurs rôles respectifs pendant et après la crise. Les différences de genre dans l'impact des crises justifient une attention particulière dans l'élaboration de programmes tels que les programmes de formation professionnelle et de promotion de l'emploi. Ces programmes feront partie intégrante d'une stratégie globale pour les autres programmes tels que la réintégration, la reconstruction et la consolidation de la paix. Du reste, les systèmes d'information du marché du travail, les institutions et les cadres juridiques et réglementaires sont des domaines clés dans lesquels des progrès peuvent être accomplis et au sein desquels la dimension genre peut être mieux intégrée.

Objectif: Se faire une idée exacte des rôles des genres avant et après la crise afin de mettre en lumière les effets de la crise.

	Questions clés	Notes
(i)	Quels sont les changements démographiques induits par la crise, y compris dans: • la population adulte masculine?	

	Questions clés	Notes
	• les ménages dirigés par des femmes?[12]	
	• le nombre de ménages dirigés par des enfants?	
(ii)	Pour les ménages dirigés par des femmes, les facteurs suivants ont-ils changé?[13] • les dispositions en matière foncière et de travail[14]	
	• l'accès aux moyens d'existence et aux ressources sociales, sans partenaire masculin	
	• le taux de dépendance[15]	
(iii)	Quelles sont les conséquences pour les femmes des changements survenant dans les mécanismes d'appui communautaires/ traditionnels?[16]	
(iv)	Combien de femmes ne se sont pas déplacées pendant la crise, combien sont des réfugiées ou sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays?	
(v)	Quelles sont les conséquences de la crise sur la santé, y compris: • l'accès aux services de santé publique, aux services sur la reproduction, aux programmes psychosociologiques et aux traitements des traumatismes?	
	• l'augmentation du temps consacré par les femmes pour s'occuper des membres de la famille handicapés?	

12 Et les raisons de cette augmentation comme les décès, les migrations d'hommes chefs de familles.
13 Quelle est l'incidence générale de la violence domestique?
14 Les ménages dirigés par des femmes peuvent-ils être propriétaires de terres, etc.?
15 Nombre de membre de la famille élargie dépendant de ménages dirigés par des femmes.
16 A l'exemple des communautés disloquées, des séparations ethniques (pour les couples ayant contracté des mariages mixtes), l'absence des conjoints, etc.

	Questions clés	Notes
	• la présence de mines terrestres et d'autres menaces physiques?	
(vi)	Décrire les conséquences potentielles des changements.	
(vii)	Quelles sont les estimations du nombre de personnes qui sont victimes de viol et de violence sexuelle?[17]	
(viii)	Identifier les questions de genre dans: • les programmes d'assistance d'urgence[18]	
	• les négociations et les accords de paix ou la planification de la reconstruction[19]	
	• la démobilisation et la réintégration[20]	
	• le marché du travail	
	• les cadres juridique et institutionnel	
(ix)	Quelles autres variables sont associées aux questions de genre en situation de crise?[21]	
(x)	Y a-t-il eu des changements dans les identités par rapport au genre qui pourraient poser problème dans la réintégration et la vie familiale future?[22]	

17 Cela entraîne-t-il la présence de nombreuses filles mères? Quelle est leur situation dans leurs communautés? Peuvent-elles s'occuper de leurs enfants?

18 Tels que les effets à court terme et long terme des systèmes de ciblage et de distribution.

19 Tel que le peu de cas accordé aux considérations de genre ou l'absence des femmes aux phases de planification.

20 Besoins des conjointes et des combattantes.

21 Telles que la classe sociale, la race, la religion, l'ethnie, l'âge et les capacités.

22 Tels que les changements dans la division du travail fondée sur le sexe, les rôles dans les combats, etc.

	Questions clés	Notes
(xi)	Quelles sont les conséquences positives (autonomisation) et négatives éventuelles de ces situations?	
(xii)	La perte de revenus, d'emplois et d'avoirs productifs est-elle la même pour les femmes et les hommes?[23]	

E Dégâts structurels

Les dégâts physiques causés aux infrastructures et aux équipements collectifs peuvent entraver une réponse à la crise et les programmes de reconstruction à plus long terme. En plus des besoins fondamentaux en logement, eau et assainissement, des infrastructures sont également nécessaires pour appuyer l'emploi et permettre de générer des sources de revenus. Dans certains pays, l'état des infrastructures et des équipements publics pouvait être déjà dégradé avant la crise, ou les normes de construction ne pas être appliquées, ce qui a entraîné des dégâts structurels plus étendus. Dans nombre de pays où une partie de la production se réalise à domicile, la destruction des habitations entraîne également la perte de revenues.

Objectif: Evaluer l'ampleur et les effets à court et à long terme des dégâts causés aux infrastructures et aux équipements essentiels.

Aperçu de la situation

	Questions clés	Notes
(i)	Quel était l'état des infrastructures avant la crise?[24]	

[23] Le BIT met en exergue et intègre les préoccupations liées au genre dans tous les groupes. En vue d'avoir une image exacte des rôles par rapport au genre avant et après la crise, permettant de mettre en lumière les effets de la crise, l'évaluation doit:
- faire ressortir les déséquilibres et disparités (passés, actuels et futurs) qui devraient être corrigés;
- déterminer si les changements induits par la crise sont temporaires ou auront un effet plus durable;
- remettre en question les hypothèses par rapport au genre et indiquer clairement ce que les hommes et les femmes gagnent et perdent en situation de crise;
- identifier les capacités à renforcer en vue de réduire la vulnérabilité aux crises.

[24] Eau et système d'assainissement, logements, routes, bâtiments communautaires, etc..

	Questions clés	Notes
(ii)	Comment ont-elles été endommagées pendant la crise?[25]	
(iii)	Quels sont les facteurs qui ont contribué à leur endommagement?[26]	
(iv)	Comme ces dommages entravent-ils la réponse à la crise?	
(v)	Comment pourraient-ils entraver la reconstruction?	

Logement

	Questions clés	Notes
(i)	Décrire les dégâts subis par les bâtiments publics et privés dans la zone affectée. [27]	
(ii)	Quels types d'habitations ont été endommagés/détruits?	
(iii)	Combien de bâtiments (privés et publics) ont été endommagés/ détruits?	
(iv)	Combien de personnes/familles sont sans abri?	
(v)	Sont-elles logées à domicile, dans des abris temporaires ou dans des camps?	
(vi)	Pourquoi le logement est important?[28]	

25 Effondrement, fuite dans le bâtiment, explosion, etc.

26 On peut citer ici le non-respect des normes de construction, le mauvais entretien ou la mauvaise qualité des matériaux de construction.

27 Maisons individuelles, dépendances, maisons de plein pied et maisons à étages, écoles, bâtiments officiels, hôpitaux, etc.

28 Conditions climatiques, culture, préservation des avoirs, etc.

	Questions clés	Notes
(vii)	Existe-t-il des obstacles qui empêchent la population de subvenir à ses propres besoins en matière de logement temporaire et permanent?	
(viii)	Des solutions ont-elles été envisagées au plan local?	
(ix)	Quelles actions sont prises en dehors des communautés pour appuyer leurs efforts et fournir des logements?[29]	
(x)	Quels sont les matériaux locaux adaptés disponibles pour améliorer la reconstruction de logements?	
(xi)	Quels plans alternatifs de construction sont-ils nécessaires (par exemple pour lutter contre les effets des tremblements de terre ou pour la construction de maisons à étages)?	

Approvisionnement en eau/Assainissement

	Questions clés	Notes
(i)	Décrire les problèmes en alimentation en eau qui se posent.[30]	
(ii)	Quelle est la qualité de l'eau à usage personnel?[31]	
(iii)	L' eau est-elle traitée/bouillie?	

29 Planification gouvernementale, réponse internationale ou régionale.

30 Par exemple, les tuyaux de canalisation cassés, les problèmes de contamination de l'eau, les stations de pompage endommagées.

31 Evaluée au moyen de tests bactériologiques ou de l'odeur et de la couleur de l'eau.

	Questions clés	Notes
(iv)	Quelle est la quantité d'eau disponible par personne et par jour?[32]	
(v)	L' accès à cette eau est-il sûr et facile pour les femmes?	
(vi)	Décrire les problèmes d'assainissement qui se posent.[33]	
(vii)	Quelles étaient les normes d'approvisionnement/assainissement de l'eau avant la crise?	
(viii)	Quelles actions sont entreprises pour résoudre les problèmes?	
(ix)	Existe-t-il un personnel technique qualifié pour appuyer ces actions?	
(x)	Existe-t-il une campagne de sensibilisation pour prévenir les maladies transmissibles?	

Infrastructures/Logistique

	Questions clés	Notes
(i)	Décrire les dommages subis par les infrastructures.[34]	
(ii)	Ces dommages posent-ils des problèmes d'accès pour les populations?	
(iii)	Quelles mesures sont prises pour faire face à la situation, secteur par secteur?	

32 Minimum = 15 litres par personne et par jour.

33 Par exemple, les dommages subis par les systèmes d'évacuation ou les problèmes d'assainissement liés à la surpopulation. Existe-t-il des installations différentes pour les femmes? Les populations disposent-elles de quantités suffisantes d'eau pour la cuisine, le ménage et les réserves?

34 Les meubles de maison, les bijoux et les avoirs productifs.

	Questions clés	Notes
(iv)	Quels sont les appuis logistiques, les équipements et les installations disponibles et non endommagés?	
(v)	Quels travaux de réparation ou de reconstruction sont nécessaires?	
(vi)	Les infrastructures doivent-elles être délocalisées?	
(vii)	Les infrastructures doivent-elles être reconçues, réimplantées dans d'autres régions ou détruites?	
(viii)	Quelles sont les implications des dommages pour l'emploi et les moyens d'existence des populations?	
(ix)	Dresser une liste rapide des infrastructures qui peuvent et doivent être réhabilitées ou reconstruites en utilisant des méthodes à forte intensité d'emplois.	
(x)	Identifier le type de téléphone et autres moyens de communications probablement nécessaires a une équipe technique du BIT travaillant à la reconstruction.	

F Situation économique

La production et la distribution des biens et services sont gravement affectées par la non disponibilité d'énergie et d'approvisionnement en eau, de moyens de communication et de transport. Ceci cause d'énormes pertes financières pour les sociétés manufacturières et commerciales, même dans le cas où leurs propres structures et équipements n'ont pas subi de dommages directs. Cette situation peut entraîner un chômage et une inflation généralisés. Lorsque les filets de sécurité sont insuffisants, l'impact de la crise est susceptible d'être grave, particulièrement pour les personnes

démunies, à moins que les infrastructures de base ne soient rapidement restaurées.

Au rang des préoccupations majeures du BIT, nous avons les effets sur les avoirs productifs et le marché de l'emploi. Les taux d'emploi, de chômage et de sous-emploi sont des indicateurs importants des effets de la crise sur l'économie et des perspectives de redressement. Ainsi, si un certain nombre de personnes peuvent trouver des emplois temporaires auprès des organismes d'assistance, les perspectives d'emploi à long terme par contre peuvent être considérablement affectées. Dans les situations où des statistiques exactes ne sont pas disponibles après la crise, des estimations de la gravité de la situation peuvent être faites en observant par exemple le nombre de personnes qui postulent à la suite d'offres d'emplois. Il convient également de noter que l'impact des catastrophes naturelles, des conflits, des transitions sociales ou politiques subites et même des crises économiques peut varier considérablement immédiatement après la crise et au cours d'une période plus longue.

Objectif: Déterminer les effets de la crise sur les avoirs productifs, le marché et la situation de l'emploi ainsi que les implications pour les activités économiques futures.

	Questions clés	Notes
(i)	Quelle était la situation économique nationale antérieure à la crise?[35]	
(ii)	Décrire les indicateurs suivants en fonction de la situation avant, pendant et après la crise: • Taux d'activité de la population active	
	• Description de la population active (qualifications, âge, niveau d'éducation)	
	• Ratio du nombre d'emplois par rapport à la population	
	• Situation de l'emploi	

[35] Cette situation économique se fondera sur les évaluations économiques sectorielles, les analyses économiques et de la dette par la Banque mondiale, les rapports sur les indicateurs économiques et sur la production.

	Questions clés	Notes
	• Emploi par secteur, emploi rural et urbain, emploi dans le secteur informel	
	• Chômage, y compris chômage des jeunes et chômage de longue durée	
	• Chômage selon le niveau d'instruction	
	• Sous-emploi lié au temps de travail et taux d'inactivité	
	• Niveau d'instruction	
	• Taux de salaires (noter particulièrement le taux salarial journalier pour les travailleurs non qualifiés et toute révision salariale ultérieure à la crise)	
	• Prix des principaux produits de base	
	• Productivité de la main-d'œuvre et coûts salariaux unitaires	
	• Pauvreté et répartition des revenus	
	• Autres aspects pertinents du marché du travail et de la situation de l'emploi	
	• Taux général et tendances de l'inflation	
	• Différences d'accès à l'emploi des groupes ou des régions	
(iii)	Décrire (en pourcentage) la répartition des chefs de ménages dans les secteurs clés.[36]	

[36] Dans l'agriculture et dans les activités non agricoles telles que les emplois salariés dans la fonction publique, les entreprises publiques et le secteur privé, ainsi que l'emploi dans les petites et micro-entreprises.

	Questions clés	Notes
(iv)	Décrire, si nécessaire, les cultures et les cycles des cultures, les avoirs agricoles tels que les animaux et le système agricole traditionnellement utilisé dans le pays.	
(v)	Décrire les pertes des avoirs productifs privés.[37]	
(vi)	Quels sont les effets sur la production dans les domaines agricole/forestier/de l'élevage/de la pêche.	
(vii)	Décrire les pertes par type de secteur productif et par localité.	
(viii)	Les pertes sont-elles susceptibles d'augmenter dans le temps?	
(ix)	Décrire, si nécessaire, les dommages subis par les machines agricole, les installations d'entreposage, les systèmes d'irrigation, les stocks d'engrais et de pesticides.	
(x)	Quelles sont les implications à plus long terme pour la production alimentaire?	
(xi)	Existe-t-il des indicateurs d'une crise économique généralisée?[38]	
(xii)	Existe-t-il des signes de la diminution de la sécurité alimentaire tels que les migrations, l'augmentation des niveaux de malnutrition et la vente des avoirs?[39]	

37 Telles que les petites et micro-entreprises, les récoltes, les terres cultivables et autres avoirs agricoles, les bateaux de pêche, etc.

38 Tels que la baisse des revenus, un nombre croissant de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, l'augmentation de la pauvreté absolue, la réduction des services publics, les menaces au système éducatif et sanitaire et l'augmentation du crime et de la violence.

39 Les meubles de maison, les bijoux et les avoirs productifs.

	Questions clés	Notes
(xiii)	Quels sont les mécanismes qui sont mis en place afin d'atténuer les pénuries alimentaires et la baisse du pouvoir d'achat, et sont-ils adéquats?[40]	
(xiv)	Les programmes sont-ils conçus pour éviter la dépendance et promouvoir en fin de compte l'auto-suffisance?	
(xv)	Combien d'installations productives majeures et de quel type existaient avant la crise?	
(xvi)	Combien d'entre elles fonctionnent encore et où sont-elles situées?	
(xvii)	Quelles ressources sont nécessaires pour réhabiliter les autres installations?	
(xviii)	Doivent-elles être adaptées aux changements du marché?	
(xix)	Quels sont les dommages et les pertes subies par l'industrie et les grandes entreprises?	
(xx)	Quelles sont les estimations des dommages subis par les bureaux et les bâtiments commerciaux, les stocks et les inventaires, les installations, les équipements de bureau, les documents vitaux, etc.?	
(xxi)	Combien d'employés ont été affectés, et sont-ils protégés par les filets de sécurité?	
(xxii)	Les biens ont-ils été protégés des éventuels effets secondaires?	

[40] Tels que l'aide alimentaire, l'aide agricole, le crédit rural, les prêts, les dons et les subventions pour redémarrer les petites entreprises.

	Questions clés	Notes
(xxiii)	Les services essentiels ont-ils été restaurés?	
(xxiv)	L' assistance a-t-elle été fournie pour le redémarrage des entreprises, en particulier celles qui emploient de nombreuses personnes?	
(xxv)	Décrire les dommages subis par les autres ressources économiques et systèmes d'appui.	
(xxvi)	Quelles sont les implications de ces pertes sur l'emploi et les moyens d'existence?	
(xxvii)	Quels sont les signes et les symptômes des difficultés économiques des groupes et communautés vulnérables, tels que les suivants?:	
	• Mouvement du secteur formel vers le secteur informel ou vers le chômage	
	• Détérioration de la situation sanitaire des populations (maladies, traumatismes)	
	• Plus longues heures de travail et/ou un second emploi	
	• Insertion de membres supplémentaires de la famille dans la main-d'œuvre, et notamment des femmes et des enfants	
	• Dépendance accrue des membres de la famille de l'aide des membres valides	
	• Vente/consommation d'avoirs productifs et de l'épargne, y compris les stocks	

	Questions clés	Notes
	• Départ de l'un ou des deux parents du ménage en quête d'emploi, y compris la migration vers d'autres pays	
	• Réduction de la ration alimentaire des membres de la famille ne travaillant pas, comme les enfants et les femmes	
	• Retrait des enfants de l'école afin de réduire les dépenses du ménage et accroître ses revenus	
	• Restructurer les ménages, notamment rassembler des familles sous un même toit	
	• Se servir du capital social, c'est-à-dire de l'appui des communautés locales, des familles et des institutions privées telles que les ONG, et une plus grande dépendance des transferts privés	
(xxvii)	A-t-on enregistré des baisses des revenus réels causées par les facteurs suivants ou d'autres? • Chômage, moins d'heures de travail ou un mouvement vers des emplois moins lucratifs (comme dans le secteur informel)	
	• Des salaires réels plus bas, qui tiennent soit à des taux d'inflation plus élevés, ou à des fluctuations dans les prix relatifs, ou encore à des baisses des salaires nominaux	
	• Perte de services publics essentiels comme dans les domaines de la santé, la nutrition et l'éducation	

	Questions clés	Notes
	• Dévaluation des avoirs du fait de l'effondrement du système financier ou du système public de sécurité sociale, ou encore à cause de la baisse des avoirs productifs (terres, animaux, stocks)	
	• Perte de membres de famille productifs du fait de leur recrutement dans les forces armées	
(xxix)	Décrire les principales mesures macroéconomiques prises par le gouvernement. Réduisent-elles à court terme les opportunités d'emploi?	
(xxx)	Les services locaux publics et privés fonctionnent-ils en vue d'appuyer les activités de redressement économique?[41]	
(xxxi)	Quelles initiatives communautaires ont été mises en place ou pourraient l'être pour aider à faire face à la crise?[42]	
(xxxii)	Quelles actions de renforcement des capacités et autres mesures d'appui au suivi sont nécessaires pour les associations à assise communautaire?	
(xxxiii)	Quel appui gouvernemental est en place pour soutenir les initiatives communautaires?	
(xxxiv)	Quel appui est fourni par les ONG et les bailleurs de fonds aux niveaux national et local?	

41 Hôpitaux, écoles, centres de formation professionnelle, système judiciaire, système bancaire, système des pensions, sécurité sociale et protection sociale, transports, etc.

42 Mobilisation communautaire, organisations d'auto-assistance locales.

	Questions clés	Notes
(xxxv)	Comment les individus et les familles entendent-ils faire face aux pénuries éventuelles?	
(xxxvi)	Les mécanismes de survie locaux efficaces bénéficient-ils de l'appui des organismes extérieurs d'assistance?	
(xxxvii)	Quelle est la situation des travailleurs migrants des autres pays/régions?	

G Droits de l'homme et climat politique

Le climat politique en situation de crise est en règle générale complexe et changeant. Ainsi, les gouvernements pourraient ne pas être en place ou manquer de légitimité nationale, ne pas avoir la capacité ou la volonté politique d'assumer leurs responsabilités. Les gouvernements faibles peuvent même être parmi les auteurs d'actes de violence. Ils peuvent aussi donner naissance à des leaders politiques qui mobilisent certains groupes en vue de consolider leur pouvoir et d'en exclure d'autres groupes. La compétition politique a le mérite d'améliorer les perspectives pour l'emploi et les revenus. Au demeurant, la bonne gouvernance devrait promouvoir l'intégration politique de tous les principaux groupes dans les processus de prise de décisions à tous les niveaux. Cette pratique devrait également être assurée par des contrôles dans les principales institutions.

Objectif: Evaluer le climat politique après la crise et la possibilité de mise en œuvre de programmes du BIT conformément aux principes directeurs de l'Organisation.

	Questions clés	Notes
(i)	Un gouvernement est-il en place?	
(ii)	Quel rang occupe le pays dans le classement de Transparency International?	
(iii)	Ce gouvernement est-il reconnu par la plupart des citoyens dans le pays?	

	Questions clés	Notes
(iv)	Est-il reconnu par la communauté internationale?	
(v)	Existe-t-il d'autres gouvernements parallèles en place?	
(vi)	Quelle est leur situation? De quelle popularité jouissent-ils?	
(vii)	Le gouvernement a-t-il la capacité de gérer les ressources de l'Etat et le processus politique?	
(viii)	Le gouvernement a-t-il la capacité d'assurer la sécurité de la population? Existe-t-il des signes d'accès inégal au pouvoir politique?[43]	
(ix)	Le gouvernement souscrit-il à la doctrine de la séparation des pouvoirs (exécutif, judiciaire, législatif)?	
(x)	Les militaires jouent-ils un rôle important dans la prise de décisions gouvernementale? L' accès à la terre et aux avoirs productifs est-il équitable pour tous les groupes sociaux?	
(xi)	Tous les citoyens ont-ils le droit de participer au gouvernement, directement ou en choisissant librement leurs représentants?	
(xii)	Le droit de vote est-il universel et égal pour tous?	
(xiii)	Quels sont les programmes qui ont été mis en place pour promouvoir la bonne gouvernance et réduire les inégalités?	
(xiv)	Sont-ils efficaces et adaptés?	

[43] Participation à la vie politique et administrative, aux postes militaires et dans la police, accès accru d'un groupe aux emplois publics et aux ressources de l'Etat, népotisme, impunité à la suite d'actes de corruption, etc.

H Système éducatif

Les inégalités sociales se traduisent souvent par des différences dans les revenus et l'accès limité des groupes marginaux aux opportunités économiques. Parmi les droits sociaux, le droit à l'éducation est un droit fondamental dans la mesure où un accès inégal à l'éducation entraîne des inégalités dans les opportunités de générer des revenus. Au rang des autres droits importants, on peut citer l'accès aux diverses formations professionnelles, aux services de santé, à l'eau et à l'assainissement ainsi qu'au logement.

Objectif: Evaluer les politiques sociales antérieures à la crise et les effets de la crise sur les programmes sociaux existants. Il s'agira également de déterminer les manques qui existent et l'assistance nécessaire.

	Questions clés	Notes
(i)	L' accès à l'éducation est-il égal pour tous?	
(ii)	Le droit d'accès est-il pratiqué?	
(iii)	Les personnes instruites ont-elles des opportunités d'emploi qui correspondent à leur niveau d'instruction?	
(iv)	La crise a-t-elle perturbé les programmes éducatifs et dans quelle mesure?	
(v)	L' accès à l'éducation et à la formation a-t-il changé pour les hommes et les femmes?	
(vi)	Quels types de programmes sont en place pour les femmes?	
(vii)	Quelles sont les disparités de genre qui existent par rapport au niveau d'instruction et comment cela peut affecter la capacité à participer aux programmes de reconstruction et de développement?	

	Questions clés	Notes
(viii)	Existe-t-il des programmes sociaux en place en faveur des pauvres et des indigents?	
(ix)	Quelles sont les formes d'assurance sociale et de protection sociale qui existent pour les chômeurs?	
(x)	Ces programmes ciblent-ils les régions et les communautés les plus pauvres?	
(xi)	La crise a-t-elle interrompu ces programmes? Si oui, des mesures ont-elles été mises en place pour fournir une assistance intérimaire permettant de pourvoir aux besoins de base?	
(xii)	La majorité des enfants vont-ils à l'école?	
(xiii)	Existe-t-il des enfants qui travaillent?	
(xiv)	Le travail des enfants a-t-il augmenté pendant la crise?	
(xv)	Les écoles sont-elles ouvertes?	
(xvi)	La reconstruction du système éducatif a-t-elle commencé?	
(xvii)	Des phénomènes comme le trafic des enfants, les diverses formes de prostitution, etc. existent-ils et ont-ils augmenté récemment?	

I Cadre juridique et administratif, et systèmes judiciaires

Un cadre juridique solide, issu d'une constitution nationale, est nécessaire pour assurer la protection des droits de l'homme et favoriser la mise en place d'institutions de gouvernement. En outre, les lois nationales doivent être alignées sur les normes internationales fondamentales

spécifiées dans les instruments des droits de l'homme régionaux et des Nations Unies, y compris les normes et instruments de l'OIT. Afin de promouvoir les droits des individus et la réconciliation judiciaire entre les citoyens qui ont été victimes de violations des droits de l'homme, les systèmes judiciaires nationaux et locaux doivent être accessibles à tous, impartiaux et politiquement indépendants.

Objectif: Evaluer l'efficacité du cadre juridique et administratif, en particulier par rapport au respect des droits de l'homme et des normes de l'OIT.

	Questions clés	Notes
(i)	Le gouvernement est-il appuyé par une constitution reconnue au plan national?	
(ii)	Les normes internationales des droits de l'homme se reflètent-elles dans les lois et pratiques nationales?	
(iii)	Les Conventions de l'OIT ont-elles été ratifiées?	
(iv)	Quel est le bilan national en matière de respect des droits de l'homme et de poursuites des délinquants?	
(v)	Les systèmes judiciaires sont-ils rationalisés et leurs procédures transparentes?	
(vi)	Les violations des droits de la défense (telles que la torture, la détention ou les arrestations arbitraires) sont-elles combattues?	
(vii)	Le respect des normes de l'OIT a-t-il été démontré?[44]	
(viii)	Les contrevenants à ces normes ont-ils été tenus responsables?	

[44] A l'instar de l'âge minimum légal de travail, des mesures visant à abolir le travail forcé, du salaire minimum, des salaires des travailleurs non qualifiés des secteurs public et privé, de la non-discrimination dans l'accès à l'emploi, des conditions de travail, de l'assurance couvrant les accidents de travail, de la liberté d'association des travailleurs et des employeurs, du droit à la négociation collective et du principe à travail égal, salaire égal, etc.

	Questions clés	Notes
(ix)	Des programmes nationaux ont-ils été mis en place afin de renforcer les institutions chargées de la promotion des droits de l'homme, la capacité législative et l'infrastructure judiciaire?	
(x)	Quels ont été les effets de la crise sur le respect des principes inscrits dans les normes de l'OIT?	

J Programmes d'aide internationaux

En tant que membres de la communauté internationale fournissant de l'aide, les évaluateurs doivent développer une vision de l'envergure et des effets de l'aide internationale préalable et en réponse à la crise. Du fait des conditionnalités attachées le plus souvent à l'aide multilatérale, les efforts de développement peuvent en fait induire des discriminations et contribuer à des situations de crise, en particulier dans les pays qui dépendent largement de l'aide. Sans une évaluation et une coordination minutieuses, les mêmes effets pourraient se reproduire après la crise. C'est pourquoi une approche plus intégrée, reposant sur des stratégies communes pour l'assistance et le développement, serait plus efficace. Il convient donc de répondre aux questions suivantes:

	Questions clés	Notes
(i)	Quel était le niveau de dépendance du pays de l'aide internationale (en pourcentage) avant la crise?	
(ii)	Quel est le montant de la dette publique?	
(iii)	Quel a été l'effet des programmes de prêt internationaux?	

	Questions clés	Notes
(iv)	Les organismes internationaux et le gouvernement assurent-ils un contrôle des effets de l'aide et des programmes sociaux sur la pauvreté?	
(v)	Quels sont les résultats de l'analyse de la pauvreté la plus récente?	
(vi)	Comment la réponse à la crise tiendra-t-elle compte des besoins chroniques et des besoins d'urgence?	
(vii)	Un organe central est-il chargé de coordonner l'utilisation de l'aide au développement?	
(viii)	Quelle est l'efficacité de cet organe?	
(ix)	Comment les efforts d'assistance en situation de crise sont-ils coordonnés?	
(x)	Le BIT est-il membre de ce groupe de coordination?	
(xi)	Quel est l'organisme qui pilote cette coordination?	
(xii)	Des réunions régulières de tous les organismes impliqués sont-elles organisées?	
(xiii)	Les appels d'aide sont-ils coordonnés?	
(xiv)	Tous les principaux organismes d'assistance et le gouvernement ont-ils élaboré des stratégies conjointes pour les opérations d'urgence suite à la crise, ainsi que celles de redressement et de développement?	

	Questions clés	Notes
(xv)	Les actions conjointes reflètent-elles clairement les objectifs à plus long terme de développement, d'équité dans l'utilisation des ressources et la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la crise?	
(xvi)	Les répercussions en matière d'emploi sont-elles fidèlement reflétées dans les évaluations et les programmes?	
(xvii)	Quels sont les principaux acteurs de la réponse aux crises dans le pays en matière d'emploi, de protection sociale et de reconstruction?	
(xviii)	Quels sont les partenaires potentiels du BIT (y compris les partenaires sociaux de l'OIT)?	

K Partenaires potentiels du BIT

Le BIT doit viser à établir des partenariats avec les principaux acteurs afin d'ajouter une « dimension emploi » aux programmes qu'ils proposent et d'y adjoindre les réponses individuelles du BIT de façon coordonnée. Outre les principaux acteurs, le Bureau doit identifier les pratiques sociales locales, les communautés, les consultants, les ONG et les fournisseurs de services.

3.2 Evaluation des capacités des mandants, des partenaires potentiels et des autres acteurs

Une caractéristique fondamentale des opérations du BIT est leur approche tripartite, impliquant les gouvernements et les partenaires sociaux dans tous les aspects du développement de politiques et programmes et de leur mise en œuvre. Le Bureau travaille par conséquent en étroite collaboration avec les mandants, les partenaires et d'autres acteurs à l'exemple des institutions et organisations de la société civile. L' identifi-

cation et l'évaluation des capacités de ces acteurs doit se faire le plus tôt possible afin de servir de base à la planification des programmes de réponse aux crises. Les membres de la mission d'évaluation devraient pouvoir collecter des informations préliminaires dans ce sens et rencontrer les acteurs qui travaillaient pour le BIT avant la crise.

Capacités institutionnelles

Objectif: Identifier les éventuels mandants, partenaires et autres groupes pertinents et en évaluer les capacités actuelles à mettre en œuvre des programmes du BIT, et mettre à jour les évaluations des capacités de ceux qui sont déjà des mandants du BIT.

Préparer les profils des capacités institutionnelles des mandants du BIT, des partenaires potentiels et d'autres institutions clés de la façon suivante:

Mandants du BIT

- Ministère du Travail
- Ministère de la Planification et des affaires économiques
- Ministère des Travaux publics
- Ministère de la Démobilisation et de la Réintégration
- Ministère de la Santé
- Ministère de l'Education et de la formation
- Ministère du Développement rural ou local
- Bureau du Président/Services du Premier Ministre
- Organisme national chargé de la promotion féminine
- Prestataires de services de l'emploi
- Prestataires de formation professionnelle
- Organismes spécialement créés par le gouvernement pour faire face à la crise
- Prestataires de services consultatifs pour les entreprises
- Mécanismes de sécurité sociale/assurance sociale
- Organismes de crédit, coopératives ou organisations de crédit mutuel
- Organisations de travailleurs
- Organisations d'employeurs

Institutions et organisations de la société civile

Appliquer également les questions génériques, s'il y a lieu, aux groupes suivants:

- ONG (y compris les ONG internationales)
- Organisations/groupes religieux
- Organisations à assise communautaire
- Organisations de femmes
- Organisations de jeunes
- Associations de personnes handicapées (à la fois celles qui ont des activités générales de plaidoyer et celles qui fournissent des services spécifiques)
- Associations d'ex-combattants
- Institutions universitaires
- Institutions professionnelles
- Organisations religieuses

	Questions génériques (si pertinentes) pour chaque mandant/partenaire/ institution	Notes
(i)	Quelle est la taille de l'institution ou de l'organisation?	
(ii)	De combien d'employés professionnels dispose-t-elle?	
(iii)	De combien d'employés non-professionnels dispose-t-elle?	
(iv)	Quel personnel sera chargé de travailler avec le BIT?	
(v)	Quelles sont les autres responsabilités de ce personnel?	
(vi)	Quels sont les plans de développement de l'institution?	
(vii)	Quelles en sont la structure administrative et la chaîne de commandement?	

	Questions génériques (si pertinentes) pour chaque mandant/partenaire/ institution	Notes
(viii)	D'où proviennent les financements de l'organisation?	
(ix)	Quel est son budget annuel?	
(x)	Quelle contribution peut apporter l'organisation dans le cadre d'un projet conjoint avec le BIT?	
(xi)	Quels sont les services fournis par cette organisation?	
(xii)	Dans quelle mesure l'organisation est impliquée dans des pratiques de « Travail décent »?	
(xiii)	L'organisation dispose-t-elle de plans et de procédures de préparation et de réponse aux crises?	
(xiv)	Quelle est la taille du groupe cible pour les services de l'organisation par rapport à la population qui en aurait droit?	
(xv)	Quelle est la répartition par genre et par âge?	
(xvi)	Où sont situés les bureaux de l'organisation dans le pays?	
(xvii)	Quelles installations sont disponibles pour les activités liées au BIT?	
(xviii)	Quels effets la crise a-t-elle eu sur les infrastructures, les services fournis et les groupes cibles?	
(xix)	Quelle est la période envisagée pour le redressement?	

	Questions génériques (si pertinentes) pour chaque mandant/partenaire/ institution	Notes
(xx)	Quelle est la capacité de l'institution à répondre à la crise actuelle?	
(xxi)	Décrire brièvement le profil du personnel clé ayant des qualifications et une expérience professionnelle.	
(xxii)	Quelle est la capacité à gérer des programmes à plus long terme?	
(xxiii)	Quels sont les types de systèmes d'information, de gestion financière et de surveillance des programmes qu'elle utilise?	
(xxiv)	Quelle est l'expérience de l'organisation dans la gestion de programmes comme ceux du BIT?	
(xxv)	Ses politiques sont-elles conformes aux politiques d'exécution du BIT?	
(xxvi)	Quelle expérience ont les autres agences, du travail avec cette organisation?	
(xxvii)	Les efforts de renforcement des capacités peuvent-ils être appuyés par le BIT ou par d'autres organismes d'assistance en vue de renforcer rapidement les capacités?	
(xxviii)	L' organisation a-t-elle demandé l'assistance du BIT? Cette demande est-elle appuyée par des institutions associées?	
(xxix)	Quelles sont les politiques et pratiques actuelles liées à l'emploi, à la génération de revenus et au rôle du secteur privé?	

3.3 Evaluations sectorielles pour la planification des programmes du BIT

L' avantage comparatif du BIT dans la réponse aux crises repose entre autres sur ses domaines d'expertise qui se reflètent dans les secteurs suivants: Formation professionnelle (FP), Services de développement d'entreprises (SDE), Formation à base communautaire (FBC), Relations professionnelles (RP), Administration du travail (AT), Législation du travail (LT), Micro-finance (MF), Services de l'emploi (SE), Développement économique local (DEL), Programmes d'investissement à forte intensité d'emplois (PIFIE), Techniques fondées sur la main-d'œuvre (TFMO), Planification au niveau local (PNL), Finance sociale (FS), Informations sur le marché du travail (IMT), Petites et micro-entreprises (PME), Réadaptation professionnelle (RP). Le BIT utilise une approche par étapes pour une réponse planifiée à court, moyen et long terme. Les secteurs décrits ci-après peuvent former les éléments d'une approche globale intégrée qui est formulée pour répondre efficacement aux besoins identifiés dans une situation spécifique (Voir Section 4.3). Ces évaluations sectorielles doivent être menées de concert avec les évaluations des capacités décrites à la Section 3.2 ci-dessus.

Objectif: Evaluer l'état des programmes en cours, la nécessité de lancer de nouveaux programmes, la faisabilité de leur lancement, et recueillir des informations devant servir de base à la conception des programmes.

Pour chaque secteur, outre les questions spécifiques au secteur, il convient au départ de répondre aux questions génériques suivantes:

	Questions génériques de l'évaluation sectorielle pour chaque secteur concerné	Notes
(i)	Des programmes nationaux existent-ils?	
(ii)	Quelle est l'autorité nationale qui en est responsable?	
(iii)	Quelles sont leurs capacités?	
(iv)	Les programmes actuels permettent-ils de subvenir efficacement aux besoins nés de la crise, ou devraient-ils être adaptés?	

	Questions génériques de l'évaluation sectorielle pour chaque secteur concerné	Notes
(v)	Au cas où des programmes nationaux n'existent pas, quelles sont les contraintes à leur mise en place?	
(vi)	Le financement et la dotation en personnel sont-ils suffisants pour appuyer les programmes?	
(vii)	Quelles sont les sources de financement?	
(viii)	Quelles sont les options de financement qui existent pour les nouveaux programmes ou les programmes élargis?	
(ix)	Quelle est la couverture géographique des programmes?	
(x)	Décrire le réseau de bureaux régionaux et locaux appuyant les programmes.	
(xi)	Quels sont les groupes cibles et le nombre de bénéficiaires des programmes?	
(xii)	Décrire ces groupes cibles et ces bénéficiaires.	
(xiii)	Quelle est la qualité des rapports entre acteurs nécessaire pour appuyer les programmes?	
(xiv)	Quelles sont les organisations partenaires?	
(xv)	Quelles sont les répercussions de la crise sur les services fournis?	
(xvi)	Le programme a-t-il la capacité d'inclure l'assistance aux populations affectées par la crise?	

	Questions génériques de l'évaluation sectorielle pour chaque secteur concerné	Notes
(xvii)	Dresser la liste des principaux programmes d'aide au développement qui présentent un intérêt pour le BIT.	

A Marché du travail et perspectives en matière d'emploi

Afin d'identifier la demande d'emploi, les opportunités des chercheurs d'emploi et des entreprises sur le marché du travail au niveau communautaire/local ainsi que les conditions liées à ces opportunités, les informations suivantes sont nécessaires:

	Questions clés	Notes
(i)	Quel est l'impact de la crise au regard du nombre de demandeurs d'emploi?	
(ii)	Quels sont les domaine les plus prometteurs pour l'emploi (des secteurs formel et informel)?	
(iii)	Quels emplois sont recherchés sur le marché local?	
(iv)	Quelles sont les demandes d'emplois temporaires à court et à moyen terme?	
(v)	Quelles qualifications/formation les candidats doivent-ils avoir pour bénéficier de ces débouchés sur le marché du travail?	
(vi)	Quels sont les demandeurs d'emploi qui peuvent potentiellement être absorbés par le marché local (estimations préliminaires)?	

	Questions clés	Notes
(vii)	Quel est le lien entre le marché du travail, les employeurs et les programmes d'éducation et de formation professionnelle (EFP)?	
(viii)	Quelles sont les caractéristiques et l'importance de la main-d'œuvre migrante sur le marché du travail?	

B Services de l'emploi

Dans le cas où un système de services de l'emploi est en place, décrire les services fournis par les Services publics de l'emploi (SPE) et les services privés de l'emploi dans chacune des catégories suivantes:

	Questions clés	Notes
Informations sur le marché du travail		
(i)	Décrire les types d'informations nécessaires et qui sont collectées.	
(ii)	Décrire les principales sources d'informations sur le marché du travail (IMT).	
(iii)	Identifier les principaux utilisateurs des IMT et leurs objectifs respectifs.	
(iv)	Décrire la collecte et l'analyse des données.	
Courtage des emplois		
(v)	Décrire la présentation et la diffusion des IMT.	
(vi)	Décrire l'enregistrement des demandeurs d'emploi.	

	Questions clés	Notes
(vii)	Décrire comment les vacances de postes sont sollicitées et la commercialisation des services des SPE.[45]	
(viii)	Décrire les procédures de placement des travailleurs.[46]	
Gestion des programmes d'ajustement du marché du travail		
(ix)	Evaluer la portée et la couverture du réseau de SPE.[47]	
(x)	Décrire l'aide à la recherche d'emploi.[48]	
(xi)	Présenter les programmes de formation.[49]	
(xii)	Présenter les programmes de création directe d'emplois.[50]	
(xiii)	Donner des précisions sur toutes les mesures incitatives à la création d'emplois ou les subventions salariales offertes aux employeurs.[51]	
Gestion des prestations de chômage		
(xiv)	Décrire l'enregistrement des chômeurs.	

45 Système fermé, semi-ouvert et/ou ouvert.

46 Stages directs, stages spéciaux pour personnes handicapées, travailleurs étrangers ou cadres.

47 Il s'agit notamment de sa capacité à utiliser l'information sur le marché du travail pour donner des conseils d'orientation sur l'emploi et la formation ainsi qu'à établir le lien, le cas échéant, avec le système de formation.

48 Il est question ici d'activités de groupe (à l'exemple des clubs de l'emploi, des ateliers des métiers, des cours/ateliers de groupe); de l'assistance individuelle ou spéciale (orientation professionnelle, orientation à long terme des chômeurs ou des travailleurs s'intégrant difficilement dans le marché du travail, orientation spécialisée pour des groupes particuliers de demandeurs d'emploi défavorisés comme les personnes handicapées, les femmes, les personnes en situation monoparentale, les jeunes).

49 Inclure l'organisation et le financement des programmes de formation; la contribution du SPE dans le choix des participants, la recherche et la sélection des formateurs, le suivi et l'évaluation des programmes de formation.

50 Décrire l'organisation et le (co)financement des projets de travaux publics (à l'exemple des projets de développement communautaire local); la promotion de l'auto-emploi.

51 Faire des commentaires sur le rapport coût-efficacité des programmes temporaires de subvention des salaires.

	Questions clés	Notes
(xv)	Expliquer l'administration des prestations de chômage.	
(xvi)	Les prestations de chômage sont-elle liées à l'aide pour la recherche d'un emploi?	
(xvii)	Comment sont gérés les fonds des allocations de chômage?	
Réglementation du marché du travail		
(xviii)	Qui est chargé des régimes pour les permis de travail des travailleurs étrangers?	
(xix)	Existe-t-il un placement trans-frontalier des travailleurs nationaux?	
(xx)	Décrire les procédures d'autorisation et d'enregistrement des agences privées de l'emploi (APE).	
(xxi)	Décrire la réglementation des activités des APE.	
(xxii)	Toute vacance de poste doit-elle être obligatoirement signalée au SPE?	
(xxiii)	Existe-t-il d'autres services qui sont fournis?	
S'il n'existe pas de système de services de l'emploi en place, recommander les besoins opérationnels minimums dans les domaines suivants:		
(xxiv)	Enregistrement des demandeurs d'emplois	
(xxv)	Enregistrement des emplois vacants	
(xxvi)	Services consultatifs pour assortir vacances et demandes d'emploi	
(xxvii)	Informations sur les opportunités de formation	

	Questions clés	Notes
(xxviii)	Analyse des IMT	
(xxix)	Informations et services consultatifs pour les petites entreprises	
(xxx)	Standards en matière de formation	
(xxxi)	Informations sur les aspects de l'emploi liés au « Travail décent »	
(xxxii)	Formation et ressources locales nécessaires pour la mise en place d'un SPE de base	

C Protection sociale

	Questions clés	Notes
Si un système d'assurance sociale est déjà en place:		
(i)	Evaluer si le système fonctionne et dans quelle mesure il fonctionne efficacement.	
(ii)	Le travail et les contributions des bénéficiaires sont-ils l'objet de retenues effectuées à l'étranger?	
(iii)	Si tel n'est pas le cas, recommander des dispositions appropriées ainsi que la protection des fonds des détournements.	
(iv)	Comment le système peut-il fonctionner le plus efficacement possible après la situation de crise?[52]	

[52] Les questions importantes ici étant la structure des prestations, leur financement et leur organisation administrative.

	Questions clés	Notes
Si un système d'assurance sociale n'est pas en place, les informations suivantes sont nécessaires en vue de mettre en place un système de prestations sociales d'urgence et d'évaluer la possibilité d'un système d'assistance sociale pour les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les étapes suivantes doivent être entreprises:		
(v)	Déterminer le niveau des prestations.[53]	
(vi)	Evaluer les ressources disponibles.[54]	
(vii)	Estimer les ressources financières nécessaires pour le paiement des prestations d'urgence.	
(viii)	Evaluer les conditions dans lesquelles les populations bénéficieront de ces prestations. [55]	
(ix)	Identifier les besoins de formation nécessaires pour administrer les prestations.[56]	
(x)	Identifier les autres besoins de formation de ces institutions.	
Si ces systèmes ne sont pas en place:		
(xi)	Identifier les domaines et les groupes professionnels qui peuvent avoir le potentiel d'élaborer des mécanismes de protection sociale participative sur la base de contributions.[57]	
(xii)	Evaluer l'efficacité des mécanismes d'appui social traditionnels, des mécanismes de micro-assurance, etc.	

53 Pour différents groupes et parties du pays.
54 En se fondant sur la situation économique et budgétaire et son évolution à court et à moyen terme.
55 En tenant compte de la situation des revenus et des avoirs des personnes concernées.
56 Administration sociale actuelle et/ou Bureaux des collectivités locales.
57 Assurances, activités d'aide mutuelle, assistance à l'enfance, épargne et crédit, etc.

D Formation professionnelle (FP)

Répondre à toutes les questions clés suivantes:

	Questions clés	Notes
(i)	Existe-t-il une politique nationale de formation?	
(ii)	Etait-elle mise en œuvre avec succès avant la crise?	
(iii)	Cette politique nationale de formation doit-elle être adaptée?	
(iv)	Quelles sont les institutions qui offrent de la formation et quel sont les liens entr'elles?	
(v)	Qui finance la formation?[58]	
(vi)	La formation professionnelle est-elle fondée sur les évaluations du marché? Qui mène ces évaluations?	
(vii)	Décrire la formation initiale offerte aux jeunes.[59]	
(viii)	Décrire la formation initiale offerte à la fois aux adultes et aux jeunes.[60]	
(ix)	La formation est-elle suivie?	
(x)	Décrire la formation sur le tas.	
(xi)	La formation se fait-elle en cours d'emploi?	
(xii)	Décrire les programmes spéciaux destinés aux groupes cibles spéciaux.	
(xiii)	La formation des formateurs existe-t-elle?	

[58] Financements publics, privés, frais de formation ou autres ressources.

[59] Quelles sont les formations/compétences offertes? Durée des cours (en nombre total d'heures et non de jours).

[60] Quelles sont les formations offertes? Durée des cours (en nombre d'heures et non de jours).

	Questions clés	Notes
(xiv)	Décrire l'appui à l'élaboration du matériel de formation.	
(xv)	Décrire la formation commerciale.	
(xvi)	D'autres services sont-ils fournis?	
(xvii)	Quels sont l'état et la disponibilité des installations pour la formation?	
(xviii)	La formation offerte correspond-elle aux exigences du marché du travail?	
(xix	Décrire les qualifications et les standards.	
(xx)	Quelle est la capacité des formateurs?	
(xxi)	Quels sont leurs besoins?	
(xxii)	Le système de formation doit-il être amélioré/adapté afin de pouvoir répondre aux besoins liés à la crise?	
(xxiii)	Identifier des pourvoyeurs de formation qui peuvent offrir une formation visant des objectifs de court terme.	
(xxiv)	Existe-t-il un besoin de formation des formateurs?	
(xxv)	Quels sont les partenaires les plus probables du BIT pour la composante BIT-FP du programme de réponse aux crises?	

E Dialogue social

	Questions clés	Notes
Si des mécanismes et des dispositifs de dialogue social existent (bien qu'ils puissent être temporairement latents) aux niveaux national, sectoriel et de l'entreprise, les questions suivantes sont pertinentes:		
(i)	Quels sont les partenaires sociaux?	
(ii)	Quels sont les textes qui régissent ces mécanismes?[61]	
(iii)	Ont-ils une existence légale ou sont-ils institués sur une base *ad hoc*?	
(iv)	Ces mécanismes sont-ils dotés d'un cadre juridique approprié et des ressources nécessaires?[62]	
(v)	Quelles sont leurs missions?[63]	
(vi)	Comment ces missions sont-elles remplies?	
(vii)	Les partenaires sociaux sont-ils également représentés dans ces mécanismes?	
(viii)	Comment fonctionne le processus de prise de décisions à divers niveaux dans le cadre du mécanisme actuel de dialogue social?	
(ix)	Si le mécanisme/dispositif est latent, comment peut-il être rapidement réactivé?	

61 Organe consultatif national tripartite ou institutions bipartites.

62 Ressources humaines, financières, accès à l'information, etc.

63 Telles que la définition des normes du travail, la définition des conditions de travail, la participation à la définition des politiques économiques et sociales nationales, etc.

	Questions clés	Notes
(x)	Des dispositions de « jumelage » sont-elles possibles pour des activités conjointes ACTRAV-ACT/EMP avec des associations partenaires régionales de travailleurs et/ou d'employeurs?	
Si des mécanismes de dialogue social ne sont pas en place, déterminer les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été établis.		
(xi)	Les contraintes étaient-elles d'ordre politique, juridique ou institutionnel, comme par exemple, l'absence ou la faiblesse des organisations d'employeurs et de travailleurs?	
(xii)	La situation politique et sociale est-elle propice à la mise en place des mécanismes de dialogue social?	
(xiii)	Les partenaires sociaux sont-ils perçus par les autres comme représentatifs?	
(xiv)	Dans le cadre de quelles missions?	
(xv)	Des processus consultatifs informels liés aux partenaires sociaux et à la société civile existent-ils?	

F PME et services de développement des entreprises (SDE)

Les services de développement des entreprises (SDE) sont un terme à présent couramment utilisé pour une vaste gamme de services non-financiers qui visent à améliorer les performances des micro, petites et moyennes entreprises. Les SDE les plus importants sont: la formation commerciale, les services de conseil et d'orientation, les services de consultation, le développement de plans de création d'entreprises ou les études de faisabilité, l'aide dans le marketing, les systèmes d'information, la mise au point et le transfert des technologies et la promotion des relations inter-entreprises.

	Questions clés	Notes
Une évaluation sectorielle doit couvrir les domaines suivants:		
(i)	Quelles sont les politiques nationales en matière de SDE?	
(ii)	Dans quelle mesure étaient-elles mises en œuvre avant la crise?	
(iii)	Est-il nécessaire de développer davantage ces politiques ou de les changer?[64]	
(iv)	Les ministères ou autres institutions qui étaient impliqués dans la mise en œuvre des politiques de SDE fonctionnent-ils encore?	
(v)	Quelle était précisément leur mission?	
(vi)	Est-il nécessaire de la changer et d'apporter un appui dans le domaine du renforcement des capacités?[65]	
(vii)	Comment est constitué le secteur des PME en termes de taille des entreprises, de secteurs, de sous-secteurs, d'entreprises urbaines ou rurales, d'appartenance à des femmes ou à des hommes?	
(viii)	Quelle a été la performance du secteur au cours des récentes années et quel est son potentiel de croissance?	
(ix)	Quels sont les marchés (aux niveaux local, national, international)?	

64 En particulier pour limiter l'implication du gouvernement dans l'offre de SDE et stimuler le développement d'un marché pour ces services.

65 Ceci souligne la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre une politique plutôt que celle d'offrir directement des SDE.

	Questions clés	Notes
(x)	Existe-t-il une possibilité de connecter les PME aux filières d'approvisionnement mondiales?	
(xi)	Quels sous-secteurs ont le plus grand potentiel de croissance?	
(xii)	Quel est le marché pour les SDE?[66]	
L' évaluation du marché doit couvrir les points suivants:		
(xiii)	Quels sont les besoins des PME?	
(xiv)	Quel est le niveau d'information sur les services disponibles?	
(xv)	Dans quelle mesure est-on disposé à payer pour les services?[67]	
(xvi)	Quelle est l'offre de SDE?[68]	
(xvii)	Ces services sont-ils liés à d'autres biens et services?[69]	
(xviii)	Existe-t-il un potentiel effet de déplacement de la fourniture directe ou subventionnée des services, par les bailleurs de fonds et les gouvernements?[70]	
(xix)	Quelles sont les principales faiblesses de l'offre de services pour lesquelles il existe un besoin et un marché potentiel (demande)?	

66 *Une évaluation du marché est déterminante pour la conception des interventions en matière de SDE*. Il ne doit pas forcément s'agir d'une étude élargie. Ainsi, une évaluation rapide couvrant un petit échantillon d'entreprises, des discussions ciblées avec des groupes focaux, ainsi qu'avec des entreprises et des prestataires de SDE, de même que des entretiens avec des informateurs clés (prestataires divers, bailleurs de fonds) est appropriée dans les pays sortant d'une crise. On peut confier ce travail à un cabinet de recherche opérant sur le marché local ou des consultants.

67 Tout en reconnaissant qu'il peut exister une différence entre les « besoins perçus » et les « besoins réels » et qu'il est difficile de déterminer la volonté de payer dans des marchés non développés et sujets à des distorsions.

68 Y compris les sources informelles et traditionnelles (pour les prestataires en quête de profit).

69 Ou fournis dans le cadre des relations d'entreprise à entreprise.

70 Ayant pour base de référence la publication: Comité des agences bailleurs de fonds pour le développement des petites enterprises: *Services de développement des entreprises pour les petites entreprises: Indications pour les interventions des bailleurs de fonds* (Washington, Banque mondiale, 2000).

	Questions clés	Notes
(xx)	Quelles sont les principales possibilités d'améliorer les services existants, de mettre au point de nouveaux services et de renforcer la demande?	
Un travail supplémentaire (visites aux prestataires et autres parties prenantes, et entretiens avec ceux-ci) est nécessaire afin de décider quels sont les prestataires de SDE les plus compétents avec lesquels il faut travailler pour remédier aux faiblesses identifiées et tirer parti des opportunités. Il convient ici de savoir:		
(xxi)	Quels prestataires ont connu le plus de succès et sont les plus aptes à jouer un rôle dans le développement de nouveaux services?[71]	
(xxii)	Quels sont les prestataires les plus aptes à fournir des SDE nouveaux et améliorés aux PME et créer un marché à cet effet?	
(xxiii)	De quel appui technique dans la mise au point de produits/services et la formation de prestataires auront-ils besoin?[72]	
(xxiv)	Quels devraient être les partenaires des SDE sélectionnés?[73]	

[71] Y compris l'amélioration de services existants et le renforcement des capacités de prestation de services (formation des prestataires).

[72] Par exemple, des formateurs, des conseillers.

[73] Les partenaires sélectionnés devraient être ceux qui assurent les prestations de SDE de façon professionnelle. Leur action doit reposer sur la demande, ils doivent avoir un esprit d'entreprise et agir comme des acteurs du marché. Les prestataires de SDE qui ont du succès mettent souvent l'accent sur une gamme limitée d'entreprises clés et travaillent efficacement pour celles-ci, au lieu d'opter pour une très grande diversification. Les prestataires de SDE doivent développer des relations commerciales avec les PME clientes se fondant sur l'échange plutôt que sur la charité, et développer une bonne compréhension des besoins de leurs clients dans le cadre de leur stratégie commerciale (Tiré de la publication du Comité des agences bailleurs de fonds pour le développement des petites enterprises: *Services de développement des entreprises pour les petites entreprises: Indications pour l'intervention des bailleurs de fonds* (Washington, Banque mondiale, 2000)).

	Questions clés	Notes
(xxv)	Quel appui financier sera-t-il nécessaire?[74]	
(xxvi)	Quels services ne doivent jamais être fournis à titre gracieux ou moyennant tout simplement des honoraires symboliques?	
(xxvii)	Quelles subventions devraient être limitées dans le temps et diminuer progressivement?	
(xxviii)	Quelles demandes de subventions pourraient être prises en considération?[75]	
(xxix)	Quels sont les impacts probables des subventions (et de toute autre forme d'appui) sur les prestataires actuels, en particulier ceux du secteur privé?	

[74] L' appui des bailleurs de fonds doit de préférence être limité au développement des produits et des capacités. Toutefois, dans la plupart des pays, le marché des SDE est faible. Ceci est notamment le cas pour les pays sortant d'une crise. Ainsi, un certain appui financier pour les prestations de services peut souvent s'avérer nécessaire. L'importance de cet appui peut être estimée par l'évaluation du marché.

[75] Par exemple au moyen de bons qui permettent aux PME d'acheter les services dont ils ont besoin.

G Micro-finance

Aspects axés sur l'offre

	Questions clés	Notes
(i)	Quels services de micro-finance sont fournis?[76]	
(ii)	Si des micro-crédits sont accordés, décrire le produit de prêt.[77]	
(iii)	Décrire les organisations/institutions qui fournissent ces produits.[78]	
(iv)	Evaluer les forces, les faiblesses et les besoins de renforcement des capacités des pourvoyeurs de micro-finance existants. [79]	

Aspects axés sur la demande

	Questions clés	Notes
(i)	Quelle est la demande de services de micro-finance?	
(ii)	La demande du marché pour les biens et les services est-elle suffisante?	
(iii)	Les populations locales seront-elles en mesure de payer pour ces services?	

76 Tels que les crédits, l'épargne, la micro-assurance, le micro-crédit-bail et les fonds de garantie.

77 A l'exemple des prêts individuels, des prêts garantis par les groupes, des prêts de groupe style banque Grameen, des opérations bancaires de village et des fonds de roulement.

78 Tels que les intermédiaires financiers non bancaires, les coopératives d'épargne et de crédit, les banques d'épargne, les banques commerciales, les banques de développement, les organisations gouvernementales, les projets des bailleurs de fonds, les groupes d'auto-assistance, les structures informelles de prêts, l'épargne tournante et les associations de crédit.

79 En tenant compte des points suivants: analyse du marché, planification et budgétisation, politiques et procédures de crédit, contrôles internes, gestion financière, formation à la gestion, systèmes d'information, mise au point des produits, organisation et gouvernance.

Population cible

	Questions clés	Notes
Décrire la population qui pourrait être ciblée par un futur projet de micro-finance, en tenant compte:		
(i)	Des qualifications, du niveau d'instruction, des avoirs/garanties et de l'expérience commerciale.	
(ii)	Du potentiel pour entreprendre des activités d'auto-emploi.	
(iii)	De la capacité et de la volonté des femmes d'être des agents économiques (par exemple dans des contextes musulmans).	

Environnement de la micro-finance

	Questions clés	Notes
Dans les situations immédiatement après des conflits, il est important de garder à l'esprit les conditions qui vont affecter tous les futurs programmes de micro-finance. Par conséquent, il importe dans l'évaluation de:		
(i)	Indiquer si la période de conflit prolongé est achevée.	
(ii)	Indiquer si les marchés ont rouvert.	
(iii)	Indiquer si la population cible s'est installée ou si elle continue à se déplacer.	
(iv)	Décrire la culture, l'histoire et les traditions des marchés financiers.	
(v)	Décrire l'environnement des affaires.	
(vi)	Décrire l'environnement macroéconomique et politique.	

	Questions clés	Notes
(vii)	Déterminer dans quelle mesure le secteur de la micro-finance peut fonctionner de façon autonome.[80]	
(viii)	Etablir dans quelle mesure les agents économiques font confiance au système financier et à la monnaie locale.	
(ix)	Présenter le taux d'inflation annuel au cours des dernières années.	
(x)	Présenter le taux d'intérêt des banques commerciales au cours des dernières années.	
(xi)	Indiquer le taux d'intérêt moyen que les institutions de micro-finance font payer.	
(xii)	Indiquer s'il existe un plafond des taux d'intérêt.	
(xiii)	Décrire l'environnement juridique et réglementaire encadrant les programmes de micro-finance.	
(xiv)	Indiquer si le secteur de la micro-finance est réglementé.	
(xv)	Indiquer quels aspects de la micro-finance sont réglementés.[81]	

[80] En d'autres termes, dans quelle mesure le secteur est-il victime d'ingérence politique ou de corruption, ou est-il soumis à une concurrence déloyale du fait de subventions?

[81] A l'instar des activités de crédit, d'épargne, des activités de crédit-bail, des activités d'assurance et de bien d'autres. Le système d'exécution des contrats financiers est-il opérationnel (Etat de droit)?

H Développement économique local (DEL)

Quels sont les aspects à examiner?

L' analyse de la région et des institutions est extrêmement importante dans le cadre des activités du processus de DEL. Les résultats de l'analyse des données collectées seront utilisés pour:

- Obtenir des informations suffisantes sur la région et ses ressources en vue de mettre en route le processus de DEL.
- Prendre et/ou réviser certaines décisions et priorités dans le cadre de la stratégie de DEL.
- Suivre et évaluer les résultats actuels et définitifs du projet.

Si l'analyse de la région permettra de mieux comprendre l'environnement social, politique et économique de ladite région, la cartographie institutionnelle mettra l'accent sur les acteurs locaux. Les principaux objectifs de la cartographie institutionnelle seront:

- D'établir une carte complète des acteurs locaux dans les divers domaines sociaux, économiques et politiques.
- D'évaluer les activités de ces acteurs sur le plan des objectifs, des actions sur le terrain, de leurs domaines d'action et de juridiction, de la couverture géographique, etc.
- D'analyser la dynamique entre les acteurs locaux les plus importants.

Les données pertinentes sur l'existence ou le fonctionnement des institutions locales et régionales peuvent être disponibles auprès des:

- Niveaux de gouvernement appropriés (municipalités, préfectures, provinces)
- Services de statistique
- Chambres de commerce
- ONG
- Instituts de recherche
- Autres institutions compétentes

L' approche de DEL vise au départ à identifier les acteurs locaux importants pour la dynamique économique du territoire.

- A cet effet, que faut-il faire?

1ère étape – Collecter des informations sur:

	Questions clés	Notes
(i)	Les institutions et la politique	
(ii)	Le cadre juridique et réglementaire	
(iii)	Les activités en cours et celles qui sont envisagées	
(iv)	Les statistiques clés	
(v)	La promotion et l'appui aux entreprises locales	
(vi)	Les actions visant à attirer les investisseurs	
(vii)	La planification stratégique	
(viii)	L' établissement des réseaux	
(ix)	La planification stratégique de l'environnement	
(x)	Le financement du DEL	
(xi)	Les groupes spéciaux	
(xii)	La formation	

2ème étape – Pour chaque acteur local potentiel, déterminer:

	Questions clés	Notes
(i)	Quand a-t-il été constitué?	
(ii)	Quelle est sa structure administrative?	
(iii)	Avec quelles organisations a-t-il des contacts ou travaille-t-il?	
(iv)	Quel est son mandat?	
(v)	Quelles sont les activités concrètes dans le domaine du développement économique?	
(vi)	Pour qui travaille-t-il?	

3ème étape – Analyse de l'information

Cette analyse doit être rapide et inclure les éléments les plus importants de la vie sociale, économique et politique. La véritable analyse FFOM (Forces, faiblesses, opportunités, menaces) et la stratégie de DEL doivent être conçues et mises en œuvre par les acteurs locaux.

I Programmes d'investissements à forte intensité d'emplois

Questions de viabilité

	Questions clés	Notes
(i)	Les méthodes de travaux à forte intensité de main-d'œuvre avec le support d'équipements (TIMESE) sont-elles viables et pratiques?[82]	
(ii)	Le gouvernement et le secteur privé sont-ils favorables à l'utilisation des méthodes TIMESE?	
(iii)	Quelle est la politique gouvernementale sur l'utilisation des méthodes TIMESE?	
(iv)	Existe-t-il un programme de TIMESE en cours?	
(v)	Les TIMESE sont-ils nécessaires au niveau central ou communautaire?	
(vi)	Quelles sont les conditions salariales pour les TIMESE (système de paiement à la tâche ou salaires journaliers)?	
(vii)	Quel système de planification participative des priorités et des programmes est en place au niveau local?	

[82] Au regard de la disponibilité de la main-d'œuvre, des coûts de la main-d'œuvre, du caractère technique du travail et des normes de qualité, de la disponibilité des équipements complémentaires et des mesures matérielles ainsi que du délai pour l'exécution du travail.

	Questions clés	Notes
(viii)	Quelles sont les politiques et procédures gouvernementales?	
(ix)	Des modifications des procédures d'approvisionnement restrictives sont-elles possibles?	
(x)	En se fondant sur la situation générale de « l'emploi par secteur », quels sont les secteurs clés où les méthodes TIMESE peuvent le mieux s'appliquer?	

Si les méthodes TIMESE sont viables, quelles peuvent être les composantes du programme?

La présente section sera complétée avec la Section 3.1.E sur l'évaluation des dégâts structurels. Il s'agira également d'examiner la question de la maintenance des travaux de réhabilitation et celle de l'intégration des méthodes TIMESE dans le cadre des budgets réguliers pour les programmes de Travaux Publics et communautaires réguliers.

	Questions clés	Notes
(i)	Evaluer les ressources locales.[83]	
(ii)	Evaluer les ressources techniques (secteurs public et privé).	
(iii)	Evaluer les équipement (secteurs public et privé).	
(iv)	Evaluer les outils manuels (locaux ou importés).	
(v)	Evaluer les matériaux de construction.[84]	
(vi)	Evaluer la capacité et les aptitudes des entrepreneurs locaux.	

[83] Evaluer la disponibilité, la stabilité et l'emplacement des matériaux de construction des routes, des bâtiments et des structures (bois, briques, blocs de béton, matériaux de construction de toiture, eau, ciment, etc.).

[84] Main-d'œuvre et matériaux.

	Questions clés	Notes
(vii)	Evaluer la capacité et les aptitudes des consultants.	
(viii)	Evaluer la capacité et les aptitudes des spécialistes gouvernementaux.	
(ix)	Identifier les principaux acteurs dans le secteur des infrastructures.	
(x)	Déterminer si le BIT devrait s'attacher à augmenter l'intensité d'emplois des programmes existants ou envisagés, ou bien établir son propre programme.	
(xi)	Evaluer dans quelle mesure les méthodes de planification locale du BIT peuvent/doivent être prises en compte.	
(xii)	Evaluer le besoin d'études techniques.	
(xiii)	Déterminer si une méthode alternative de construction peut conduire à créer des emplois locaux en masse.	
(xiv)	Déterminer les contributions techniques nécessaires pour l'évaluation technique (ET) et les besoins de formation.[85]	
(xv)	Identifier les besoins du programme général des infrastructures et les secteurs clés impliqués.	
(xvi)	Identifier les sites les mieux indiqués pour les méthodes TIMESE.	
(xvii)	Préciser le(s) groupe(s) cible(s) à utiliser.	

[85] Tant pour la planification au niveau local que pour les activités menées dans le domaine des infrastructures.

	Questions clés	Notes
(xviii)	Préciser s'il s'agit de travaux publics ou de travaux communautaires (contrôlés localement).	
(xix)	Préciser les dispositions relatives au « Travail décent » pour le travail à entreprendre.	
(xx)	Evaluer les composantes des infrastructures qui se prêtent le mieux aux méthodes TIMESE.	
(xxi)	Déterminer les liens entre l'information sur le marché du travail et les services publics de l'emploi.[86]	
(xxii)	Elaborer des plans de projets pour la planification du TIMESE et la mise au point de programmes.[87]	
(xxiii)	Conceptualiser le programme pour les phases d'urgence, de réhabilitation et de développement,[88] et permettre une intégration des méthodes TIMESE dans les programmes de travaux réguliers.	
(xxiv)	Mener des activités de plaidoyer auprès de tous les principaux acteurs pour l'adoption des méthodes TIMESE chaque fois que possible.	

86 Ainsi que d'autres composantes du programme liées à l'emploi.
87 Et quantifier les facteurs clés et les potentialités en termes d'emplois.
88 Avec des transitions en douceur entre toutes les phases.

J Les normes

Le BIT attache une grande importance aux principes clés inscrits dans les Normes internationales du travail, au respect des Conventions ratifiées par le pays et à la Déclaration de l'OIT relatives aux principes et droits fondamentaux au travail qui a été adoptée par la Conférence internationale du travail en 1998 et qui s'applique à tous les pays membres de l'OIT. Des éclaircissements sur cette question sont donnés dans la suite du texte, mais pour de plus amples informations, le lecteur est prié de se reporter à l'adresse électronique suivante:

http://www.ilo.org/public/french/standards/norm/whatare/stndards/index.htm

Huit Conventions de l'OIT ont été identifiées par le Conseil d'administration de l'OIT comme étant fondamentales aux droits de l'homme au travail, quel que soit le niveau de développement d'un pays membre. En effet, ces droits sont une condition préalable au respect de tous les autres dans la mesure où ils fournissent les outils nécessaires pour œuvrer librement à l'amélioration des conditions de travail individuelles et collectives. Ces Conventions couvrent la liberté d'association, l'abolition du travail forcé, l'égalité et l'élimination du travail des enfants. Il faut donc s'assurer qu'elles soient ratifiées et soient respectées.

Convention N°	Description	Ratifiée?	Généralement respectée?
87	Sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948)		
98	Sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949)		
29	Sur le travail forcé (1930)		
105	Sur l'abolition du travail forcé (1957)		
100	Sur l'égalité de rémunération (1951)		
111	Concernant la discrimination (emploi et profession) (1958)		
138	Sur l'âge minimum d'admission à l'emploi (1973)		
182	Sur les pires formes de travail des enfants (1999)		

Outre les Conventions précitées, il existe de nombreuses Normes qui sont importantes en situation de crise. En plus, les Conventions peuvent faire l'objet de violations dans le contexte d'instabilité économique et sociale des situations de crise. Parmi ces Conventions importantes qui peuvent faire l'objet d'atteintes, nous avons la Convention 169 sur les populations indigènes et autochtones (1989) ainsi que certaines Conventions relatives à l'emploi, telles que:

Convention N°	Description	Ratifiée?	Généralement respectée?
142	Sur la mise en valeur des ressources humaines (1975)		
143	Sur les travailleurs migrants (Dispositions complémentaires) (1975)		
159	Sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées (1983)		
158	Sur le licenciement (1982)		
97	Sur les travailleurs migrants (Révisée) (1949)		

Une description plus complète des différentes Conventions et de leurs dispositions est disponible sur le site:

www.ilo.org/ilolex/french/index.htm

L' autre instrument juridique d'une importance déterminante est la Recommandation internationale du travail N° 71 sur l'emploi (transition de la guerre à la paix) (1944). Il convient de souligner que les consultants et le personnel du BIT travaillant dans le cadre de l'évaluation rapide des besoins devraient avoir une bonne connaissance des Normes internationales du travail et les utiliser comme cadre de référence. Il s'agit donc de répondre aux questions clés qui suivent.

	Questions clés	Notes
(i)	Les experts donnent-ils des conseils techniques pour l'amélioration des systèmes de statistiques du travail?	
(ii)	Les experts fournissent-ils des méthodes en matière d'administration du travail?	
(iii)	Les experts prévoient-ils des dispositions relatives à l'inspection du travail pour les services de l'emploi?	
(iv)	Les experts prévoient-ils des systèmes de pensions?	
(v)	Les experts prévoient-ils des prestations de chômage?	
(vi)	Les experts travaillent-ils conformément aux Normes internationales du travail?	
(vii)	La législation du travail intègre-t-elle les Normes internationales du travail?	
(viii)	Les analystes de l'emploi promeuvent-ils « le plein emploi, productif et librement choisi » (selon les termes de la Convention N° 122)?	
(ix)	Quelles sont les stratégies de création d'emplois?	
(x)	Quelles dispositions sont prévues pour la formation en prévention des accidents, la dotation en équipements destinés à l'évaluation des risques professionnels, et la promotion des idées visant à améliorer la santé et la sécurité des travailleurs?	

	Questions clés	Notes
(xi)	Les droits de l'homme sont-ils transgressés dans les lieux de travail?	
(xii)	Le respect des Normes fondamentales et autres normes internationales du travail est-il envisagé dans les lieux de travail?	

3.4 Groupes vulnérables spéciaux

Cette section fournit des outils pour l'évaluation de l'impact de la crise sur les groupes cibles spéciaux, et vise également à pousser les concepteurs de programmes à examiner les vulnérabilités et les capacités des populations et de leurs communautés à élaborer des programmes. Les principes de base de l'action du BIT exigent une attention particulière aux groupes affectés par la crise, en particulier les jeunes et les personnes handicapées. Parmi les autres personnes qui peuvent faire l'objet d'une attention spéciale, nous avons les ex-combattants, les membres des ménages dirigés par des femmes, les chômeurs, les réfugiés, les personnes de retour, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, celles non déplacées pendant la crise et les migrants récents à la suite de crises économiques ou financières.

A Evaluation des besoins des groupes cibles spéciaux

Objectif: Evaluer l'impact de la crise sur les groupes cibles spéciaux qui intéressent le BIT, en particulier l'impact sur leurs revenus, l'emploi et l'aptitude à l'emploi. Il s'agit également de recueillir des informations sur leurs vulnérabilités et leurs capacités à être intégrés dans les programmes du BIT.

Objectifs pour chaque groupe cible spécial	
Personnes handicapées	Evaluer la capacité des personnes handicapées en âge de travailler à obtenir un emploi.
Migrants d'autres pays/régions	Evaluer leurs mécanismes de survie et identifier leurs besoins.
Jeunes	Evaluer comment les ex-combattants peuvent être complètement réintégrés dans la vie civile.
Ménages dirigés par des femmes	Evaluer leurs mécanismes de survie et identifier leurs besoins.
Chômeurs	Evaluer la capacité des jeunes en âge de travailler d'avoir des emplois rémunérés.
Ex-combattants, y compris les enfants soldats	Réduire leur vulnérabilité en améliorant leurs options d'emploi à travers la formation, les services d'orientation et l'appui aux entreprises.
Réfugiés	Les aider à retourner sans encombre, si possible dans leurs localités d'origine, en les aidant à se préparer pour l'avenir.
PDIPP	Les aider à retourner sans encombre, si possible dans leurs localités d'origine, en les aidant à se préparer pour l'avenir.
Réfugiés récemment rentrés	Aider à assurer leur réintégration socio-économique.
Migrants à la suite de crises économiques ou financières, récemment rentrés	Aider à assurer leur retour sans encombre dans leurs localités d'origine, en les aidant à se préparer pour l'avenir.
Personnes non déplacées	Evaluer leurs mécanismes de survie et identifier leurs besoins.

B Evaluation de la vulnérabilité et des capacités – Questions génériques

Pour les groupes mentionnés à la page précédente, répondre, aux questions suivantes pertinentes.

	Questions clés	Notes
(i)	Décrire le groupe cible.[89]	
(ii)	Quels sont les principaux impacts de la crise sur le groupe spécial?[90]	
(iii)	A quel âge travaille-t-on dans le groupe?	
(iv)	Quels étaient avant la crise les emplois, les qualifications et les niveaux de formation?	
(v)	Quels sont pour ces groupes les principaux obstacles à l'emploi et aux activités génératrices de revenus?	
(vi)	Quels types de services ou d'assistance sont actuellement fournis afin d'accroître les opportunités d'activités génératrices de revenus?	
(vii)	Qui fournit ces services?[91]	
(viii)	Ces services sont-ils suffisants et efficaces?	
(ix)	D'autres services seraient-ils plus indiqués?	
(x)	Quels sont les mécanismes économiques et sociaux de survie utilisés par le groupe?	

[89] En termes d'importance numérique, de genre, de situation familiale, de taille des familles et de localisation géographique.

[90] Sont-ils particulièrement vulnérables aux effets supplémentaires ou secondaires de la crise? Pourquoi le sont-ils ou ne le sont-ils pas?

[91] Le gouvernement, la communauté ou l'aide extérieure.

	Questions clés	Notes
(xi)	Les stratégies positives de survie sont-elles reconnues et appuyées par ceux qui fournissent l'aide?	
(xii)	Quelles activités particulières permettraient de mieux réduire la vulnérabilité et de renforcer l'auto-suffisance?[92]	
(xiii)	Quelle surveillance et quelles modifications seront nécessaires?[93]	
(xiv)	Dans chaque groupe, identifier le nombre de: • femmes vulnérables • pauvres • personnes âgées • personnes autochtones • personnes victimes de marginalisation sociale • personnes vivant seules • enfants • personnes sans papiers • personnes ayant de nombreux dépendants • personnes souffrant de maladies chroniques, de malnutrition, etc.	
(xv)	Quels programmes répondent à leurs besoins spécifiques?	

92 Travaux publics, formation, activités productives, etc.

93 Déceler et réduire la dépendance à mesure que la vulnérabilité se réduit.

	Questions clés	Notes

b) Ménages dirigés par des femmes

	Questions clés	Notes
(i)	Quels sont les obstacles auxquels les femmes font face sur le marché du travail?	
(ii)	Quel impact la crise a eu sur leur capacité de travail?	
(iii)	Quel est en moyenne le nombre de membres de la famille qu'un ménage dirigé par une femme doit soutenir?	
(iv)	Quelles sont les conséquences éventuelles des difficultés continues sur le rôle reproductif de la femme?[94]	

c) Personnes handicapées

	Questions clés	Notes
(i)	Quel est le nombre de personnes handicapées dans chaque catégorie de handicap: • handicap entravant la mobilité et nécessitant des équipements adaptatifs • cécité • surdité • arriération mentale • maladie mentale • traumatisme grave • autres	
(ii)	Quels sont leur besoins relatifs pour surmonter les contraintes leur limitant l'accès aux opportunités de génération de revenus?	

94 Grossesses difficiles, fausses couches, mortinaissances, mortalité infantile, etc.

	Questions clés	Notes
(iii)	De quels types d'appui au plan physique et de conditions adaptées ont-ils besoin?	
(iv)	Existe-t-il des structures de réadaptation professionnelle?	
(v)	Si elles existent, les décrire.	

d) Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur proprie pays

	Questions clés	Notes
(i)	Existe-t-il des obstacles juridiques à leur accès à l'emploi dans leur pays d'asile?	
(ii)	Les programmes du BIT sont-ils ou peuvent-ils être en liaison avec des programmes du HCR?	
(iii)	Quelle est la durée envisagée de leur statut de réfugiés?	
(iv)	Les PDIPP peuvent-elles retourner dans leurs localités d'origine dans un avenir proche?	
(v)	Quelles sont leurs occupations quotidiennes?	
(vi)	L' évaluation du profil des qualifications a-t-elle été effectuée? La formation professionnelle et commerciale constitue-t-elle une option viable?	
(vii)	Qu'est-ce qu'elles espèrent faire une fois de retour chez elles?	
(viii)	Ont-elles besoin de qualifications supplémentaires?	

	Questions clés	Notes
(ix)	Des informations sont-elles disponibles sur la demande du marché du travail dans le pays dans lequel elles retournent?	
(x)	Y a-t-il un manque de produits dans les camps de réfugiés?	
(xi)	Evaluer la possibilité d'activités génératrices de revenus dans les camps de réfugiés pour subvenir à leurs besoins immédiats.	

e) Migrants économiques de retour

	Questions clés	Notes
(i)	Quels sont leurs attentes et espoirs par rapport à leur travail après leur retour?	
(ii)	Quelles sont les contraintes qui les empêchent de trouver un emploi à leur retour?	
(iii)	Ont-ils épargné de l'argent pour créer/améliorer une entreprise?	
(iv)	Ont-ils établi des liens pour lancer une activité économique avec le pays où ils vivaient?	
(v)	Peuvent-ils se réinsérer facilement dans le marché du travail de leur pays d'origine ou existe-t-il des obstacles à cette réinsertion?	
(vi)	Les migrants économiques envoient-ils de l'argent dans leur pays d'origine?	

f) Réfugiés récemment de retour

	Questions clés	Notes
(i)	Quels sont leurs attentes et espoirs par rapport à leur travail après leur retour?	
(ii)	Quelles sont les contraintes qui entravent leur bonne réinstallation ou réintégration?	
(iii)	Devront-ils être en compétition avec des membres de la communauté hôte pour les emplois disponibles?	
(iv)	Quelle est l'aide envisagée pour appuyer les perspectives d'emploi des réfugiés de retour ainsi que celles de la communauté hôte?	

g) Chômeurs

	Questions clés	Notes
(i)	Le taux de chômage est-il chronique ou est-il induit par la crise?	
(ii)	Quelles sont les perspectives de réduction de ce taux?	
(iii)	Les filets de sécurité sociale ou les stratégies de survie permettent-ils d'alléger les difficultés économiques?	

h) Jeunes

	Questions clés	Notes
(i)	Quelle était la situation socio-économique des jeunes avant la crise?	

	Questions clés	Notes
(ii)	Que veulent-ils faire? Quelles sont leurs attentes?	
(iii)	Qui les écoute et les appuie concrètement?	
(iv)	Quelles sont les possibilités d'emploi pour les jeunes en âge de travailler?	

i) Personnes non déplacées

	Questions clés	Notes
(i)	Comment ont-elles fait face à la crise et qu'est-ce qui a changé à cause de la crise?	
(ii)	Existe-t-il des tensions entre les personnes non déplacées et les réfugiés de retour, les PDIPP, etc.?	
(iii)	Les tensions entre groupes ethniques se sont-elles accrues?	
(iv)	Quelle est la situation (marquée par des changements) des groupes minoritaires qui sont restés en place pendant la crise?	
(v)	Se sentent-ils menacés/renforcés par la présence des personnes de retour par rapport à leurs activités économiques?	
(vi)	Si tel est le cas, pourquoi?	
(vii)	Ont-ils reçu des envois de fonds des membres de leur famille travaillant à l'étranger?	
(viii)	Ces envois sont-ils destinés à la consommation, à l'épargne d'urgence ou aux activités économiques?	

4ème partie: Etablissement du rapport et suivi

4.1 Rapport des conclusions de l'évaluation

Après avoir achevé l'analyse de l'information et les prévisions, il est nécessaire de faire un rapport et de diffuser les résultats de la mission d'évaluation sous une forme qui permette aux responsables de prendre des décisions et de formuler des programmes et des projets. Pour l'établissement d'un bon rapport, il faut:

- Rédiger un rapport bref.
- Rendre le rapport plus expressif en utilisant des tournures directes, la voix active et le temps présent.
- Présenter tout d'abord les informations les plus importantes, et mettre en exergue les points clés (au moyen d'encadrés, de gros points et de fontes en gras).
- Utiliser des tableaux, des graphiques et une mise en page attrayante.
- Préciser clairement les conclusions et les recommandations pour les actions à mener, en indiquant le(s) délai(s).
- Inclure des informations sur tous les contacts clés et préciser comment les joindre.
- Inclure tous les résumés d'idées de projet dans le format du Programme d'appels consolidés (PAC) du BCAH (voir l'Annexe 3).

Le format du rapport doit être indiqué dans les termes de référence. Un résumé du rappport est important. Il vise à s'assurer que les responsables occupés seront en mesure de lire rapidement les principales conclusions et recommandations et déterminer si les termes de l'évaluation ont été respectés. Ceux qui auront à élaborer des programmes auront besoin des annexes et des références en vue de trouver les détails nécessaires pour planifier une évaluation plus approfondie et élaborer des documents de projet.

Indications sur la structure du rapport

1. Résumé du rapport

2. Introduction

    - Objectif de l'évaluation
    - Méthodologie utilisée et présentation générale

    Consultations avec le BIT (le BR, l'EMD, le BZ et les points focaux de crise)

3. Informations de base de la situation de crise et questions clés

4. Conclusions

    - Questions clés sur le travail, l'emploi, l'économie et la protection sociale, ainsi que les impacts de la crise
    - Possibilités clés pour l'implication et la réponse du BIT
    - Mandants, partenaires potentiels et autres acteurs
    - Sources de financement potentielles

5. Recommandations

    - Recommandations pour une action immédiate
    - Recommandations pour une action à moyen et long terme
    - Résumé d'une page (Description de projet sommaire (DPS) pour les interventions majeures), dans le format PAC du BCAH ou de tout autre type
    - Liste des partenaires potentiels
    - Activités de suivi
    - Un projet de communiqué de presse concis, que IFP/CRISIS pourrait utiliser pour faire connaître le travail déjà effectué et qu'il pourrait poster sur son site web

6. Conclusions

7. Documents de référence, sites web et contacts clés

8. Photos des impacts majeurs de la crise

9. Annexes

4.2 Formulation des recommandations et des programmes d'action

Il est important que les recommandations de l'équipe d'évaluation tracent le cadre d'un processus de redressement rapide mais durable et ne fassent pas traîner la période de redressement. Ainsi, chaque action de réponse à une situation d'urgence aura un effet direct sur la façon dont est mené le redressement et ses coûts. De nombreux programmes peuvent provoquer la dépendance et réduire considérablement la capacité des survivants à faire face à la prochaine crise; par exemple lorsque les approvisionnements, les équipements ou la technologie qui sont envoyés ne sont pas viables dans l'environnement socio-économique local.

Le redressement n'est durable que lorsque la capacité des populations affectées à subvenir à leurs propres besoins est établie ou rétablie. En règle générale, les populations affectées par la crise accordent une grande priorité au rétablissement de leurs moyens de subsistance. C'est pourquoi comprendre leurs priorités et fournir une assistance en appui à leurs efforts pour rétablir des systèmes socio-économiques viables est déterminante pour un redressement durable.

Ainsi, en formulant des recommandations pour la réponse aux crises, le personnel du BIT doit inclure dans sa réflexion les éléments importants suivants:

1. La justification des actions recommandées doit être fondée sur les critères d'intervention du BIT et sur les éléments des principes de base des opérations du BIT.[95]

2. L' élaboration de la réponse doit s'appuyer sur l'approche du BIT par étapes, qui promeut des réponses à court, moyen et long terme, portant sur les différents types de crises et temps de redressement attendus.[96] Les plans préliminaires du projet doivent également indiquer les agences d'exécution et sources de financement possibles, les estimations de coûts, les dates de mise en œuvre ainsi que la possibilité de complémentarité avec d'autres programmes.

3. Les résultats de la coordination et de la collaboration avec les initiatives, les activités et les stratégies de mise en œuvre des autres agences doivent être précisés, afin de garantir aux preneurs de décisions que les programmes du BIT ne font pas double emploi avec d'autres

---

95 Voir BIT: *Modules génériques du BIT de réponse aux crises* (Genève, 2001).

96 Voir les "Descriptions des programmes par étapes pour chaque type de crise", dans BIT: *Modules génériques du BIT de réponse aux crises(Genève, 2001).*

et servent plutôt à combler les lacunes de l'aide. Les possibilités futures de collaboration doivent être notées, si possible en détail.

4. Une stratégie pour éviter les effets négatifs non souhaités de l'assistance, notamment la dépendance de l'aide, doit être clairement établie. Cette stratégie doit faire l'objet d'une discussion avec les contacts clés du BIT et s'inspirer des enseignements tirés des crises antérieures. Elle doit avoir des plans permettant la modification de la conception des programmes sur la base du suivi et de l'évaluation des résultats, ainsi que sur les résultats des analyses de genre, des capacités et des vulnérabilités. La stratégie doit justifier les programmes au regard de leurs potentialités à accélérer le redressement.

5. Des arguments doivent également être avancés pour justifier les programmes en termes de leur durabilité et de leur impact préventif contre les crises futures. Ces arguments peuvent ainsi inclure des mesures pour s'attaquer aux causes profondes de la crise, promouvoir l'auto-suffisance, renforcer les capacités locales ou élaborer des plans et programmes de préparation aux crises et d'atténuation de celles-ci.

4.3 Options de programmes du BIT pour différents types de réponses aux crises

Cette section examine les diverses options de réponses aux crises du répertoire du BIT, qui reflètent l'avantage comparatif de cette agence, en même temps que des alternatives créatives et pratiques.

Aperçu de la réponse du BIT aux catastrophes naturelles

Besoins/Problèmes	Réponse du BIT
Perte/déplacement de populations/main-d'œuvre • Aucun membre de la famille n'a une activité rémunératrice • Accroissement de la dépendance • Augmentation du nombre de ménages dirigés par des femmes • Augmentation du nombre de personnes handicapées • Augmentation du travail des enfants	➢ Projets d'activités génératrices de revenus pour toutes les personnes bien portantes et notamment les jeunes ➢ Projets spéciaux pour les femmes (en plus de leur intégration dans tous les programmes à travers l'accès direct, les actions d'information et de recrutement) ➢ Projets spéciaux pour personnes handicapées (en plus de leur intégration dans tous les programmes, des indications du BIT, des outils modifiés) ➢ Assurer la complémentarité avec l'aide alimentaire par des revenus d'appui aux familles dont aucun membre n'a une activité rémunératrice, pour contrecarrer le travail des enfants

Besoins/Problèmes	Réponse du BIT
Dégâts subis par ou destruction des infrastructures physiques essentielles, y compris les systèmes vitaux d'appui aux populations • Accès aux services de base réduit • Routes, sources/systèmes d'approvisionnement en eau, habitations, structures médicales endommagés • Ecoles et autres infrastructures endommagées • Production agricole et systèmes d'irrigation perturbés ou détruits • Augmentation du travail des enfants	➢ Planification au niveau local initiée pour assurer la participation locale, sa responsabilité et/ou son appropriation des infrastructures restaurées ➢ Travaux de réhabilitation/ construction à forte intensité d'emplois (combinant main-d'œuvre et équipement léger, formation associée et formation de groupe, notamment pour l'entretien) des routes et des pistes d'accès, des habitations/abris temporaires/semi-permanents, de défrichement des sites ➢ Exploitation des sources d'eau souterraines (réserves d'eau, bassins d'eau, puits de forage, etc.) en accordant une attention particulière aux normes de sécurité ➢ Construction de centres médicaux, écoles, autres services communautaires, centres de distribution de produits alimentaires, installations d'entreposage et de stockage, services centralisés ➢ Appui à la reprise des activités agricoles, voies d'irrigation, cultures en terrasses, de la conservation des sols, du reboisement

Besoins/Problèmes	Réponse du BIT
Perte des avoirs productifs; baisse soudaine ou interruption des activités productives • Aucun système d'appui pour la subsistance à court terme en dehors des mesures d'aide humanitaire d'urgence • Aucune source de revenu	➢ Micro-entreprises basées sur les besoins, les ressources et les capacités de production locaux, à l'exemple des abris et des matériaux de toiture ➢ Production et transformation alimentaire au niveau communautaire ➢ Préparation, commercialisation et vente de biens ménagers, y compris les tissus et vêtements, les ustensiles et autres articles d'usage quotidien (ustensiles de cuisine, récipients et seaux, savon et détergents, équipement et matériel d'éclairage) ➢ Micro-crédit (attention portée aux structures et procédures simples, crédits de groupe, délai de décaissement, ciblage des femmes, redressement) ➢ Services de conseil, de techniques de commercialisation et d'agrandissement de l'entreprise, et programmes de formation technique et commerciale de courte durée ➢ Services civiques organisés de façon urgente et à l'échelle de l'habitat avec une participation volontaire ou communautaire rémunérée et en coopération avec les ONG, à l'instar de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement de l'environnement

Besoins/Problèmes	Réponse du BIT
Perte des systèmes d'appui traditionnels familiaux, sociaux et communautaires ainsi que des filets de sécurité • Dégâts subis par les mécanismes de survie et d'adaptation	➢ Evaluation réaliste des besoins et de ce qui peut être fait à brève échéance ➢ Mesures à prendre immédiatement pour renforcer leurs propres efforts ➢ Mesures visant à appuyer l'organisation qui promeut des actions communes telles que la protection sociale (STEP), les ressources communes (groupes de consommateurs d'eau), les travaux locaux (Agences pour l'emploi et le développement économique local (ADEL) ➢ La prise en compte des traditions, coutumes locales et institutions sociales, y compris les structures d'autorité ➢ Complémentarité et établissement de liens avec les autres partenaires, en particulier les autorités locales et les ONG

Aperçu de la réponse du BIT aux crises économiques et financières

Besoins/Problèmes	Réponse du BIT
Faillite des grandes et moyennes entreprises du secteur structuré • Pertes massives de production et d'emplois • Augmentation du chômage visible • Mouvement de la main-d'œuvre (masculine et féminine) vers le secteur informel urbain	➢ Identification rapide des possibilités d'auto-emploi dans les micro-entreprises du secteur informel, au moyen de services de l'emploi et de centres d'information sur le marché du travail réorientés et d'autres sources et partenaires disponibles ➢ Enquête rapide pour déterminer les opportunités et la demande sur le marché ➢ Augmentation de l'employabilité des chômeurs/travailleurs licenciés à travers la fourniture d'une formation de courte durée technique et commerciale/de recyclage/ d'apprentissage, ainsi que de services de conseil technique, de micro-finance, de commercialisation, et d'une assistance; y compris une meilleure gestion des flux vers le secteur informel ➢ Coopération avec les autorités locales (pour la mise en place d'un environnement réglementaire souple) et avec les associations d'entreprises sous-sectorielles dans les services de conseil et de soutien ➢ Mise en place rapide de programmes d'emplois d'urgence pour la réhabilitation, la construction et l'entretien des infrastructures urbaines à petite échelle et à forte intensité d'emplois, ainsi que la formation et le recyclage y relatifs

Besoins/Problèmes	Réponse du BIT
	➢ Programmes volontaires d'auto-assistance pour l'emploi et la formation des jeunes en milieu urbain ➢ Programmes spéciaux pour les femmes sans emploi ou licenciées, et leur intégration dans les activités ci-dessus
Mouvement de la population vers le secteur rural • Migrations des hommes vers d'autres régions en quête d'emploi • Ménages dirigés par des femmes et pression accrue sur les femmes pour le revenu du ménage	➢ Activités rurales non agricoles et micro-entreprises ➢ Activités d'appui à l'agriculture ➢ Projets spéciaux d'activités génératrices de revenus pour les femmes ➢ Programmes d'infrastructures rurales autonomes à forte intensité d'emplois et programmes « vivres-contre-travail » destinés à mettre en place des filets de sécurité d'urgence (routes d'accès, ponts, points d'eau, conservation des eaux et des sols, éducation, établissements de formation et sanitaires, préservation de l'environnement, etc.)

Besoins/Problèmes	Réponse du BIT
Effondrement des mécanismes de survie au niveau des ménages et des systèmes d'appui sociaux et communautaires • Accroissement du nombre de femmes qui ont un emploi ou qui en recherchent • Augmentation du travail des enfants	➢ Restauration des structures d'appui communautaires et soutien aux organisations locales d'appui au développement économique local (DEL), à l'organisation et la mise en œuvre par les communautés des programmes d'emploi d'urgence ➢ Organisation au niveau communautaire et sur base volontaire de programmes d'épargne et de crédit à petite échelle ainsi que de filets de sécurité sociale ➢ Programmes spéciaux d'appui aux familles pour réduire l'incidence du travail des enfants ➢ Promotion des programmes volontaires de protection sociale
Réduction des fonds et des dépenses sociales et d'assistance du gouvernement • Réduction des dépenses liées à l'éducation, à la santé et au logement • Réduction des services publics • Perte de confiance en l'Etat et affaiblissement de ses institutions • Effets négatifs sur les employeurs et les syndicats	➢ Mesures visant à protéger les allocations sociales en augmentant les concours financiers extérieurs aux programmes ciblés ➢ Promotion du partenariat avec les ONG, les organisations communautaires et le secteur bénévole dans tous les programmes d'emploi et de formation ➢ Programmes spéciaux d'appui au Ministère du Travail (gestion en temps de crises des problèmes du travail, des conflits et des relations professionnelles, gestion du marché du travail et centres de services de l'emploi) ➢ Rôle et responsabilité accrus des organisations d'employeurs et de travailleurs dans la gestion des crises

Aperçu de la réponse du BIT aux conflits armés

Effets négatifs du conflit	Composantes thématiques du BIT
Pertes massives en vies humaines et dislocation des familles • Augmentation de la dépendance dans les ménages dirigés par des femmes • Jeunes et jeunes adultes non scolarisés/sans emploi Augmentation considérable du nombre de personnes handicapées • Ex-combattants handicapés • Handicapés civils • Personnes handicapées victimes de mines terrestre Déplacement massif des populations et éclatement des communautés • Réfugiés • Personnes de retour • personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays Démobilisation à grande échelle • Anciens soldats de l'armée régulière, des milices, d'autres groupes armés Dégâts considérables aux infrastructures physiques • Arrêt des services essentiels et d'urgence • Endommagement des voies d'accès, des transports et des communications	➢ Evaluation rapide des besoins de la communauté ➢ Identification rapide des associés, partenaires et prestataires de services ➢ Evaluation rapide des dégâts aux infrastructures et du potentiel d'une composante réhabilitation et reconstruction à forte intensité d'emplois ➢ Détermination du cadre institutionnel pour la gestion et la mise en œuvre de programmes, y compris les procédures pour l'adjudication locale ➢ Composante réhabilitation et construction des infrastructures à forte intensité d'emplois, par le biais d'une sélection minutieuse des activités prioritaires en consultation avec les communautés locales

Effets négatifs du conflit	Composantes thématiques du BIT
Perte des avoirs productifs et de la production • Interruption ou arrêt des activités agricoles, des activités et services de l'économie structurée y compris les exploitations agricoles, usines et entreprises • Perte des machines et des équipements, des matières premières, des avoirs du ménage/de la famille ou personnels • Arrêt des chaînes de commercialisation et de distribution	➢ Composante petites et microentreprises: identification des opportunités spécifiques de création d'entreprises, campagne de sensibilisation et d'information (1-3 jours); formation commerciale accélérée (3-7 jours); formation des formateurs/agents du secteur informel; négociation du cadre réglementaire et mise en place de mécanismes d'appui au crédit, à la sélection des produits, la production, la commercialisation, etc. à travers des institutions/ONG locales et d'autres groupes dans la communauté
Perte d'emplois et de revenus • Pertes des moyens de subsistance • Accroissement de la pauvreté et de la misère • Arrêt et désorganisation des marchés du travail • Possibilité d'emplois salariés extrêmement limitée	➢ Formation professionnelle accélérée pour l'auto-emploi de micro-entrepreneurs et l'emploi salarié des travailleurs des programmes d'infrastructure à forte intensité d'emplois; formation rapide des formateurs (1 mois); formation des petits entrepreneurs

Effets négatifs du conflit	Composantes thématiques du BIT
Défis à l'autorité établie et/ou à sa légitimité • Affaiblissement des structures, systèmes et institutions gouvernementales existantes • Arrêt des services essentiels (approvisionnement alimentaire, santé, éducation, protection sociale) Effondrement des structures et systèmes sociaux • Augmentation des traumatismes sociaux et psychologiques • Affaiblissement des mécanismes de survie au niveau communautaire et des ménages • Changement des structures d'autorité • Affaiblissement du dialogue social et des mécanismes de réconciliation	➢ Autres programmes de formation de courte durée: formation de sensibilisation pour les organisations locales et les partenaires (1-7 jours); sensibilisation et formation participative pour accroître le rôle des femmes dans les activités de réhabilitation (1-3 jours); renforcement des capacités des organisations communautaires dans les domaines d'intérêt commun (1-7 jours), etc. ➢ Programmes de dialogue social: associations économiques de développement local, organisation d'un accès sûr à la protection sociale à travers des initiatives communautaires volontaires, le conseil et la sensibilisation ➢ Mise en place/rétablissement de centres de services de l'emploi avec des modules de formation appropriés ➢ Mise en place/rétablissement d'organisations de travailleurs et d'employeurs ➢ Réforme de base des normes du travail et adoption des CIT (Conventions internationales du travail)

Aperçu de la réponse du BIT aux transitions socio-politiques difficiles

Effets négatifs des transitions socio-politiques difficiles	Réponse du BIT
Perte/déplacement des populations et de la main-d'œuvre • Aucun membre de la famille n'a une activité rémunératrice • Accroissement de la dépendance • Augmentation du nombre de ménages dirigés par des femmes • Augmentation du nombre de personnes handicapées • Augmentation du travail des enfants • Mise en péril des fonds de la sécurité sociale • Centres de services de l'emploi ne fonctionnant pas • Organisations de travailleurs sous pression	➢ Projets d'activités génératrices de revenus pour les personnes bien portantes et notamment les jeunes ➢ Projets spéciaux pour les femmes (en plus de leur intégration dans tous les programmes à travers l'accès direct, l'information et les actions de recrutement) ➢ Projets spéciaux pour les personnes handicapées (en plus de leur inclusion dans tous les programmes, des indications du BIT et des outils modifiés) ➢ Assurer la complémentarité avec l'aide alimentaire pour l'appui aux revenus des familles, afin de contrecarrer le travail des enfants ➢ Mise en place/rétablissement des centres de services de l'emploi avec des programmes de formation appropriés ➢ Mise en place/rétablissement des organisations de travailleurs et d'employeurs ➢ Réforme de base des normes du travail et adoption des CIT ➢ Evaluation rapide des fonds de la sécurité sociale et de leur documentation

Effets négatifs des transitions socio-politiques difficiles	Réponse du BIT
Perte des avoirs productifs • Baisse soudaine ou interruption des activités productives • Augmentation soudaine du chômage et du sous-emploi • Aucune source de revenus monétaires	➢ Auto-emploi dans les secteurs rural non agricole et urbain informel à travers la promotion de petites et micro-entreprises, fondée sur les besoins, les ressources et les compétences locaux ➢ Enquête rapide afin de déterminer les opportunités et la demande du marché ➢ Evaluation rapide de la « sécurité » des fonds de pension et des autres fonds ➢ Micro-crédits associés (structures institutionnelles, procédures simples, crédit de groupe, délai de décaissement, ciblage des femmes, redressement) ➢ Structures institutionnelles pour les services de conseils techniques, de commercialisation et d'élargissement des capacités ➢ Programmes de courte durée de formation technique et commerciale en réponse à la demande du marché et aux possibilités d'auto-emploi et d'emploi salarié identifiées

Effets négatifs des transitions socio-politiques difficiles	Réponse du BIT
Dégâts causés aux infrastructures physiques, y compris aux systèmes d'appui à la population • Accès limité aux exploitations agricoles et aux marchés • Dégâts causés aux routes et ponts, aux sources d'approvisionnement et de distribution de l'eau, aux structures éducatives, de formation et de santé • Dégâts causés aux autres services essentiels centralisés	➢ Planification, réhabilitation et construction à forte intensité d'emplois (combinant travail et équipement). Eléments à choisir en consultation avec les autorités et communautés locales ➢ Organisation et formation de groupes pertinents, y compris la formation des petits entrepreneurs

Effets négatifs des transitions socio-politiques difficiles	Réponse du BIT
Dégâts causés aux systèmes d'appui communautaire et aux filets de sécurité • Dégâts causés aux mécanismes de survie et d'adaptation	➢ Mesures visant à faciliter l'organisation pour la promotion des objectifs communs tels que les programmes d'infrastructures, les mécanismes d'épargne et de crédit à petite échelle, la protection sociale ➢ Mesures visant à faciliter l'organisation autour de ressources communes, à l'exemple de l'approvisionnement en eau, la conservation de l'eau, la protection de l'environnement ➢ Mesures visant à faciliter l'organisation autour d'activités locales/communautaires, à l'exemple des agences pour l'emploi et le développement économique local (ADEL) ➢ Complémentarité et établissement de réseaux avec les autres partenaires, notamment les autorités locales, les ONG et les organisations à assise communautaire (OAC)

4.4 Activités de plaidoyer

L' évaluateur ou l'équipe d'évaluation doit accorder une attention particulière à la planification et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication multidimensionnelle afin d'accroître la probabilité de faire connaître les conclusions et de permettre le financement et la mise en œuvre des recommandations. Cela exige une approche proactive et visible de recherche de possibilités d'intégrer les résultats de l'évaluation dans d'autres rapports, notes, actes de réunions et appels aux bailleurs de fonds. La stratégie de communication doit être créative, adaptée au public que l'on essaye d'atteindre, et doit inclure les partenaires et agences de finan-

cement potentiels. Voici un certain nombre d'options possibles, mais non exhaustives:

- Affichage de logos auto-adhésifs, d'affiches et des noms et adresses de personnes et institutions à contacter, etc. dans les zones opérationnelles de réponse à la crise
- Rapports écrits
- Photographies et enregistrements vidéo
- Notes d'information
- Bulletins d'information des hauts responsables
- Mémorandums
- Messages électroniques
- Entretiens formels et séances de questions-réponses avec le personnel, les responsables, d'autres organisations, les média
- Communiqués de presse, interviews à la radio et la TV
- Chroniques et commentaires dans les journaux
- Discours ou exposés lors d'ateliers et de conférences
- Témoignages écrits
- Bulletins d'information
- Articles dans les journaux professionnels
- Déjeuners de travail informels
- Cassettes vidéo

Pour des séances d'information efficaces, ne jamais oublier de:

- Identifier vos objectifs pour la séance d'information
- Inviter un auditoire restreint et select
- Anticiper les intérêts spéciaux et les questions possibles du public
- Sélectionner les informations les plus importantes à présenter
- Préparer quelques (4-6) tableaux ou graphiques bien conçus, sur papier ou feuilles transparentes pour rétro-projecteur
- Préparer des documents d'information pour distribution à tout l'auditoire

Annexe 1: Contacts clés, sites web et informations sur les principaux bailleurs de fonds

Tableau 1: Liste des sites web consacrés aux crises

Contrôle, alerte rapide et analyses des crises

Informations exclusives et analyse politique	
Reuters Foundation AlertNet http://www.alertnet.org/	AlertNet procure, à la communauté internationale qui fournit l'aide humanitaire d'urgence ainsi qu'au grand public, des informations, des communications et des services logistiques à l'échelle de la planète. Grâce aux qualités clés de Reuters qui sont la rapidité, l'exactitude et la neutralité, ainsi qu'à ses 150 ans d'expérience dans le reportage en zones sinistrées à travers le monde, AlertNet donne des informations fiables et rapides aux organisations d'aide en cas de catastrophe.
BBC News World Edition http://news.bbc.co.uk/	A partir de la page World Edition de la BBC, vous pouvez faire une recherché d'articles récents. En cliquant sur « Country Profiles », vous pourrez lire plusieurs articles, même très récents, concernant un pays donné.
CNN.com World www.cnn.com/world	A partir de la page « World » de la CNN, vous pouvez faire une recherche d'articles récents sur un pays donné.

Agence France-Presse dans le Monde http://www.afp.com/francais/afp/world/	Ce site relie l'AFP à un réseau mondial de journaux en ligne. Nombre de ces connexions disposent de moteurs de recherche internes qui vous aident à accéder à des informations et à des reportages archivés.
All Africa.com http://fr.allafrica.com/	All Africa.com inclut Africa News Online et publie quotidiennement 400 articles provenant de plus de 60 journaux africains.
Profils, données et analyses par pays	
Programme focal sur la réponse aux crises et la reconstruction http://www.ilo.org/public/french/employment/recon/crisis/index.htm	Le site de IFP/CRISIS du BIT contient des informations spécifiques par pays et des connexions avec d'importants documents et matériels de référence de ce Programme.
Economist Intelligence Unit http://www.eiu.com/	L'EIU constitue constitue depuis plus de 50 ans une source fiable d'analyses des domaines économique, politique et des affaires dans 195 pays. EIU réalise des analyses et des prévisions objectives et rapides dans ces domaines. Il offre des informations gratuites, ainsi que des services payants adaptés aux besoins des clients.
CIA: The World Factbook http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/	Le CIA World Factbook fournit des informations sur le profil des pays, leur démographie, économie, gouvernement, géographie, etc. Les documents sont gratuits et peuvent être reproduits.
Relief Web http://www.reliefweb.int/w/rwb.nsf/	Reliefweb est un portail d'accès à une multitude de sources d'informations spécifiques en temps réel sur les pays. Ces informations couvrent: le profil des pays sur le Web, des informations culturelles, le développement et l'histoire des catastrophes, l'économie, la géographie, le gouvernement et la politique, les questions militaires, la météo, les informations, etc.

Le Groupe de la Banque Mondiale http://www.banquemondiale.org/	A partir de ce site de la Banque mondiale, cliquez sur " Données et statistiques ". Vous aurez accès aux réseaux de cartes et données par pays, aux indicateurs spécifiques de développement au niveau mondial et par pays, ainsi qu'aux rapports sur le développement mondial.
Informations et analyses des alertes rapides en cas de conflit	
Forum on Early Warning and Early Response http://www.fewer.org/	FEWER est un réseau multisectoriel et multidisciplinaire qui couvre l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Nord et du Sud et l'Eurasie. Il fournit des analyses et des informations sur l'alerte rapide en cas de conflit.
EurasiaNet.org http://www.eurasianet.org/	EurasiaNet offre des informations et des analyses sur les développements politiques, économiques, environnementaux, sociaux dans les pays d'Asie Centrale, le Caucase ainsi que la Russie, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est.
Réseaux d'information régionaux intégrés http://www.irinnews.org/Frenchfp.asp	IRIN, en partenariat avec ReliefWeb, fournissent des informations quotidiennes et des reportages spéciaux en français, en anglais et en kiswahili sur maintes questions politiques, économiques et sociales qui affectent les problèmes humanitaires en Afrique et en Asie centrale.
International Crisis Group http://www.crisisweb.org/home/index.cfm?l=2	Il s'agit du site web où l' ICG publie ses rapports analytiques des conflits dans les pays ainsi que ses recommandations en vue d'une action internationale.

International Conflict Research http://www.incore.ulst.ac.uk/home/	INCORE est un centre mondial d'analyse et de règlement de conflits. Son site web est un portail d'accès à des informations sur plus de 40 pays et thèmes se rapportant aux conflits, notamment: vérité et réconciliation, religion et conflits, réfugiés, mines terrestres, droits de l'homme, femmes et conflits, enfants et conflits.
Droits des enfants	
Child Rights Information Network http://www.crin.org/	Le réseau d'informations sur les droits de l'enfant (CRIN) est un réseau mondial de plus de 1000 organisations de défense des droits de l'enfant visant à échange des idées, informations et expériences d'appui à la promotion et au respect des droits de l'enfant. Le CRIN promeut le débat sur des questions cruciales relatives aux droits de l'enfant, notamment le travail des enfants, les enfants vivant avec le VIH/SIDA, les enfants dans les conflits armés, etc.

Crises financiéres, économie et pauvreté	
Economist Intelligence Unit http://www.eiu.com/	L' EIU constitue depuis plus de 50 ans une source fiable d'analyses des domaines économique, politique et des affaires dans 195 pays. EIU réalise des analyses et des prévisions objectives et rapides dans ces domaines. Il offre des informations gratuites, ainsi que des services payants adaptés aux besoins des clients.
Asia Recovery Information Center http://www.aric.adb.org/	ARIC suit l'impact social et économique de la crise asiatique et le processus de relance dans les pays les plus affectés par cette crise.
Le Groupe de la Banque Mondiale http://www.banquemondiale.org/	Site de la Banque mondiale qui traite de questions allant de la réduction de la pauvreté, à la protection sociale, à l'allègement de la dette des Pays pauvres très endettés (PPTE). La fonction « RECHERCHE » de ce site web permet d'accéder à des informations et à des publications sur les « crises économiques », « crises financières », « processus de transition de la guerre à la paix ».
Fonds Monétaire International http://www.imf.org/external/fra/index.asp	A partir de la page d'accueil du FMI vous pouvez accéder aux informations financières et monétaires spécifiques par pays en cliquant sur « Informations sur les pays » et en sélectionnant le pays de votre choix.

PovertyNet http://www.worldbank.org/poverty/french.htm http://www.worldbank.org/poverty/data/povmon.htm	PovertyNet est un site de la Banque mondiale, créé pour fournir des ressources aux personnes et organisations qui analysent la pauvreté et s'emploient à la réduire. C'est une banque de données qui permet d'accéder facilement à des informations exhaustives sur la pauvreté. Le second site permet d'accéder aux enquêtes auprès des ménages, à des résumés d'évaluation de la pauvreté depuis 1993, à des évaluations participatives de la pauvreté, aux indicateurs sociaux, à des connexions avec d'autres sites et travaux de recherche sur la pauvreté.
Asian Economic Crisis http://russia.shaps.hawaii.edu/economic/asian-crisis.html	Créé par l'Université de Hawaï, le site « The Asian Economic Crisis: Points of view » donne une liste de sources d'informations sur la crise financière asiatique. C'est un portail d'accès utile pour l'analyse de cette crise.
Global Macroeconomic and Financial Policy Site http://www.stern.nyu.edu/globalmacro/	Ce site fournit des informations d'actualité sur: la crise asiatique, les politiques économiques et financières mondiales, le système financier international, les différents pays, le secteur des finances.
Economic Commission for Latin America and the Caribbean http://www.eclac.cl/default.asp?idioma=IN	La CEPALC collecte, organise, interprète et diffuse des informations et des données relatives au développement économique et social de la région.
International Directory of Search Engines http://www.searchenginecolossus.com/	Ceci est un répertoire international multilingue de moteurs de recherche de 195 pays. Il fournit des indications sur la langue et les principaux domaines de chaque moteur.

Approvisionnement alimentaire et alerte rapide en cas de famine	
Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide sur l'Alimentation et l'Agriculture http://www.fao.org/giews/	Le réseau FAO GIEWS fournit régulièrement des bulletins, des rapports sur la situation régionale et dans les pays et des informations sur la demande et l'offre des denrées alimentaires, et permet de donner l'alerte en cas de crise alimentaire imminente.
Dev-zone: Food http://www.dev-zone.org/knowledge/Food/index.html	Articles, ressources, concepts de base, bibliographies et études de cas sur la sécurité alimentaire.
World Food Programme http://www.wfp.org/vam/	Cartographie de l'analyse de vulnérabilité (CAV) du Programme alimentaire mondial (PAM), qui couvre 50 pays. Ce travail se fait en collaboration avec GIEWS, FEWS NET et des ONG.
Famine Early Warning Systems Network http://www.fews.net/	Le site FEWS NET permet le suivi de la situation de la sécurité alimentaire et des systèmes d'alerte rapide en cas de famine dans 17 pays africains exposés à la sécheresse. Il fournit des informations sur: la surveillance et l'analyse par satellite, les descentes sur le terrain régulières à des fins de surveillance, les analyses de vulnérabilité, la surveillance des phénomènes liés à la désertification et aux changements climatiques, la surveillance et l'analyse des marchés.

Les épidémies et le VIH/SIDA	
UNAIDS http://www.unaids.org/fr/	Le site UNAIDS présente des informations récentes par pays sur la prévalence et l'incidence du VIH/SIDA ainsi que sur les comportements sexuels (ex: les rapports sexuels occasionnels et l'utilisation des préservatifs) qui peuvent accélérer ou enrayer la transmission du VIH. Les organismes qui soutiennent financièrement l'ONUSIDA sont: l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'UNESCO, l'OMS, le PNUCD et la Banque mondiale. A partir de la page d'accueil du site, cliquez sur « VIH/SIDA par pays ».
Organisation Mondiale de la Santé http://www.who.int/wer/fr/index.html http://www.who.int/csr/don/fr/index.html	Les rapports épidémiologiques hebdomadaires (REH) de l'OMS constituent un moyen rapide et précis de diffusion des informations épidémiologiques. Dès que l'apparition d'une maladie transmissible est confirmée, des informations pertinentes sont introduites dans le site web qui est accessible au grand public.
Virtual Health Library for Disasters http://www.helid.desastres.net/	Banque virtuelle de données sur la santé en situation de catastrophes, qui rassemble des informations de diverses organismes tels que la OPAS, l'OMS, le HCR, l'UNICEF, la SIRD, le CICR et plusieurs ONG. Cette banque est constituée de plus de 400 documents scientifiques et techniques.
Aide humanitaire et assistance internationale	
Disaster Relief http://www.disasterrelief.org/	Ce site fournit des informations sur l'assistance humanitaire et des informations sur les catastrophes dans le monde. Le site «Earth Watch» donne des informations de première main sur les nombreuses catastrophes qui surviennent dans le monde. Il est financé par la Croix Rouge américaine et la CNN.

Relief Web http://www.reliefweb.int/w/rwb.nsf/	ReliefWeb est un projet du BCAH qui fournit les informations les plus récentes sur les catastrophes et l'évolution de la situation, et des informations sur l'assistance humanitaire et les appels à l'aide internationale en cas de catastrophe naturelle et de situation d'urgence complexe. Le site est actualisé 24 heures sur 24.
Droits de l'Homme	
Human Rights Watch http://hrw.org/doc/?t = french	Ce site est consacré aux questions de protection des droits de l'homme dans le monde.
Amnesty International http://efai.amnesty.org/	Amnesty International est une organisation mondiale de défense des droits de l'homme qui œuvre pour la promotion de l'ensemble des droits de l'homme inscrits dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et autres instruments internationaux.
Travail/Questions d'emploi	
Bureau international du Travail http://www.ilo.org/french	La page d'accueil de l'OIT permet des connexions avec tous les programmes et départements de l'OIT, et notamment avec un moteur de recherche documentaire interne.
Confédération Internationale des Syndicats libres http://www.icftu.org/default.asp?Language = FR	Ce site de la CISL présente des informations et la dernière actualité sur les principaux événements récents concernant les droits et les conflits du travail. Il est doté d'un moteur de recherche interne et traite des questions suivantes: travail des enfants, équité, mondialisation, normes du commerce et du travail, droits syndicaux et jeunesse.

Organisation internationale des employeurs http://www.ioe-emp.org/	Ce site de l'OIE présente des articles et des informations reflétant leur politique et comporte une section spéciale consacrée au Contrat mondial. Le site donne également des détails sur les conditions d'adhésion et les contacts utiles.
Labour Net http://www.labournet.org/	Le International Labour Solidarity Web Site favorise les communications par ordinateur en tant qu'instrument de promotion de la solidarité entre travailleurs. Il fournit des informations relatives aux mouvements et conflits sociaux récents dans le monde.
Catastrophes naturelles	
Relief Web: Natural Disasters http://www.reliefweb.int/w/rwb.nsf/vLND	ReliefWeb est un projet du BCAH qui donne des informations à jour sur les catastrophes naturelles et les situations d'urgence complexes, aussi bien que sur les appels à l'aide humanitaire, et des rapports sur la situation du point de vue de l'organisation. Ces informations sont mises à jour 24 heures sur 24.
Relief Web: Natural Disaster Early Warning Sites http://www.reliefweb.int/resources/ewarn.html#natural	Il s'agit de la page web de ReliefWeb consacrée au système d'alerte rapide en cas de catastrophes naturelles, qui est reliée à des centres de recherche et d'informations spécialisés dans la recherche et la diffusion des information sur les différents types de catastrophes naturelles: tremblements de terre, orages tropicaux, etc.
HazardNet http://www.hoshi.cic.sfu.ca/hazard/	HazardNet a pour objectif de promouvoir la diffusion prompte d'une quantité d'informations de qualité, spécifiques, accessibles, destinées à tous les acteurs impliqués dans la prévention, l'atténuation ou la préparation préalable de situations d'urgence d'origine naturelle ou technologique à grande échelle. Le site a été créé par l'Université Simon Frazier du Canada.

Dev-zone: Disasters http://www.dev-zone.org/knowledge/Disasters/index.html	Site se rapportant aux événements et aux informations sur les catastrophes naturelles qui frappent la région du Pacifique. Il donne les toutes dernières informations sur ces catastrophes et sur les organisations impliquées dans la réponse à ces calamités.
Natural Hazards Center http://www.colorado.edu/hazards/resources/sites.html	Cette page web est le portail d'accès du site du Centre sur les catastrophes naturelles de l'Université du Colorado. Il fournit des informations sur les universités, centres et organisations de recherche spécialisés dans la recherche et l'information sur les différents types de risques et catastrophes naturels.
Benfield Hazard Research Centre http://www.benfieldhrc.org/	Le Benfield Greig Hazard Research Centre est le plus grand centre multidisciplinaire d'Europe, spécialisé dans tous les aspects de la recherche sur les catastrophes naturelles dans le monde. Il fournit des indications et un matériel de formation excellents.
Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays	
United Nations High Commissioner for Refugees http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/news	Ce site du Haut commissariat pour les réfugiés des Nations Unies fournit un résumé d'informations sur les réfugiés, confectionné à partir de sources d'informations accessibles au public.
Internally Displaced Persons http://www.idpproject.org/	Le site web Global IDP est un site Web et un service de gestion de l'information indépendants sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, de par le monde. Il offre des profils et des données sur plus de 20 pays.

Tableau 2: Ressources pour la prévention des conflits et la promotion de la paix des principaux bailleurs de fonds

Institution	Capacité institutionnelle	Cadre des politiques	Outils	Moyens d'action
OCDE/CAD	• Groupe de travail sur les conflits, la paix et le développement	• Coopération sur les conflits, la paix et le développement au seuil du 21e siècle, 1998	n/d	n/d
Commission européenne	• DG du développement • DG des relations extérieures • Bureau de EuropAid pour la Cooperation • ECHO • Unité de Planification des politiques d'alerte rapide (depuis 1999) • Groupe de Soutien à la Qualité • Réseau de prévention des conflits	• L' Union européenne et la question des conflits en Afrique, 1996 • Lier l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement, 1996 • Démocratisation, état de droit, respect des droits de l'homme et bonne gouvernance, 1998 • Promotion de la paix, prévention et règlement des conflits, 1998	• Consultations inter-service (RELEX) • Cadre logique/ Cycle de projet PCIA • Guide du praticien sur les méthodes d'alerte rapide • Programme de formation « Prévention des conflits en Afrique »	• Cadre des politiques d'aide régionale (Lomé, PHARE, TACIS, MEDA, ALA) • Lignes budgétaires spécialisées (ex: réhabilitation, réfugiés) • Aide d'urgence ECHO

Institution	Capacité institutionnelle	Cadre des politiques	Outils	Moyens d'action
Banque mondiale	• Cellule Post-conflits • Réseau de prévention des conflits et de reconstruction (site web) • Département de l'évaluation des opérations • Institut de la Banque mondiale	• Articles de l'Accord amendé, 1989 • Reconstruction après les conflits. Le rôle de la Banque mondiale, 1988	• Cadre de développement intégré (CDI) • Critères d'éligibilité à l'assistance après les conflits • Indicateurs de performance • Processus de rapports d'observation • Stratégie de soutien transitoire (SS) • Stratégie d'assistance aux pays (SAP) • Analyse de l'évaluation de l'impact des conflits (AEIC) • Formation du personnel à l'évaluation et la recherche.	• Prêts BIRD • Crédits IDA • Prêts pour les études et l'innovation • Fonds pour l'après conflit • Fonds japonais pour l'après conflit • Fonds d'affectation

Institution	Capacité institutionnelle	Cadre des politiques	Outils	Moyens d'action
OCSE	• Haute commission pour les minorités nationales • Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme • Centre de prévention des conflits	• Acte final de Helsinki, 1975 • Charte de Paris pour une nouvelle Europe, 1990 • Document-Charte sur la sécurité en Europe, 1996 • Sommet de Helsinki II: le défi du changement, 1999	n/d	• Missions d'enquête • Missions et groupes de pilotage ad hoc, de longue durée • Mécanismes de résolution des conflits • Opérations de maintien de la paix
Administration belge pour la coopération au développement	• Département de l'évaluation et du développement de la politique • Unité des conflits et de la paix	n/d	• Document sur la stratégie par pays • Réunions de coordination internes PCIA (en cours d'élaboration)	• Fonds pour l'après-conflit • Travail de plaidoyer contre les armes légères et le commerce des armes

Institution	Capacité institutionnelle	Cadre des politiques	Outils	Moyens d'action
DFAIT/CIDA (Canada)	• Division de la promotion de la paix et la sécurité humaine (DFAIT) • Division de l'aide humanitaire internationale (CIDA) • Centre du maintien de la paix de l'Institut Pearson	• Cadre stratégique de l'initiative canadienne de promotion de la paix, 1999	• Cadre de la politique • Stratégie régionale • Document stratégique de planification par pays • Analyse des risques/conflits • Paix et PCIA	• Programmes bilatéraux et multilatéraux • Programmes de partenariat (ONG) • Initiative canadienne de promotion de la paix • Fonds de promotion de la paix (CIDA) • Programme de promotion de la paix (DFAIT) • Missions de maintien de la paix
Ministère des Affaires étrangères (Danemark)	• Commission intra-gouvernementale sur les questions de paix • Secrétariat à la paix et à la stabilité	• En cours d'élaboration	• Programmes sectoriels • Cadre logique • Critères d'évaluation des projets • Directives sur la planification • Evaluation de la pauvreté	• Aide au développement • Fonds pour la paix et la stabilité • Aide à l'Europe de l'Est et au FSU (les pays baltes en particulier) • Missions de maintien de la paix

Institution	Capacité institutionnelle	Cadre des politiques	Outils	Moyens d'action
Ministère des Affaires étrangères (Finlande)	• Département de la Coopération au développement • Département des affaires politiques/politique de sécurité • Conseiller pour les conflits et la démocratie	• Politique finlandaise sur les relations avec les pays en développement, octobre 1998	• Stratégie du pays • Directives pour la conception, le contrôle et l'évaluation des programmes, 1998 • Termes de référence pour les évaluations • Coopération en matière de recherche avec les universités finlandaises	• Programme pour les pays cible • Assistance humanitaire (fonds spécial de prévention des conflits) • Fonds pour la démocratie • Missions de maintien de la paix
Ministère de la Coopération économique (Allemagne)	• Conseiller dans la prévention des conflits	• En cours d'élaboration	• Analyse des crises dans la coopération au développement (cadre), 1998 • Évaluation pilote de « l'impact de la coopération au développement en situation de crise », 1999	• Programmes par pays • Programmes sectoriels

Institution	Capacité institutionnelle	Cadre des politiques	Outils	Moyens d'action
Ministère des Affaires étrangères (Pays-Bas)	• Direction de l'aide humanitaire et la gestion des crises • Division de la prévention et de la gestion des conflits	• Cadre de la pauvreté	• Groupes de travail pour les pays • Cadre de politique par pays • « Modèle de prévention des conflits » • Critères d'évaluation de projets	• Fonds de prévention des conflits (dans le budget de l'aide humanitaire) • Aide à la promotion de la paix (flexible, haut risque) • Financement sectoriel/de programmes
Ministère des Affaires étrangères (Norvège)		• Aide humanitaire norvégienne, janvier 1999 • Promotion de la démocratie dans les processus de paix (dans un futur proche)		• Promotion de la paix dans le cadre de l'aide humanitaire • Travail de plaidoyer pour la convention interdisant les armes de petit calibre et les mines antipersonnel

Institution	Capacité institutionnelle	Cadre des politiques	Outils	Moyens d'action
SIDA (Suède)	• Division de l'aide humanitaire • Département de la coopération avec les ONG et l'aide humanitaire • Conseiller dans la gestion des conflits	• Stratégie de gestion des conflits et de promotion de la paix, 1999 • Justice et Paix • Programme SIDA pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, 1997	• Critères d'évaluation des projets • Analyse des conflits (macro) • Analyse de l'impact (CadreLog) • Critères d'évaluation de la prévention des conflits (en cours d'élaboration) • Formation du personnel	• Partie du budget de l'action humanitaire allouée à la prévention des conflits
DFID (Royaume-Uni)	• Département des conflits et des affaires humanitaires (CHAD) • Section de la prévention des conflits et la promotion de la paix	• Réduction des conflits et aide humanitaire, 1999 • La pauvreté et le secteur de la sécurité, 1999	• Document de stratégie par pays • Evaluation des conflits (en cours d'élaboration) • Formation du personnel	• Programmes régionaux • Budget CHAD

Source: « Harmonisation de la politique de prévention des conflits et de promotion de la paix au sein des principaux bailleurs de fonds ». Document réalisé par International Alert et disponible sur le net dans le Condensé du CIDA sur la promotion de la paix.

Annexe 2: Indications pour l'élaboration des termes de référence pour les missions d'évaluation des besoins

Le présent document de travail fournit quelques indications (que l'on doit adapter au contexte) pour l'élaboration des termes de référence de base d'une évaluation rapide.

I. Portée

Quels sont: les objectifs précis, les centres d'intérêt et le lien de cette évaluation initiale?

II. Durée

De quel délai dispose-t-on pour la préparation? Quand débutera l'évaluation sur le terrain? Combien de temps durera l'évaluation sur le terrain? Combien de temps faudra-t-il pour réunir et analyser les résultats?

III. Composition de l'équipe d'évaluation

Indiquez ceux qui feront partie de l'équipe d'évaluation de quatre membres et justifiez votre choix (Spécialistes? Experts nationaux? ONG? Représentants du gouvernement?)

Membres de l'équipe d'évaluation	Justification/Raison du choix
1. 2. 3. 4. 5.	

IV. Indications pour la préparation des rapports, délais et stratégie de communication

V. Informations prioritaires et méthodes d'évaluation

Indiquez brièvement dans le tableau ci-dessous les catégories prioritaires de l'information qui doit être recueillie, ainsi que quelques questions précises auxquelles l'évaluation doit apporter une réponse.

Proposez également des méthodes ou techniques permettant d'obtenir les informations voulues.

Informations prioritaires et questions clés qui nécessitent une réponse	Sources, techniques ou méthodes
A. 1. 2. 3. 4.	
B. 1. 2. 3. 4.	
C. 1. 2. 3. 4.	
D. 1. 2. 3. 4.	

Informations prioritaires et questions clés qui nécessitent une réponse	Sources, techniques ou méthodes
E. 1. 2. 3. 4.	

A. Exemple concret: Termes de référence de la mission au Mozambique

1. Historique

Les inondations survenues au Mozambique en 2000 ont profondément dévasté l'un des pays les plus pauvres du monde. Sur le plan humanitaire, la catastrophe a directement affecté plus de 800 000 personnes, qui ont pratiquement tout perdu: logement, effets personnels, emplois, parents et communautés. Cette situation est susceptible de provoquer une nouvelle vague d'exode rural, notamment vers Maputo. Elle risque également d'accroître le nombre des plus démunis dans les villes et de menacer la fragile stabilité sociale que connaît le pays. Du point de vue politique, cette crise a anéanti tous les efforts de redressement d'après-guerre consentis par les Mozambicains, compromettant ainsi la stabilité politique retrouvée.

Toutes les activités économiques ont été totalement anéanties. La plupart des gens ont perdu leur capital, leurs outils, leurs récoltes et leurs activités agricoles. Plusieurs routes sont devenues impraticables et quelques voies ferrées principales restent fermées. Dans un appel, le gouvernement mozambicain a estimé le coût de reconstruction des routes et des ponts à plus de 30,5 millions de dollars, auxquels il faut ajouter 5,95 millions de dollars pour la remise en service des lignes ferroviaires. Les estimations pour les autres travaux de réhabilitation sont de 4,6 millions de dollars pour les installations hydrauliques, 950 000 dollars pour les besoins alimentaires, 4,5 millions de dollars pour le réseau électrique et 3,5 millions de dollars pour les programmes de relocalisation.

2. Mission d'évaluation du BIT

2.1 Objectifs de la mission

- Evaluer l'impact social en matière d'emploi et de main d'œuvre causé par:
  - la destruction des infrastructures et des équipements sociaux;
  - la perte des outils de production et des activités génératrices de revenus dans les secteurs formel et informel;
  - l'inefficacité des filets de sécurité sociale.
- Analyser les implications selon le genre ainsi que l'impact sur les autres groupes vulnérables.
- Formuler des recommandations/propositions pour l'intervention du BIT, en s'assurant:
  - que la gestion des urgences soit accompagnée d'une réduction de la vulnérabilité face aux catastrophes à venir;
  - de préserver les outils de production au niveau des ménages afin d'eviter la perte d'emplois;
  - de renforcer les capacités existantes et d'améliorer les moyens locaux de gestion de la crise;
  - que la plupart des groupes vulnérables sont atteints;
  - d'impliquer les organismes communautaires tels que les municipalités, les organisations de producteurs, les associations de femmes ainsi que d'autres groupes pertinents dans le processus de reconstruction, tout en intégrant une culture de la prévention;
  - de consulter les organismes publics, les partenaires sociaux ainsi que les organisations internationales, de définir les liens avec les initiatives allant dans le même sens, et des stratégies de mise en œuvre et autres arrangements opérationnels pour une exécution rapide des programmes envisagés.

2.2 Principaux résultats

- Un rapport présentant une évaluation rapide de l'impact des dégâts causés par les inondations sur le plan de l'emploi, ainsi

qu'un résumé d'une stratégie d'urgence pour l'emploi et la génération de revenus.

- Une stratégie discutée avec le gouvernement du Mozambique, les organisations internationales impliquées et les mandants du BIT, avec à la clé des actions de suivi immédiates et des liens avec d'autres interventions de même nature.
- La production d'un document-programme qui définit les différentes composantes de la réponse du BIT à la crise du Mozambique, tel que préparé, discuté et approuvé par le gouvernement mozambicain.

2.2 Habilitation de sécurité

- Mention doit être faite du dernier rapport confidentiel du Coordonnateur pour la sécurité des Nations Unies (UNSECOORD) et de l'habilitation de sécurité qui doit être obtenue de celui-ci avant le départ de la mission.

2.3 Composition de la mission

2.4 Coûts

Annexe 3: Description d'un projet-type, utilisant le format du Processus d'appels consolidés (PAC)

Centres de services de l'emploi

i) Introduction

Agence initiatrice de l'appel	BIT et PNUD
Numéro du projet	
Fonds sollicités	1 700 000 dollars US

Titre du projet: Centres d'inscription et de services de l'emploi

Objectifs: Centres dans lesquels tout citoyen du Timor peut s'inscrire comme demandeur d'emploi et bénéficier d'une assistance pour en trouver un. Ces centres pourront également coordonner la gestion des informations sur le marché de l'emploi recueillies par d'autres, et en cas de besoin, initier leurs propres enquêtes pour déterminer les compétences disponibles ainsi que les exigences du marché. Ces centres assureront également la coordination de la formation organisée par les agences des Nations Unies tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. L' on insistera particulièrement sur la promotion de conditions de travail correctes et la maîtrise des Conventions de l'OIT.

Bénéficiaires cibles: Les citoyens timorais de l'intérieur ou de l'étranger à la recherche d'un emploi ainsi que les agences de l'ONU et autres en quête de personnel avec diverses qualifications.

Partenaires dans la mise en œuvre: BIT, experts consultants, ainsi que l'ancien personnel du Département de la main-d'œuvre.

Durée du projet: 9 mois

ii) Résumé

- Un travail considérable est nécessaire pour la réhabilitation du Timor Oriental. Cela requiert un volume important de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée ainsi que du personnel technique et professionnel. Des évaluations préliminaires font ressortir un manque aigu d'électriciens, de maçons et de plombiers, d'interprètes et de dockers. Des programmes de formation pour le renforcement des compétences techniques en Australie et au niveau local ont été identifiés dans un projet distinct, et des informations sont immédiatement requises pour déterminer l'importance des besoins de formation sur la base des compétences disponibles et de la demande. La capacité locale à gérer un service de l'emploi fait défaut du fait de l'exode du personnel professionnel et technique indonésien. Un nombre restreint de personnel administratif reste disponible, mais le personnel de gestion manque. Les bureaux de l'ancien Département de la main-d'œuvre ont été cambriolés et pillés.
- La réhabilitation, le réaménagement ainsi que la mise en fonction et la maintenance des services disponibles sont envisagés.
- Une action immédiate (octobre 1999 – décembre 1999) doit être entreprise pour la mise en place de centres de services de l'emploi dans les grandes villes. Dans le moyen terme, ce service sera étendu à l'ensemble du territoire, avec le rétablissement intégral d'un Département du travail et de l'emploi.

iii) Objectifs

- Mise en place rapide des centres pour:
  - l'inscription des candidats à l'emploi et l'enregistrement des offres d'emploi;
  - la diffusion des informations sur les conditions de travail de base;
  - le contrôle des conditions de travail;
  - la mise à disposition de statistiques et d'informations générales sur le marché de l'emploi;
  - la formulation des besoins en compétences et en formation.

iv) Stratégies

A court terme:

- Rétablir, par l'intermédiaire d'un consultant du BIT, les centres de services de l'emploi comme principale structure d'enregistrement pour les travailleurs timorais;
- Accorder des contrats à des consultants pour la collecte et la compilation des informations sur le marché de l'emploi, identifiant les secteurs offrant ou susceptibles d'offrir des opportunités d'emploi ainsi que les marchés nationaux ou étrangers pour les produits locaux;
- Recruter le personnel professionnel, technique et de gestion pour remplir les postes vacants dans l'ex-Département de la main-d'œuvre;
- Financer le fonctionnement quotidien des infrastructures;
- Elaborer les programmes provisoires de fonctionnement à moyen terme des centres.
- Elaborer les termes de référence pour les besoins généraux à long terme d'un véritable Département du travail et de l'emploi;
- Evaluer les besoins en formation (au plan national et à l'étranger);
- Assurer la formation sur le tas du personnel recruté pour la phase initiale du service;
- Examiner les filets de sécurité sociale et les mécanismes de protection sociale, ainsi que les recommandations pour l'introduction de systèmes appropriés sur la base de ceux qui existaient avant août 1999.

A moyen terme:

- Déployer une équipe d'experts pour la mise en place d'un véritable Département du travail et de l'emploi;
- Procéder à un examen en profondeur du bâtiment et de la structure;
- Préparer les besoins budgétaires annuels;
- Former le personnel local en vue de la relève du personnel international sous contrat de courte durée;
- Examiner les mécanismes de protection sociale, y compris par une analyse des capacités fonctionnelles et les possibilités de

financement, un inventaire des mécanismes juridiques permettant l'accès à la protection sociale, et une évaluation des moyens nécessaires pour garantir l'accès aux besoins essentiels;

- Etablir des liens de coopération avec d'autres partenaires du développement afin d'évaluer le flux d'aide et d'investissements étrangers, la programmation globale des stratégies d'intégration et de reconstruction pour le Timor Oriental, ainsi que leur impact sur l'emploi dans le moyen et le long terme;
- Elaborer des esquisses détaillées des stratégies d'emploi pertinentes et d'autres politiques socio-économiques qui pourraient être envisageables pour la promotion de l'emploi durable, dans le moyen terme.

v) Résumé

Rubrique budgétaire	Dollars US
Contrats des consultants BIT et spécialistes temporaires	150 000
Réparations immédiates et aménagement des bureaux	400 000
Coût des missions d'évaluation approfondies	80 000
Travaux de réparation et de réhabilitation à moyen terme dans toute la région	800 000
Assistance technique, y compris les volontaires de l'ONU	80 000
Fonctionnement et maintenance	100 000
Formation	90 000
TOTAL	1 700 000